



Bulletin Officiel

N° 4117 Mercredi 30 Mai 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES	
RESOLUTIONS ADOPTEES	
TUNISIE FACTORING	2-4
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	5-6
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	7-8
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	9
UNION FINANCIERE SALLAMBO SICAV	10
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	11
PROJET DES RESOLUTIONS	
AMEN-BANK	12-13
POULINA GROUPE HOLDING -PGH -	14
INFORMATIONS POST AGO	15-17
CARTE VIE	
ICF	18-20
COMMUNIQUE DE PRESSE	
TELNET	21
AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE	
SNMVT - MONOPRIX -	21
AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES	
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	22
UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	22
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	22
UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV	22
BNAC CONFIANCE FCP	23
BNAC PROGRES FCP	23
FCP SALAMETT PLUS : FCP OBLIGATAIRE	23
FCP IRADETT 100 : FCP MIXTE	23
FCP IRADETT 50 : FCP MIXTE	23
FCP IRADETT 20 : FCP MIXTE	23
FCP IRADETT CEA : FCP MIXTE	23
ASSEMBLEES GENERALE	
TUNIS-RE AGE	24
TUNIS-RE AGO	25
SODIS - SICAR	26
ASSURCREDIT	26
UIB	27
COURBE DES TAUX	28
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	29-30
ANNEXE I	
ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES ARRETES AU 31 - 12 - 2011	
POULINA GROUP HOLDING -PGH	
ANNEXE II	
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 - 12 - 2011	
Société AL KHOUTAF ONDULE	
ANNEXE III	
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 - 03 - 2012	
SICAV BNA	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	
ANNEXE IV	
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 - 12 - 2011	
FCP SALAMETT PLUS	
FCP IRADETT 20	
BNAC PROGRES FCP	
ANNEXE V	
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 - 12 - 2011	
POULINA HOLDING -PGH-	
COMPLEMENT D'INFORMATIONS	
Tunisie Profilés Aluminium -TPR-	

AVIS DES SOCIETES

TUNISIE FACTORING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011, la société Tunisie Factoring publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes, sur l'exercice 2011, approuve dans leur intégralité les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire prend acte de ce que lui a été rendu compte conformément à l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Elle approuve toutes les opérations réalisées dans ce cadre et telles que décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2011 comme suit :

Bénéfice net de 2011	1 348 442
Report à nouveau	3 397 992
Réserve légale 5%	75 505
Bénéfice disponible (A)	4 670 929
Premier dividende (dividende statutaire)	600 000
Super dividende	0
Bénéfice à distribuer (B)	600 000
Reliquat (A)-(B)	4 070 929
Dotation au fonds social	30 000
Report à nouveau	4 040 929

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Président Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission à compter de ce jour d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas quinze millions (15 000 000) de dinars et donne pouvoir au conseil d'administration de la société pour fixer les caractéristiques et les conditions d'émission et accomplir les formalités y afférentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer la somme de dix mille (10 000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2011 à un montant global de six mille (6 000) dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

En application des dispositions de la circulaire n° 2011-06 du 20 mai 2011, relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de porter le nombre d'administrateurs de cinq à neuf et par conséquent, nomme dans les termes des articles 15 et 17 des statuts pour une durée restant à courir qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du douzième exercice (2013) les administrateurs dont les noms suivent :

- Monsieur Brahim ANANE
- Monsieur Mongi BEN TKHAYAT
- Monsieur Mourad CHAMAM
- Monsieur Abdelkader RAHY

Les administrateurs sus désignés, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'administrateurs qui viennent de leur être conférés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, désigne la société ECC MAZARS en qualité de Commissaire aux Comptes chargé de remplir la mission qui lui est conférée par la loi et les statuts et ce pour une période de trois (3) ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du seizième exercice (2014).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La société ECC MAZARS, représentée à l'Assemblée Générale Ordinaire par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'il n'entre dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

La rémunération du Commissaire aux Comptes sera fixée par le Comité Permanent d'Audit Interne.

- Suite -

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

TUNISIE FACTORING		BILAN ARRETE AU					
		31 décembre		31 décembre			
		Notes	2011	2010	Notes	2011	2010
Actifs					Capitaux propres et passifs		
Actifs non courants					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles	3		3 024 785	2 276 380	Capital social	10	10 000 000
Moins : amortissements INC			(1 305 922)	(1 225 495)	Réserves légales		1 000 000
			1 718 863	1 050 885	Résultats reportés		4 040 929
Immobilisations corporelles	4		946 443	867 587	Autres capitaux propres		1 112 282
Moins : amortissements IC			(637 449)	(500 342)			
			308 995	367 245	Total des capitaux propres		16 153 211
Immobilisations financières	5		1 110 730	1 794 807			15 434 769
Moins : provisions IF			0	0	Résultat de l'exercice		
			1 110 730	1 794 807			
Total des actifs immobilisés			3 138 587	3 212 937	Total des capitaux propres		16 153 211
Autres actifs non courants			-	-			15 434 769
Total actifs non courants			3 138 587	3 212 937	Passifs non courants		
Actifs courants					Emprunts	11	4 500 000
Acheteurs factorés	6		100 249 599	96 852 604	Autres passifs financiers		-
Moins : provisions Acheteurs factorés			(2 709 598)	(1 841 244)	Provisions	12	850 205
			97 540 001	95 011 360	Total passifs non courants		5 350 205
Autres actifs courants	7		648 721	440 095			7 215 844
Moins : provisions AAC			- 183 416	- 177 066	Passifs courants		
			465 305	263 030	Comptes courants des adhérents et comp	6	29 211 909
Placements et autres actifs financiers	8		-	-	Autres passifs courants	13	3 652 952
Liquidités et équivalents de liquidités	9		4 301	3 857	Concours bancaires et autres passifs financiers	14	46 779 917
					Total passifs courants		79 644 778
Total actifs courants			98 009 607	95 278 247	TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		101 148 194
TOTAL ACTIFS			101 148 194	98 491 183			98 491 183

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

Le tableau de variation des capitaux propres :						
	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Provisions non affectées	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2010 Après affectation	10 000 000	924 495	3 397 992	1 112 282		15 434 769
Résultat 2011					1 348 442	1 348 442
Affectation des résultats						
Réserve légale		75 505			(75 505)	0
Dividendes distribués					(600 000)	(600 000)
Dot. pour fonds social					(30 000)	(30 000)
Résultat reportés			642 937		(642 937)	0
Solde au 31/12/2011 Après affectation	10 000 000	1 000 000	4 040 929	1 112 282	0	16 153 211

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis.

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2012**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2011, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition du résultat de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat d'exploitation :	515 245 DT.
Régularisation du résultat d'exploitation :	-20 363 DT.
Report à nouveau exercice 2010 :	308 DT.
Résultat distribuable de l'exercice :	495 190 DT.
Dividendes :	495 107,544 DT.
Report à nouveau exercice 2011 :	82,456 DT.

Elle décide la distribution, pour l'exercice 2011, d'un **dividende net de 3,462 dinars par action** et l'affectation du reliquat au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

Quatrième Résolution

La mise en paiement du dividende de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'effectuera le **jeudi 31 mai 2012** aux guichets de la **CGF intermédiaire en bourse**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des Administrateurs de :

- Monsieur Foued LAKHOUA
- Groupe des Assurances de Tunisie représentée par M. Mohamed DKHILI
- Assurances AMINA représentée par M. Mohamed DKHILI
- Compagnie Gestion et Finance représentée par M. Khaled ZRIBI

Arrivent à échéance lors de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de M.Foued LAKHOUA et de la CGF représentée par M. Khaled ZRIBI et de nommer un nouvel administrateur M. Ala ENNAIFER pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2014.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateurs	Echéance du mandat : Qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice :
- M. Foued LAKHOUA	2014
- M. Ala ENNAIFER	2014
- Compagnie Gestion et Finance représentée par M. Khaled ZRIBI	2014

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES**RESOLUTIONS ADOPTEES**

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2012**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 2 005 546 actions au 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit 6 755 503.319 dinars, et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2010, seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à **3,369 dinars par action** de nominal 100,000 dinars.

Le reliquat d'un montant de 23,619 dinars sera affecté en report à nouveau.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, fixe à 1 500 DT le montant annuel brut des jetons de présence, soit 1 200 DT net à allouer à chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme des mandats d'administrateurs des messieurs Alain BISCAYE, Hamadi MOKDADI, Nabil GATTI et Mouldi ZAIENE, décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat d'administrateur de M. Fabien RIGUET ainsi que de son départ à la suite de la fin de ses services à l'UBCI et lui donne quitus entier et définitif pour sa gestion au titre des exercices écoulés.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de ratifier la décision du conseil, réuni le 24/04/2012, de nommer M.Yves LELEU au poste d'administrateur, et ce pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2012

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 31 136 actions au 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

- Des sommes distribuables de l'exercice, soit 44 335.760 dinars,
- et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2010,

Seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à **1,424 dinars par action** de nominal 100,000 dinars.

Le reliquat d'un montant de 2,142 dinars sera affecté en report à nouveau.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, fixe à 1 500 DT le montant annuel brut des jetons de présence, soit 1 200 DT net à allouer à chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de ratifier la décision du conseil d'administration, réuni le 24/04/2012 de nommer M.Yves LELEU au poste d'administrateur en remplacement de M. Fabien RIGUET et ce jusqu'à la fin de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013, et lui donne quitus entier et définitif pour sa gestion au titre des exercices écoulés.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme des mandats d'administrateurs des messieurs Alain BISCAYE, Laurent ROMANET et Nabil GATTI, décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2012

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 20 063 actions au 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit 24 369.397 dinars, et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2010 , seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à **1,215 dinars par action** de nominal 100,000 dinars.

Le reliquat d'un montant de 13,544 dinars sera affecté en report à nouveau.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, fixe à 1 500 DT le montant annuel brut des jetons de présence, soit 1 200 DT net à allouer à chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme des mandats d'administrateurs des messieurs Alain BISCAYE, Youssef ACHICH et Nabil GATTI, décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2012

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 28 619 actions au 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit 9 487.978 dinars, et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2010, seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à **0,331 dinars par action** de nominal 100,000 dinars.

Le reliquat d'un montant de 27,314 dinars sera affecté en report à nouveau.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, fixe à 1 500 DT le montant annuel brut des jetons de présence, soit 1 200 DT et à allouer à chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme des mandats d'administrateurs des messieurs Alain BISCAYE, Hamadi MOKDADI, Nabil GATTI, Mouldi ZAIENE et Aness SANDLY, décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGE

AMEN-BANK

SIEGE SOCIAL : AVENUE MOHAMED V – TUNIS –

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 MAI 2012.

Première résolution

Suivant proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de ramener la valeur nominale de l'action AMEN BANK de Dix (10) dinars à un (1) dinar et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier le mode d'administration d'AMEN BANK selon le modèle de Conseil de Surveillance et de Directoire.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de porter le capital social d'Amen Bank de 100 à 122,250 millions de dinars. Cette augmentation de 22,250 millions de Dinars sera opérée en deux phases comme suit :

- Première phase : A hauteur de 10 millions de dinars par incorporation des réserves et l'émission de 10.000.000 actions nouvelles. Ces actions seront attribuées gratuitement aux anciens actionnaires à concurrence de 1 action nouvelle gratuite pour 10 anciennes.
- Deuxième phase et après accord de la Banque Centrale de Tunisie : A hauteur de 12,250 millions de dinars par augmentation en numéraire par l'émission de 12.250.000 actions nouvelles. La souscription de ces actions sera réservée à la participation de International Finance Corporation (SFI), et/ou un des deux fonds d'investissement IFC Capitalization ou Africa Fund.

Après lecture, l'Assemblée Générale Extraordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires Aux Comptes relatifs à l'augmentation du capital social et à la suppression du droit préférentiel de souscription, présentés en application de l'article 300 du Code des Société Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de conférer tous les pouvoirs au Directoire pour fixer les modalités pratiques de cette augmentation notamment la date de jouissance, les délais, le prix d'émission des actions à souscrire en numéraire, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, ainsi que toutes les actions nécessaires à la réalisation et à la constatation de cette augmentation de capital.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à

- Suite -

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital décidée soit de 100 à 122,250 millions de dinars, autorise le Directoire à modifier l'article 6 des statuts en conséquence.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adapter les statuts d'AMEN BANK au nouveau modèle d'administration en leur apportant toutes les modifications nécessaires tel que figurant à l'annexe jointe au présent Procès verbal.

Elle décide également d'approuver les autres modifications apportées aux statuts d'AMEN BANK, en vue d'assurer leur mise en conformité avec les dispositions légales et la réglementation édictée par la Banque Centrale de Tunisie.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à

Septième résolution

En application des dispositions de la deuxième résolution portant décision de modifier le mode d'administration d'AMEN BANK selon le modèle de conseil de surveillance et directoire, il est mis fin aux mandats des administrateurs.

En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de nommer :

Monsieur Rachid Ben Yedder,

Monsieur Béchir Ben Yedder,

Monsieur Nébil Ben Yedder,

La PGI, société de Participation de Gestion et d'Investissement,

La COMAR, Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances,

La société PARENIN, Parc Engins industriels et agricoles,

La société MENINX,

La SFI, Société Financière Internationale,

Monsieur Mourad Mhiri,

Monsieur Ridha Ben Gaied, membre représentant les petits porteurs,

Monsieur Rached Fourati, membre indépendant,

Madame Zeineb Guellouz, membre indépendant,

en qualité de membres du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée...

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au Président du Directoire ou à toute personne que ce dernier désignera pour effectuer toutes les démarches et formalités légales relatives au dépôt au greffe, à l'enregistrement à la publicité et à l'immatriculation au Registre de Commerce, ou remplir toute formalité de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

POULINA GROUP HOLDING -PGH - Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 7 juin 2012.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de la société Poulina Group Holding, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2011.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes du groupe Poulina Group Holding, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2011.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice 2011 :

Résultat de l'exercice 2011	40 125 660,889 Dinars
Résultat reporté	<u>315,962 Dinars</u>
Total	40 125 976,851 Dinars
Réserves légales	2 006 298,843 Dinars
Dividendes	30 600 612,000 Dinars
Réserves Spéciales	100 000,000 Dinars
Réserves statutaires	<u>7 419 000,000 Dinars</u>
Report à nouveau	66,008 Dinars

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de trente millions six cent mille six douze dinars (30 600 612,000 dt) à titre de dividende soit cent soixante dix millimes (0,170 dt) par action à payer à partir du 01/07/2012.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de Quarante mille (40 000) Dinars à titre de jetons de présence. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes tel que prévu par les articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales, approuve toutes les opérations y traduites.

SEPTIEME RESOLUTION

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2011.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2011.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur du présent procès-verbal pour effectuer toute formalité et de publicités requises par la Loi.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »

Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 mai 2012, la Société CARTE VIE publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les opérations effectuées au cours de l'exercice 2011, approuve les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites conventions.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

Compte tenu du report de l'exercice précédent, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice distribuable	: 1 277 451,767
Réserve légale (5 %)	: 63 872,588
Réserve pour fonds social	: 150 000,000
Report à nouveau	: 1 013 579,179

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant net de vingt-cinq mille dinars nets au titre des jetons de présence aux administrateurs de la société. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer deux nouveaux administrateurs indépendants en la personne de Monsieur Radhi MEDDEB et Monsieur Mehdi DOGHRI.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à toute personne mandatée par lui pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

1. Le bilan après affectation du résultat :

ACTIF		2011		
		BRUT	Amortissements et Provisions	NET
AC1	Actifs incorporels			
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	13 440,000	4 479,552	8 960,448
AC13	Fonds commercial	16 399 952,084	819 997,604	15 579 954,480
		16 413 392,084	824 477,156	15 588 914,928
AC2	Actifs corporels d'exploitation			
AC21	Installations techniques et machines			
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	22 170,820	5 009,257	17 161,563
		22 170,820	5 009,257	17 161,563
AC3	Placements			
AC31	Terrains et constructions			
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation			
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation			
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations			
	AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation			
AC33	Autres placements financiers			
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	7 017 134,543	34 648,196	6 982 486,347
	AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	41 398 000,000		41 398 000,000
	AC334 Autres prêts			
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 000 000,000		4 000 000,000
		52 415 134,543	34 648,196	52 380 486,347
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte			
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	AC510 Provision pour primes non acquises			
	AC520 Provision d'assurance vie			
	AC530 Provision pour sinistres vie	175 859,907		175 859,907
	AC531 Provision pour sinistres non vie			
		175 859,907	0,000	175 859,907
AC6	Créances			
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe			
	AC611 Primes acquises et non émises	2 090 526,918		2 090 526,918
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	1 293 139,156	82 812,791	1 210 326,365
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance			
AC63	Autres créances			
	AC631 Personnel	28 078,889		28 078,889
	AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques			0,000
	AC633 Débiteur divers	2 230 631,941		2 230 631,941
		5 642 376,904	82 812,791	5 559 564,113
AC7	Autres éléments d'actif			
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5 577 186,582		5 577 186,582
AC72	Charges reportées			
	AC721 frais d'acquisition reportés			
	AC722 Autres charges à répartir			
		5 577 186,582	0,000	5 577 186,582
AC73	Comptes de régularisation Actif			
	AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	2 025 981,005		2 025 981,005
	AC733 Autres comptes de régularisation			
		2 025 981,005	0,000	2 025 981,005
		7 603 167,587	0,000	7 603 167,587
	Total de l'actif	82 272 101,845	946 947,400	81 325 154,445

- Suite -

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS										2011
Capitaux propres										
CP1	Capital social ou fonds équivalent									19 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital									63 872,588
CP4	Autres capitaux propres									150 000,000
CP5	Résultat reporté									1 013 579,179
Total capitaux propres après affectation										20 227 451,767
PASSIF										
PA2	Provisions pour risques et charges									0,000
PA3	Provisions techniques brutes									
	PA320	Provision d'assurance vie								50 280 382,000
	PA330	Provision pour sinistres (vie)								3 595 778,217
	PA350	Provision pour égalisation & équilibrage								119 879,514
	PA360	Autres provisions techniques (vie)								
										53 996 039,731
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte									
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs									
PA6	Autres dettes									
	PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe								5 574 971,797
	PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance								239 312,039
	PA63	Autres dettes								
	PA631	Dépôts et cautionnements reçus								
	PA632	Personnel								84 601,637
	PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques								1 085 118,100
	PA634	Créditeurs divers								
										6 984 003,573
PA7	Autres passifs									
	PA71	Comptes de régularisation Passif								
	PA712	Autres comptes de régularisation Passif								67 659,374
										67 659,374
										61 047 702,678
Total du passif										61 047 702,678
Total des capitaux propres et du passif										81 325 154,445

1. L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve facultative	Réserve spéciale de réévaluation	Fonds social	Réserve pour réinvest exonéré disponible	Réserve pour réinvest exonéré indisponible	Réserve à régime spécial	Réserve à régime spécial devenue disponible	Résultat de l'exercice
Résultat de l'exercice 2011											
Solde au 31/12/2011 avant affectation	19000 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1277 451
Affectation des résultats suivants											
AGO du 28/05/2012			63 872,588			150 000,000					-1277 451
Dividendes distribués											
Solde au 31/12/2011 après affectation	19000 000,000	0,000	63 872,588	0,000	0,000	150 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR -ICF-
Siège social : 42, rue Ibn Charaf 1002 Tunis Belvédère

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 mai 2012, la Société les Industries Chimiques du Fluor –ICF- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Les Résolutions adoptées**القرار الأول :**

إن الجلسة العامة العادية، بعد إطلاعها على تقرير مجلس الإدارة وتقرير مراقب الحسابات وعلّ الموازنة وقائمة النتائج المختومة في 31 ديسمبر 2011 حسب النظام المرجعي لقانون المد تصادق على كل ما ورد بها ، كما تصادق على كل العمليات المبينة لهذه القوائم وفق ما وقع تقديمها **تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.**

القرار الثاني :

إن الجلسة العامة العادية، بعد استماعها إلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات والمتعلق بالعمليات المنصوص بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية، تصادق على التقرير المذكور أعلاه. **تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع**

القرار الثالث :

تقرر الجلسة العامة العادية تبويب نتائج السنة المالية 2011 على النحو التالي :

- نتائج	2011	: (2.895) أ.د.ت
---------	-------------	-----------------

- رصيد منقول	2010	: 3.000 أ.د.ت
--------------	-------------	---------------

الأرباح القابلة للتوزيع :	105 أ.د.ت
---------------------------	------------------

- رصيد منقول	: 2011	: 105 أ.د.ت
--------------	--------	-------------

المتبقى :	0.000
-----------	--------------

تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع :

تبرئ الجلسة العامة العادية ذمة أعضاء مجلس الإدارة لإدارتهم أعمال الشركة خلال السنة المالية 2011 اله بتاريخ 2011.12.31 .

تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس :

تقرّر الجلسة العامة العادية تعيين السيد **مراد قلّاتي** و **C.M.G**..... مراقبي مدّ لمدة ثلاثة سنوات مالية (2012 – 2013 – 2014).

تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

- Suite -

القرار السادس :

تحدد الجلسة العامة العادية المبلغ الإجمالي لمنحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة لسنة 2012 بـ **180 أ.د.ت**

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع :

بعد إعلامها باقتراح مجلس الإدارة ، توافق الجلسة العامة العادية على تعيين السيد إسماعيل بن محمد إدريس عضواً بمجلس إدارة الشركة وذلك للفترة الثابتة الآتية : السداسي الثاني لسنة 2010, سنتم و2012.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثامن :

إن الجلسة العامة العادية تمنح كل الصلاحيات لكاتب الجلسة للقيام بكل الإجراءات المت بالتسجيل والإعلام وبكل ما ينص عليه القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

II-Le Bilan après affectation du résultat comptable**Industries Chimiques du Fluor****BILANS 2011-2010 APRES AFFECTATION**

(exprime en dinars)

ACTIFS	2011	2010	CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	2011	2010
ACTIFS NON COURANTS					
immobilisations incorporelles (amortissements)	838 085 (818 228)	838 085 (784 752)	capital social	9 000 000	9 000 000
vaieur nette immobilisations incorporelles	13 837	48 313	réserves	36 859 433	35 659 433
immobilisations corporelles (amortissements)	38 739 189 (39 708 171)	38 940 378 (29 381 128)	autres capitaux propres	170 563	280 557
vaieur nette immobilisations corporelles	8 028 968	7 579 248	resultats reportés	104 613	3 000 000
immobilisations financières (provisions)	21 382 605 (586 624)	21 532 659 (308 448)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	44 934 618	47 918 990
vaieur nette immobilisations financières	20 796 772	21 225 210	PASSIFS		
total des actifs immobilises	28 840 607	28 862 771	PASSIFS NON COURANTS		
Autres actifs non courants	186 555	255 858	emprunts	0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	29 028 162	29 118 629	provisions	1 087 370	911 871
ACTIFS COURANTS			total des passifs non courants	1 087 370	911 871
stocks (provisions)	29 459 388 (818 737)	21 054 779 (719 754)	PASSIFS COURANTS		
vaieur nette des stocks	28 640 661	20 335 025	fournisseurs & comptes rattachés	13 201 884	9 219 037
clients & comptes rattachés	9 638 403	11 280 678	autres passifs courants	1 806 919	4 080 058
autres actifs courants (provisions)	1 271 747 0	773 298 0	concours bancaires & autres passifs financiers	10 019 698	3 038 790
vaieur nette des autres actifs courants	1 271 747	773 298	total des passifs courants	25 158 500	13 337 945
placements & autres actifs financiers	393 176	468 792	TOTAL DES PASSIFS	26 225 870	17 248 816
liquidités & équivalents de liquidités	1 986 349	3 224 415			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	42 154 336	36 061 177			
TOTAL DES ACTIFS	71 182 498	65 180 806	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS	71 160 488	65 160 806

- Suite -

III - L'état d'évolution des capitaux propre

DT	CAPITAL SOCIAL	RESERVES LEGALES	RESERVES Facultatives	AUTRES CAPITAUX PROPRES	RESULTATS REPORTEES	RESULTATS DE L'EXERCICE 2011	TOTAL
Solde au 31/12/2011 avant affectation	9 000 000	900 000	34 759 433	170 568	3 000 000	(2 895 382)	44 934 619
Réserves facultatives							0
Report à nouveau					2 895 382	(2 895 382)	0
Dividendes							
Solde au 31/12/2011 Après Affectation	9 000 000	900 000	34 759 433	170.568	104 618		44 934 619

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

TELNET

SIEGE SOCIAL: Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions TELNET et l'intermédiaire en bourse Axis Capital Bourse informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 23 Mai 2012.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société TELNET est rentré en vigueur le 23 Mai 2011, Il était composé de 100.000 actions et de 1.000.000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 23 Mai 2012, ce contrat est composé de 50.000 actions et de 1.526.151,271 dinars de liquidité.

Ledit contrat ne sera pas renouvelé

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

2012 - AS - 653

Augmentation de capital annoncée

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « SNMVT - MONOPRIX »

Siège social : 1, Rue Larbi Zarrouk, Megrine Riadh, Tunis

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT – MONOPRIX » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **5.547.048 dinars** pour le porter de **27.735.240 dinars** à **33.282.288 dinars** et ce, par l'incorporation de réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **2.773.524 actions nouvelles gratuites** de nominal 2 dinars chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 13.867.620 actions anciennes composant le capital social actuel **à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes**, et ce, à partir du **04 juin 2012**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 2.773.524 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2012**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la SNMVT – MONOPRIX seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **04 juin 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **04 juin 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **04 juin 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **04 juin 2012**.

2012 - AS - 625

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **25 mai 2012**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 et ce, à partir du **vendredi 01 juin 2012, un dividende de D. 3,369 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV** le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 658

— *** —

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **25 mai 2012**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 et ce, à partir du **vendredi 01 juin 2012, un dividende de D. 1,215 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

2012 - AS - 659

— *** —

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **25 mai 2012**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 et ce, à partir du **vendredi 01 juin 2012, un dividende de D. 1,424 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

2012 - AS - 660

— *** —

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **25 mai 2012**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 et ce, à partir du **vendredi 01 juin 2012, un dividende de D. 0,331 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

2012 - AS - 661

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENTS DE DIVIDENDES**BNAC CONFIANCE FCP**

Fonds Commun de Placement

Adresse: Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad-
Les Berges du Lac -1053 Tunis.

BNA-CAPITAUX gestionnaire de **BNAC CONFIANCE FCP** porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2011 fixés à **2,252 dinars net par part**.

Ces dividendes sont payables à partir du **31/05/2012** aux guichets de la BNA-CAPITAUX.

2012 - AS - 673

— *** —

BNAC PROGRES FCP

Fonds Commun de Placement

Adresse: Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad-
Les Berges du Lac -1053 Tunis

BNA-CAPITAUX gestionnaire de **BNAC PROGRES FCP** porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2011 fixés à **1,975 dinars net par part**.

Ces dividendes sont payables à partir du **31/05/2012** aux guichets de la BNA-CAPITAUX.

2012 - AS - 674

— *** —

PAIEMENTS DE DIVIDENDES**FCP SALAMETT PLUS : FCP OBLIGATAIRE****FCP IRADETT 100 : FCP MIXTE****FCP IRADETT 50 : FCP MIXTE****FCP IRADETT 20 : FCP MIXTE****FCP IRADETT CEA : FCP MIXTE**

L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS, Gestionnaire des fonds communs de placement visés ci-dessus a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2011 comme suit :

FCP SALAMETT PLUS	: 0,397 Dinar ,net par part
FCP IRADETT 100	: 0,175 Dinar ,net par part
FCP IRADETT 50	: 0,207 Dinar , net par part
FCP IRADETT 20	:0,288 Dinar ,net par part
FCP IRADETT CEA:	:0,325 Dinar , net par part

Ces dividendes sont payables à partir du **31 mai 2012** aux guichets de **L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS**.

2012 - AS - 662

AVIS DES SOCIETES

Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

- Tunis Re-

Siège social : Rue Borjine N° 7 BP. 29 - 1073 Montplaisir Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «**Tunis Re**» sont convoqués à l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire qui aura lieu le mardi 05 Juin 2012 à 12h, à l'Hôtel SHERATON Belvédères - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Transfert du siège social
- 2- Modifications des articles 2 ; 4 ; 6 ; 16 ; 27 ; 47 et 48 des Statuts.

NB : les projets de modifications des articles des Statuts sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

AVIS DES SOCIETES**Assemblée Générale Ordinaire****SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE****- Tunis Re-**

Siège social : Rue Borjine N° 7 BP. 29 - 1073 Montplaisir Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «**Tunis Re**» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 05 Juin 2012 à 10h30, à l'Hôtel SHERATON Belvédère - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011.
- 2- Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2011.
- 4- Approbation des états financiers de l'exercice 2011 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives aux opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.
- 5- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2011.
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- 7- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du Comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2011.
- 8- Approbation de la désignation du membre élu par les petits porteurs pour les représenter au conseil d'administration.

NB : Seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité.

Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT & D'INVESTISSEMENT DU SUD
SODIS-SICAR**

Siège Social : Complexe Commercial & Administratif , rue Mansour ELHOUCHE – 4119 Médenine-

La Société de développement & d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR » porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale ordinaire se tiendra le jeudi 7 juin 2012 à 10H, à l'hôtel GREEN PALM Zone Touristique Djerba Midoun, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société en 2011 ;
- Lecture et approbation des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2011 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour la période 2012 -2014;
- Affectation du résultat de l'exercice 2011 ;
- Questions diverses.

2012 - AS - 633

— *** —

ASSEMBLEE GENERALE

Les Assurances des Crédits Commerciaux « ASSURCREDIT »

Siège social : 7, Rue 8010 –Cité Montplaisir- 1002 Tunis

La Société ASSURCREDIT, porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra **le jeudi 14 juin 2012, à 10 heures** au siège social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE »,14 rue Borgine –Montplaisir 1073-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011.
- ♦ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs l'exercice 2011.
- ♦ Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2011.
- ♦ Conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.
- ♦ Quitus aux Administrateurs.
- ♦ Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- ♦ Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2011.
- ♦ Fixation de la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit relatifs à l'exercice 2011.
- ♦ Cooptation d'un Administrateur
- ♦ Pouvoir pour formalités de publicité.

2012 - AS - 613

AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE****UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs les actionnaires de **l'Union Internationale de Banques (UIB)** , Société Anonyme au capital de 196.000.000 Dinars, dont le siège social est au 65 avenue Habib Bourguiba Tunis , inscrite sur le registre de commerce du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B6151996, Matricule Fiscal 002708Q, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 14 juin 2012 à 11 heures à l'Hôtel Le Concorde, Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011.
2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011.
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission.
4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011.
5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi N° 2001-65 relative aux établissements de crédits.
6. Quitus aux Administrateurs.
7. Affectation des résultats de l'exercice 2011.
8. Nomination et renouvellement de mandat d'administrateurs
9. Nomination et/ou renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.
10. Pouvoirs.

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée, peuvent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir disponible auprès de la Direction de la Bourse de l'UIB et qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner, dûment signé, trois (03) jours au moins avant la réunion, à cette même Unité sise Rue du Lac Turkana , Les Berges du Lac-Tunis, étant entendu que nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est pas lui-même membre de cette assemblée, cette prescription ne s'appliquant pas aux mandataires légaux ni aux représentants des sociétés actionnaires.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au Département Titres et Bourse de l'UIB sis à la Rue du Lac Turkana, Les Berges Du Lac- Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

Le Président du Conseil d'Administration

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 MAI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,761%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,792%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,834%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,875%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,907%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,959%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,001%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,032%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,084%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,114%	1 006,502
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,126%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,180%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,220%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,443%	1 021,213
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,731%	1 048,375
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,865%	1 066,152
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,200%	1 043,689
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		982,243
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	986,040
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 035,930
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,463
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	964,316
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,441
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,744

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIESICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,123	141,134		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,379	12,380		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,270	1,270		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,352	34,356		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,873	46,877		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	173,746	175,272		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	589,740	592,138		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	141,818	142,603		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	129,347	129,663		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,220	119,419		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,002	117,236		
12	FCP INDICEMAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	97,889	98,457		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	150,469	151,100		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	109,472	109,976		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,359	106,463		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 341,335	1 338,500		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 350,559	2 347,225		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,599	110,249		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	113,995	113,636		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,858	125,644		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 216,847	1 217,692		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	142,507	140,897		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,439	16,322		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 055,905	6 044,717		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 889,572	6 875,389		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,441	2,432		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	2,001	1,994		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,296	1,277		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,107	105,115
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,175	102,184
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,969	102,978
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,181	100,191
33	TUNISO-EMIRATES SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	100,891	100,901
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	104,707	104,715
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,416	101,426
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,457	101,467
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,803	101,813
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,938	106,946
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,931	103,941
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,683	101,694
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	105,265	105,274
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	108,047	104,468
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,413	103,422
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	103,923	100,795
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,487	100,495
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,036	102,043
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,083	100,093
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,341	101,351

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	105,070	102,242
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,109	100,119
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,875	101,884
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,643	102,651
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	103,342	103,351
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,640	10,640
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,157	101,167
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,404	101,413
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,945	103,007
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	75,111	75,315
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	157,905	158,853
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 579,050	1 589,035
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	113,888	114,197
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,527	114,899
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	97,364	97,966
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,664	16,712
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	278,547	279,435
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	44,168	44,538
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 609,388	2 624,026
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,698	82,988
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,525	59,703
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	103,334	103,532
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	115,503	115,846
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	109,580	110,224
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,888	11,895
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,034	13,051
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	17,065	17,113
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,518	17,585
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,922	13,005
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,834	10,883
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,563	10,595
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,509	10,532
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	130,138	130,551
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	130,394	130,600
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,220	11,290
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	123,588	124,303
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,261	21,353
86	FCP AL IMTEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	98,972	99,657
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,083	100,644
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,529	97,640
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,090	99,608
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	121,672	119,510
91	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	147,636	145,209
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,404	11,416
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	125,330	125,381
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	119,687	119,781
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,375	106,298
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	106,509	106,228
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	188,121	187,607
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	165,156	164,827
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	141,879	141,859
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 245,611	10 224,157
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,933	221,014
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,784	144,930
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 638,985	1 631,596
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	116,832	116,845
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	102,227	100,984
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,563	120,230
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 256,993	10 257,580

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

POULINA GROUPE HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Group Holding -PGH- , publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 7 juin 2012. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes, Ms. Salah MEZIOU et Mohamed FESSI.

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31/12/2011
(Exprimé en TND)

ACTIFS		(En pro-forma)		
ACTIFS NON COURANTS	Notes	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2010
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	1	11 300 145	12 887 529	12 889 111
Amortissements des immobilisations incorporelles		-6 079 139	-5 723 289	-6 281 793
Immobilisations incorporelles nettes		5 221 005	7 164 240	6 607 317
Immobilisations corporelles	2	1 004 116 439	923 748 066	1 052 244 576
Amortissements des immobilisations corporelles		-464 584 684	-414 064 887	-433 716 005
Immobilisations corporelles nettes		539 531 755	509 683 179	618 528 570
Immobilisations financières		132 725 591	121 130 979	65 009 522
Provisions pour dépréciation		-2 831 260	-1 958 347	-1 958 347
Immobilisations financières nettes	3	129 894 331	119 172 632	63 051 175
Total des actifs immobilisés		674 647 091	636 020 052	688 187 063
Autres actifs non courants	4	3 460 329	4 451 046	13 654 989
Total des autres actifs non courants		3 460 329	4 451 046	13 654 989
Total des actifs non courants		678 107 421	640 471 098	701 842 052
ACTIFS COURANTS				
Stocks		361 107 350	332 149 882	386 502 513
Provisions sur stocks		-3 211 694	-2 980 450	-2 980 450
stocks nets	5	357 895 656	329 169 432	383 522 063
Clients et comptes rattachés		204 719 731	179 115 342	174 030 106
Provisions sur comptes clients		-21 964 386	-21 116 416	-21 116 416
clients nets	6	182 755 346	157 998 926	152 913 690
Autres actifs courants	7	101 100 577	99 399 192	158 184 107
Placements et autres actifs financiers	8	16 798 954	36 009 890	36 009 890
Liquidités et équivalent de liquidités	9	53 136 767	26 815 558	27 902 003
Total des actifs courants		711 687 299	649 932 998	758 531 753
TOTAL DES ACTIFS		1 389 794 720	1 289 864 096	1 460 373 805

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31/12/2011

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS*(Exprimé en TND)*

CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2010
Capital social		180 003 600	166 670 000	166 670 000
Réserves consolidés		233 987 217	206 261 234	195 741 994
Résultats consolidés		44 949 855	73 101 647	75 660 644
Total des capitaux propres	10	458 940 672	446 032 882	438 072 638
Part des minoritaires dans les réserves		14 978 190	17 719 312	48 120 330
Part des minoritaires dans le résultat		267 188	639 606	3 168 942
Total intérêts des minoritaires	11	15 245 378	18 358 917	51 289 272
Total intérêts des minoritaires et capitaux propres		474 186 050	464 391 799	489 361 910
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	12	447 239 272	430 434 255	425 539 751
Provisions		3 623 938	3 600 994	3 600 994
Total des passifs non courants		450 863 209	434 035 249	429 140 745
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs & comptes rattachés	13	136 363 771	135 463 523	221 841 346
Autres passifs courants	14	24 932 083	18 233 949	78 512 009
Provisions courantes pour risques et charges		70 361	0	0
Concours bancaires & autres passifs financiers	15	303 379 246	237 739 576	241 517 797
Total des passifs courants		464 745 461	391 437 048	541 871 152
Total des passifs		915 608 670	825 472 297	971 011 897
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 389 794 720	1 289 864 096	1 460 373 805

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ETAT DE RESULTAT
CONSOLIDE**

Au 31/12/2011

(Exprimé en TND)

*(En pro-
forma)*

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2010
Revenus	16	1 173 895 799	1 059 505 343	1 133 941 767
Autres produits d'exploitation	17	4 602 013	3 559 580	3 559 580
Production Immobilisée		159 363	159 842	159 842
Total des produits d'exploitation		1 178 657 175	1 063 224 765	1 137 661 189

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises et d'approvisionnements		-821 849 183	-703 856 562	-739 426 519
Charges de personnel		-70 213 164	-51 303 596	-66 091 583
Dotation aux amortissements et aux provisions		-62 845 138	-53 219 020	-66 121 023
Autres charges d'exploitation	18	-132 969 388	-135 721 550	-141 530 125
Total des charges d'exploitation		-1 087 876 873	-944 100 728	-1 013 169 249
Résultat d'exploitation		90 780 302	119 124 037	124 491 940
Charges financières nettes	19	-41 509 448	-37 839 759	-38 356 019
Produits des placements		1 362 888	1 008 067	1 008 067
Autres gains ordinaires		3 148 505	2 564 081	2 859 151
Autres pertes ordinaires		-1 636 663	-3 220 511	-3 274 098
Dotations aux Amortissements sur Goodwill		-448 138	-448 138	-448 138
Quote-part des titres mis en équivalence		-995 080	-1 005 297	-275 417
Résultat des activités ordinaires avant impôt		50 702 366	80 182 480	86 005 486
Impôts sur les bénéfices		-5 485 323	-6 441 227	-7 175 900
Résultat des activités ordinaires après impôt		45 217 043	73 741 253	78 829 586
Part des minoritaires dans le résultat		267 188	639 606	3 168 942
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		44 949 855	73 101 647	75 660 644

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Au 31/12/2011
(Exprimé en TND)

FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION	31/12/2011	31/12/2010
Résultat consolidé de l'exercice	44 949 855	75 660 644
Ajustements pour :		
• Amortissements et provisions	63 293 276	66 569 161
• Variation du BFR	-118 434 446	-118 318 466
• Plus ou moins-values de cession	-1 303 007	584 875
• Transfert de charges	-117 696	-62 151
• Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat	267 188	3 154 595
• Quote-part des subventions d'investissement	-1 704 043	-1 396 504
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	995 080	275 417
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-12 053 793	26 467 571
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		

-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-85 088 558	-134 655 825
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations financières et autres actifs non courants	-10 373 366	-17 122 214
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-95 461 924	-151 778 039
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
- Encaissement suite à la libération du capital (hors groupe)	0	5 385 832
- Dividendes et autres distributions	-29 001 432	-46 908 553
-Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de financement	119 692 378	134 098 297
- Subventions reçues	1 953 813	1 597 221
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	92 644 759	94 172 797
VARIATION DE LA TRESORERIE		
	-14 870 959	-31 137 671
- Trésorerie au début de l'exercice	4 821 573	33 257 467
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	-10 049 386	2 119 796

(Voir note I. 3. 9)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Exercice clos au 31 Décembre 2011

PRESENTATION DU GROUPE :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- la promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- la prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- l'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : secteur du tourisme).

Une augmentation du capital de PGH a été réalisée par appel public à l'épargne en 2008 et par la souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserve pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché Tunisien au niveau de plusieurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
- La céramique ;
- Le carton ;
- L'immobilier.

I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION :**I. 1- Référentiel comptable :**

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessus. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37); et

- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ; et
- Convention de l'unité monétaire.

I. 2- Principes de consolidation :

I. 2. 1. Périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Pour l'exercice 2011 les sociétés implantées en Lybie ont été exclues du périmètre de consolidation, et ce pour indisponibilité des informations financières. De même, la société « AGROMED » acquise à la fin de l'exercice 2010 sur décision de justice dans le cadre d'un règlement judiciaire, a été exclue du périmètre de consolidation (voir la note **II. 1. Périmètre de consolidation**).

De ce fait il a été préparé des états financiers consolidés en pro-forma pour l'exercice 2010, qui tiennent compte de l'exclusion des sociétés implantées en Lybie.

- Définition du périmètre de consolidation :

- La société POULINA GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence ;

I. 2. 2. Méthode de consolidation :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter en 2011 pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, **87** sociétés font l'objet d'une intégration globale et **3** sociétés font l'objet d'une mise en équivalence. **11** sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation. (Voir la note **II. 1.**).

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2011, figure à la note N° **II. 1.**

Les augmentations de capital effectuées dans le cadre des opérations de portage souscrites par les sociétés du groupe ou par les personnes physiques ou les personnes morales hors groupe, sont retraitées conformément à la convention de portage (de rétrocession), et les participations y afférentes sont reclassées dans les comptes des cessionnaires, comme si ces souscriptions ont été réalisées par ces derniers (sociétés du groupe).

Les souscriptions faites dans ce cadre par des hors groupe sont constatées par le crédit d'un compte d'emprunt pour le montant de la souscription, la plus-value annuelle estimée selon le contrat de portage (rétrocession) est constatée parmi les charges financières impactant ainsi le résultat du groupe et les dettes financières.

I. 2. 3. Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes :

I.2.3.1 Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

I.2.3.2 Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I. 2. 4. Ecart d'acquisition « Goodwill » :

Conformément à la norme comptable nationale (NCT 38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in-fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH.

Toutefois, un écart d'acquisition (positif ou négatif) a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas sous contrôledu groupe. Il s'agit de :

- SOKAPO ;
- PROMETAL + ;
- S.C.I. ;
- F.M.A. ;
- MAGREB INDUSTRIE ;
- TMT ;
- CGB.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition. (à insérer une note pour expliquer la non application de la durée de vingt ans).

I-3 - Principes comptables d'évaluation et de présentation :

I. 3. 1. Immobilisations incorporelles :

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Fonds de commerce : 5% ; logiciel : 33%).

I. 3. 2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux d'amort. (en %)
Constructions	5
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	20
Installations générales, Agencements et Aménagements	10
Matériel informatique	15
Mobilier et matériel de bureau	10
Matériel d'emballage	10
Petit matériel d'exploitation	33,33

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

I. 3. 3. Immobilisations financières :

Il est à noter que l'une des sociétés du groupe (la société GIPA) a anticipé l'application de la norme NCT 41 qui prévoit la comptabilisation à l'actif du bilan des immobilisations financées par des contrats de leasing en contrepartie de l'enregistrement d'une dette financière envers les sociétés de leasing (l'approche économique).

I. 3. 4. Titres de participation :

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe en aval décrite au § I-2-2.

I. 3. 5. Stocks :

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas entre leur coût de revient et leurs valeurs de réalisation nette.

Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré d'acquisition ou de fabrication. Les marges sur stocks provenant des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

I. 3. 6. Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

I. 3. 7. Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du « POULINA GROUP HOLDING » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en ayant recours aux réinvestissements exonérés des bénéficiaires. Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par le code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation sur les marges sur stocks.

Cependant, il n'a pas été tenu compte de l'impôt différé sur :

- Les provisions sur stocks et sur participations hors groupe, comptabilisées au niveau des comptes individuels et réintégrés au niveau du résultat fiscal ;
- Les déficits fiscaux dégagés par les sociétés du groupe.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

I. 3. 8. Revenus :

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

I. 3. 9. Etat des Flux de trésorerie :

L'état de flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé. Il n'est pas établi d'état de flux de trésorerie en pro-forma (après exclusion des sociétés implantées en Lybie). De ce fait, la trésorerie au début de l'exercice est ajustée en excluant les flux de trésorerie provenant des sociétés implantées en Lybie.

II. NOTES EXPLICATIVES :**II. 1. Périmètre de consolidation :**

Le périmètre de consolidation, les pourcentages d'intérêt et de contrôle ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

SOCIETES DU GROUPE	% Intérêt		% Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	2011	2010	2011	2010		
POULINA GROUP HOLDING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère	Intégration globale
POULINA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
G.I.P.A SA	99,90%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ASTER INFORMATIQUE	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SOCIETES DU GROUPE	% Intérêt		% Contrôle		SOCIETES DU GROUPE	2011
ASTER TRAINING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SOCIETE MARITIME AMIRA	99,93%	99,93%	99,96%	99,96%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LE PASSAGE	99,89%	99,89%	99,89%	99,89%	Contrôle exclusif	Intégration globale
EZZEHIA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ROMULUS VOYAGES	99,40%	99,40%	99,40%	99,40%	Contrôle exclusif	Intégration globale
EL MAZRAA	98,70%	98,70%	98,71%	98,71%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ORCADE CORPORATION	57,13%	57,13%	58,19%	58,19%	Contrôle exclusif	Intégration globale
I.B.P	99,97%	99,97%	99,97%	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STE AGR DICK	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AGRO BUSINESS	99,99%	99,99%	99,99%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MED OIL COMPANY	99,99%	99,99%	99,99%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
POULINA TRADING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
OASIS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ZAHRET MORNAG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STE AGRICOLE EL JENENE	99,60%	99,60%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ENNAJAH	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
YASMINE	99,85%	99,85%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STE DE NUTRITION ANIMALE	99,95%	99,95%	99,96%	99,95%	Contrôle exclusif	Intégration globale
POOLSIDER	99,89%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CEDRIA	99,96%	99,96%	99,96%	99,96%	Contrôle exclusif	Intégration globale
JOYPE TUNISIE	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Poulina de Produits Métalliques "PPM"	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Sté Tunisienne Alimentaire du Sahel	79,95%	79,95%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LES GRANDS ATELIERS DU NORD	99,84%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
P.A.F.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
PROINJECT	99,86%	96,10%	99,99%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
TECHNOFLEX	99,94%	98,12%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ESSANA OUBAR	98,91%	98,91%	99,99%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
M.B.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CARTHAGO	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
UNIPACK	99,96%	97,58%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
TRANSPPOOL	99,98%	99,98%	99,98%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
T'PAP	99,94%	96,65%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SABA	99,24%	99,23%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALMES SA	99,97%	99,97%	99,99%	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SIDI OTHMAN	99,90%	99,28%	100,00%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Poulina de Batiments et Travaux Publics	60,24%	59,74%	60,25%	59,75%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STE AGRICOLE SAOUF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MED WOODS	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AVIPACK	99,83%	99,83%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
La Générale des Produits Laitiers	99,93%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MECAWAYS	97,30%	97,21%	97,43%	97,30%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Agro-Industrielle ESMIRALDA	99,86%	95,63%	100,00%	99,75%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SELMA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
PROMETAL PLUS	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
INTERNATIONAL TRADING COMPANY	84,64%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STE SUD PACK	92,43%	84,10%	92,50%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CONCORDE TRADE COMPANY	99,70%	97,09%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAGHREB INDUSTRIE	99,89%	99,89%	99,89%	99,89%	Contrôle exclusif	Intégration globale
BRIQUETERIE BIR M'CHERGA	99,69%	99,50%	99,73%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STE F.M.A	99,89%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ELIOS LOCALISATION	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
PARTNER INVESTMENT	99,89%	90,05%	100,00%	99,89%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MEDFACTOR	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GAN DISTRIBUTION	99,89%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société de Construction Industrialisée	100,00%	87,00%	100,00%	87,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Idéal Industrie de l'Est Algérie	99,91%	99,44%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STE GENERALE NOUHOUD	99,94%	99,82%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIPAM	92,81%	88,20%	98,77%	96,36%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SICMA	98,04%	93,18%	100,00%	98,04%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ORCADE NEGOCE	97,66%	97,57%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SOKAPO	93,32%	93,36%	93,36%	93,91%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CARVEN	68,42%	68,42%	68,80%	68,80%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STE ETTAAMIR	90,00%	95,00%	90,00%	95,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
KELY DISTRIBUTION	99,75%	99,75%	99,75%	99,75%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Transport Maritime et Terrestre "TMT"	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
HERMES INT BUSINESS LTD	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ETTAAMIR NEGOCE	86,50%	90,75%	95,00%	95,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Compagnie Générale de Bâtiment "CGB"	97,44%	97,44%	97,45%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LARIA int	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CARTHAGO BETON CELLULAIRE	96,24%	97,21%	96,24%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CARTHAGO BRIQUES	99,17%	98,55%	99,25%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SALAMBO CERAMIC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
IDEAL CERAMIQUE	74,89%	59,34%	75,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ATHENA FINANCES HOLDING OFFSHORE	99,79%	97,65%	99,91%	98,07%	Contrôle exclusif	Intégration globale
BORAQ	98,03%	97,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
PATISSERIE CHAHRAZED	99,91%	0,00%	100,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
KISSES	95,00%	0,00%	95,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
COGE BM	99,89%	0,00%	100,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
EL HASSANA	79,97%	0,00%	80,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MED INVEST COMPANY	48,85%	48,85%	48,98%	48,98%	Influence notable	Mise en équivalence
METAL GAN	48,95%	48,95%	48,95%	48,95%	Influence notable	Mise en équivalence
DEALER	32,84%	32,84%	48,00%	48,00%	Influence notable	Mise en équivalence

II. 2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation en 2011 :

Pour l'exercice 2011, les sociétés implantées en Lybie sont exclues du périmètre de consolidation, et ce pour indisponibilité des informations financières. La majorité de ces sociétés n'ont pas exercé leur activité en 2011, et ce compte tenu de la révolution en Lybie. La valeur des titres de participation détenus par le groupe dans ces sociétés s'élève à 55 659 686 DT, et est portée ainsi au poste « Titres de participation » (voir la note 3-1).

De même, la société « AGROMED » acquise au mois de Décembre 2010 sur décision de justice dans le cadre d'un règlement judiciaire, a été exclue du périmètre de consolidation en 2010 et en 2011 du fait que :

- Les états financiers ne sont pas assainis. Ainsi, les accords avec les créanciers (et notamment les banques, l'administration fiscale et la CNSS) ne sont pas traduits au niveau de la comptabilité de cette société.
- Les états financiers de cette société ne sont pas certifiés par un commissaire aux comptes et ce depuis l'exercice 2009.

Ainsi les sociétés exclues du périmètre de consolidation se présentent comme suit :

SOCIETES DU GROUPE	% INTERET		% Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	2011	2010	2011	2010		
Africaine de Transformation de Métaux	99,96%	100,00%	100,00%	100,00%	Non contrôle	Non consolidée
Tarapols Li Intaj Alaf Hayawania	40,99%	40,98%	41,00%	41,00%	Non contrôle	Non consolidée
Sahel Lebda Lissinaat Mawed El Binaa	72,00%	52,00%	72,00%	72,00%	Non contrôle	Non consolidée
Technique d'Emballage en Carton Lybie	92,31%	91,47%	92,36%	92,36%	Non contrôle	Non consolidée
Selja Lisinaat Elmothalajat	68,99%	68,99%	69,99%	70,00%	Non contrôle	Non consolidée
Poulina Libye de Constructions et Travaux Publics	55,21%	55,25%	55,25%	58,91%	Non contrôle	Non consolidée
Achghal Ezzaouia	33,13%	32,86%	55,00%	55,00%	Non contrôle	Non consolidée
Lebda Lissinaat El Plastiquia El Moussahama	51,76%	52,00%	52,00%	72,00%	Non contrôle	Non consolidée
Ettatouir Ettanmiaa El Omrania El Mochtaraka	36,14%	35,85%	60,00%	60,00%	Non contrôle	Non consolidée
Charika Afriquia Lissinaat Elajor	68,64%	52,00%	68,97%	69,93%	Non contrôle	Non consolidée
AGROMED	87,97%	52,61%	87,98%	52,68%	Non contrôle	Non consolidée

II. 3. ACTIFS :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2011 à 5 221 005 DT contre 7 164 240 DT au 31 décembre 2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Investissement de recherche & de développement</i>	67 063	67 063	67 063
<i>Concessions de marques, brevets, licences...</i>	602 021	602 692	602 692
<i>Logiciels</i>	5 446 751	5 098 290	5 098 291
<i>Fonds commercial</i>	2 289 323	2 958 582	2 958 582
<i>Droit au bail</i>	81 000	81 000	81 000
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	7 811	825 587	827 169
<i>Goodwill net d'amortissement (i)</i>	2 806 176	3 254 314	3 254 314
Total	11 300 145	12 887 529	12 889 111
<i>Moins Amortissements (hors Goodwill)</i>	-6 079 139	-5 723 289	-6 281 793
Total net	5 221 005	7 164 240	6 607 318

(i) Goodwill :

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe. Il présente au 31 décembre 2011 un solde de 2 806 176 DT net d'amortissements.

Note 2 : Immobilisations corporelles :

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2011 à 539 531 755 DT contre 509 683 179 DT au 31 décembre 2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Terrains</i>	56 626 173	48 523 659	48 523 659
<i>Constructions</i>	229 127 581	212 925 084	307 401 861
<i>Plantation</i>	3 720 946	3 211 965	3 211 965
<i>Cheptel</i>	2 400	2 930	2 930
<i>Installations. Technique. Matériel et outillage industriel</i>	435 793 587	392 875 905	392 875 905
<i>Matériels de Transport</i>	49 878 773	45 329 800	45 329 800
<i>Installation générale, agencement et aménagement</i>	107 762 124	88 077 061	88 077 061
<i>Equipement de bureau</i>	17 044 738	15 865 943	15 865 943
<i>Matériels d'emballages</i>	16 816 472	15 514 113	15 514 113
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	9 794 542	8 280 838	8 280 838
<i>Immobilisations à statut juridique particulier</i>	11 725 493	11 755 493	11 755 493
<i>Immobilisations en cours</i>	65 823 608	81 385 274	115 405 008
Total	1 004 116 439	923 748 066	1 052 244 576
<i>Moins Amortissements</i>	-464 584 684	-414 064 887	-433 716 005
Total net	539 531 755	509 683 179	618 528 571

Note 3 : Immobilisations financières :

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2011 à 129 894 331 DT contre 119 172 632 DT au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Titres de participation</i>	94 724 759	80 115 281	14 717 975
<i>Titres mis en équivalence</i>	31 048 637	32 052 700	44 131 811
<i>Prêts</i>	2 261 926	1 811 515	1 811 515
<i>Dépôts et cautionnements</i>	3 888 617	3 283 971	3 283 971
<i>Autres immobilisations financières (i)</i>	801 651	3 867 512	1 064 250
Total brut	132 725 591	121 130 979	65 009 522
<i>Moins Provisions</i>	-2 831 260	-1 958 347	-1 958 347
Total net	129 894 331	119 172 632	63 051 175

(i) Il s'agit essentiellement de placement de billets de trésorerie à plus d'un an.

3-1 Titres de participation :

Le solde brute du compte titres de participation au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

Titres	2011	2010 (En pro-forma)
ACM	500 000	500 000
AFFICHE TUNISIE	70 000	70 000
AGROMED	1 057 348	634 021
AM ATLAS	0	59 220
AMEN SICAR	167 882	167 882
BANQUE POPULAIRE	78 250	183
BANQUE ZITOUNA	4 000 000	4 000 000
BITUMEX	349 500	0
BTS	47 500	47 500
CLICHE ROYAL	0	252 000
CM LASER	75 000	75 000
COMPROAGRI	10 000	10 000
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500	12 500
CTC	150 000	150 000
Daouajine Bouznika	175 500	182 250
EL CHAHD	26 400	26 400
ELLISA SICAR	2 976 726	2 976 726
ENNAKL (i)	10 783 162	0
F3T	97 330	137 140
FIT	20 000	20 000
ICC	2 884 251	2 884 251
LA MARINA	200 000	200 000

MAILLE MODE	26 250	26 250
MED FOOD	1 463 000	1 463 000
MONTAZAH HAMMAMET SUD	195 228	0
NEGOCIM	26 000	26 000
NORD PARK	10 000	10 000
NUTRISTAR INT	43 886	43 886
O'claire	7 500	7 500
OXYMETAL France	324 267	324 267
SICAB	50 000	50 000
TEC MMP	10 486 000	10 486 000
TECHNIQUE INSPECTION ET CONTRÔLE	306 787	0
Technopole technologie de Sfax	50 000	50 000
TUNICODE	39 000	12 000
TUNIFIB	2 000 000	0
UMA	55 806	0
UNIFACTOR	300 000	300 000
Total des participations Hors Lybie	39 065 073	25 203 976
Africaine De Transformation de Métaux	9 795 342	9 795 342
ASHARIKA AL IFRIQUIA LISINAAT AL AAJOR	17 725 339	17 250 764
EZZAOUIA	1 758 997	1 758 997
GIPA LYBIE	2 958 611	2 958 611
POULINA LIBYE DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLIC	6 383 953	6 383 953
SAHEL LEBDA LISINAAT MAWED ALBINA	7 591 441	7 591 441
SHARIKAT LIBDA LISINAAT ALPLASTIKIA ALMOUSAHIMA	1 391 476	1 117 670
STE Trabols LIINTEJ ALAF	790 129	790 129
TEC LYBIE	7 264 398	7 264 398
Total des participations en Lybie	55 659 686	54 911 305
Total Général des participations	94 724 759	80 115 281

(i) Les titres de la société ENNAKL ont été reclassés du compte placements à court terme au compte titres de participation (placements à long terme), et ce en raison du changement de l'intention de leur détention.

3-2 Titres mis en équivalence :

Au 31/12/2011, les titres mis en équivalence totalisent la somme 31 048 637 DT et se détaillent comme suit :

Société	Titres mis en équivalence		Quote-part dans les réserves		Quote-part dans les résultats	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
Med Invest Company	30 703 545	31 706 432	-4 053 513	-2 947 958	-1 002 887	-1 105 555
METAL GAN	1 786	41 230	-945 770	-1 011 092	- 31 444	73 322
DEALER	343 306	305 038	152 409	120 638	39 251	26 936
TEC MMP (i)	0	12 079 111	0	863 231	0	729 880
Total	31 048 637	44 131 811	-4 846 874	-2 975 181	- 995 080	- 275 417

Note 4 : Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2011 comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Frais préliminaires</i>	3 329 233	3 166 133	3 166 133
<i>Charges à répartir</i>	131 096	356 331	356 331
<i>Autres actifs non courants des sociétés étrangères</i>	0	(i)928 583	10 132 525
Total	3 460 329	4 451 046	13 654 989

(i) Ces autres actifs non courants ont été totalement résorbés en 2011, et étaient essentiellement détenus par la société Algérienne SGN en 2010.

Note 5 : Stocks :

La valeur nette des stocks s'élève au 31 décembre 2011 à 357 895 656DT contre 329 169 432DT en 2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Matières premières</i>	233 553 572	219 393 736	273 746 368
<i>Fournitures et consommables</i>	8 941 026	8 005 802	8 005 802
<i>Travaux en cours</i>	31 965 387	28 536 151	28 536 151
<i>Produits finis</i>	64 741 199	53 465 936	53 465 936
<i>Stock de marchandises</i>	21 906 165	22 748 256	22 748 256
Total	361 107 350	332 149 882	386 502 513
<i>Provisions sur stocks</i>	-3 211 694	-2 980 450	-2 980 450
Total net	357 895 656	329 169 432	383 522 063

Note 6 : Clients et comptes rattachés :

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2011 à 182 755 346DT contre 157 998 926DT en 2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Clients</i>	105 035 429	(i) 77 679 512	72 594 276
<i>Clients effets à recevoir</i>	39 855 710	45 361 501	45 361 501
<i>Clients étrangers</i>	59 828 592	56 074 329	56 074 329
Total	204 719 731	179 115 342	174 030 106
<i>Provisions clients</i>	-21 964 386	-21 116 416	-21 116 416
Total net	182 755 346	157 998 926	152 913 690

(i) La variation de cette rubrique est due à l'élimination des soldes clients créditeurs de la filiale Libyenne pour 21 374 996 DT.

Note 7 : Autres actifs courants :

Au 31 décembre 2011, les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Avances au personnel</i>	0	3 274	12 467
<i>Etat impôts et taxes</i>	59 709 837	60 628 655	111 935 213
<i>Débiteurs divers</i>	2 795 992	4 586 035	4 830 062
<i>Comptes de régularisations</i>	38 594 748	34 181 228	41 406 365
Total	101 100 577	99 399 192	158 184 107

Note 8 : Placements et autres actifs financiers :

Au 31 décembre 2011, les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Échéances courantes sur prêts</i>	1 822	14 523	14 523
<i>Placements courants</i>	15 609 609	35 738 168	35 738 168
<i>Placement billet de trésorerie</i>	1 800 000	500 000	500 000
<i>Provisions</i>	-612 477	-242 801	-242 801
Total	16 798 954	36 009 890	36 009 890

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2011 un montant de 53 136 767DT contre 26 815 558DT au 31 décembre 2010 et s'analyse comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Effets à l'escompte</i>	1 557 143	907 028	907 028
<i>Banques</i>	50 928 236	25 612 428	26 708 873
<i>Caisses</i>	651 388	286 102	286 102
Total	53 136 767	26 815 558	27 902 003

II. 4. CAPITAUX PROPRES GROUPE, INTERETS MINORITAIRES ET PASSIFS :**Note 10 : Capitaux propres groupe :**

Les capitaux propres groupe et hors groupe se présentent comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Capital social</i>	180 003 600	166 670 000	166 670 000
<i>Réserves consolidés</i>	233 987 216	206 261 234	195 741 994
<i>Résultats consolidés</i>	44 949 855	73 101 647	75 660 644
Total	458 940 671	446 032 882	438 072 638

Note 11 : Intérêts minoritaires :

Les intérêts des minoritaires ont atteint 15 245 378DT au 31 décembre 2011 contre un solde de 18 358 917DT au 31 décembre 2010. Ils s'analysent comme suit:

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Part des minoritaires dans les réserves</i>	14 978 190	17 719 312	48 120 330
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>	267 188	639 606	3 168 942
Total	15 245 378	18 358 917	51 289 272

Note 12 : Passifs non courants :

Au 31 décembre 2011, l'encours des passifs non courants du par le groupe se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Emprunts</i>	447 239 272	(i)430 434 255	425 539 750
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3 623 938	3 600 994	3 600 994
Total	450 863 209	434 035 249	429 140 744

(i) Dont 59 120 000 DT fonds gérés de TDS constatés parmi les passifs courants au 31/12/2010.

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique a atteint 136 363 771DT au 31 décembre 2011 contre un solde de 135 463 523DT au 31 décembre 2010. Il s'analyse comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Fournisseurs locaux</i>	47 874 945	38 982 297	125 360 120
<i>Fournisseurs effets à payer</i>	26 544 678	31 283 533	31 283 533
<i>Fournisseurs retenues de garantie</i>	276 258	23 337	23 337
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	3 285 108	2 231 380	2 231 380
<i>Fournisseurs étrangers</i>	51 320 506	54 770 703	54 770 703
<i>Fournisseurs factures non parvenues</i>	7 062 276	8 172 272	8 172 272
Total	136 363 771	135 463 523	221 841 346

Note 14 : Autres passifs courants :

Au 31 décembre 2011, les autres passifs courants se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Clients avances et acomptes</i>	3 951 588	1 427 845	1 427 845
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	1 361 628	1 507 341	1 516 534
<i>Impôts et taxes</i>	46 794	22 802	51 329 361
<i>Comptes associés</i>	16 981	515 031	515 031
<i>Créditeurs divers</i>	15 227 633	12 173 577	14 215 521
<i>Compte de régularisation</i>	3 732 618	1 325 963	8 246 327
<i>Provisions courantes</i>	594 840	1 261 390	1 261 390
Total	24 932 083	18 233 949	78 512 009

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Échéance à moins d'un an sur emprunts</i>	111 852 876	(i) 110 854 557	159 891 874
<i>Emprunts courants liés au cycle d'exploitation</i>	128 340 218	104 881 034	55 843 717
<i>Découverts bancaires</i>	63 186 153	21 993 985	25 782 206
Total	303 379 246	237 739 576	241 517 797

(i) Dont 59 120 000 DT fonds gérés de TDS constatés parmi les passifs courants au 31/12/2010.

II. 5. ETAT DE RESULTAT :**Note 16 : Revenus :**

Les revenus se détaillent au 31 décembre 2011 comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Vente des produits finis et prestations de services</i>	1 078 450 147	959 810 327	1 034 246 752
<i>Vente de marchandises</i>	119 753 331	122 543 385	122 543 384
<i>Remises accordées</i>	-24 307 680	-22 848 369	-22 848 369
Total	1 173 895 799	1 059 505 343	1 133 941 767

Note 17 : Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se détaillent au 31 décembre 2011 comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Quote-part subvention d'investissement dans le résultat</i>	1 704 043	1 763 233	1 763 233
<i>Subventions d'exploitation</i>	2 801 158	1 723 586	1 727 794
<i>Autres produits d'exploitation</i>	96 812	67 739	68 553
Total	4 602 013	3 559 580	3 559 580

Note 18 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent au 31 décembre 2011 comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Achat non stocké de fournitures</i>	34 540 228	27 251 553	27 251 553
<i>Services extérieurs</i>	95 422 454	105 943 070	111 751 645
<i>Impôts et taxes</i>	3 006 706	2 526 927	2 526 927
Total	132 969 388	135 721 550	141 530 125

Note 19 : Charges financières nettes:

Les charges financières nettes se détaillent au 31 décembre 2011 comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010 (En pro-forma)	Solde au 31/12/2010
<i>Charges d'intérêts</i>	-40 694 448	-39 009 745	-39 905 008
<i>Produits financiers nets</i>	1 925 144	3 119 978	1 760 676
<i>Perte de change</i>	-8 879 600	-6 046 426	-6 046 426
<i>Gain de change</i>	6 139 456	4 096 434	5 834 739
Total	-41 509 448	-37 839 759	-38 356 019

Cabinet Salah Meziou

Expert Comptable
Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M.B04 -1082 Tunis

Union des Experts Comptables

Membre de Grant Thornton
16 rue Fatma Fehria,
1082 Mutuelle ville Tunis

Messieurs les actionnaires

**Poulina Group Holding
GP1 KM 12 EZZAHRA**

**RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers consolidés
Exercice clos au 31 Décembre 2011**

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport d'audit légal des états financiers de la société POULINA GROUP HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Nous avons audité les états financiers de la société POULINA GROUP HOLDING arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement professionnel de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés :

1-Les participations directes et indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 55 659 686 DT ne sont pas intégrées lors préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 et restent parmi les titres de participation, et ce raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au cours de l'exercice 2011.

Pour les besoins de la comparabilité dans le temps, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 ont été retraités afin d'exclure les sociétés établies en Libye du périmètre de consolidation.

2- Comme indiqué à la note II-2 la société PGH n'a pas consolidé les états financiers de la filiale AGROMED qu'elle a acquis fin décembre 2010 dans le cadre du règlement judiciaire de cette dernière, parce qu'elle n'a pas été en mesure de traduire correctement dans les comptes de ladite filiale les accords conclus avec les créanciers de cette dernière (banquiers, fournisseurs, CNSS...). Cette participation d'un montant de 1 057 348 Dinars a été donc comptabilisée suivant la méthode du coût.

Selon les normes comptables en vigueur, cette filiale aurait dû être consolidée du fait qu'elle est contrôlée par la société PGH à hauteur 87,98%.

A notre avis, à l'exception des incidences possibles des deux points évoqués aux paragraphes ci-dessus, les états financiers consolidés annexés au présent rapport, sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe PGH, ainsi que du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

4. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Tunis le 15 mai 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Salah MEZIOU

Mohamed FESSI

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS****Société AL KHOUTAF ONDULE**

Siège social : Route de Tunis Km 13 – Sidi Salah 3091 Sfax

La société AL KHOUTAF ONDULE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Chiraz DRIRA.

BILAN

(exprimé en dinars Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	REF NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2011	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOCIAL	14	4 000 000,000	4 000 000,000
RESERVES			
AUTRES CAPITAUX PROPRES	15	1 491 382,560	1 491 382,560
RESULTATS REPORTES	16	-1 484 520,216	-1 612 715,096
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		4 006 862,344	3 878 667,464
RESULTAT DE L'EXERCICE		184 161,943	128 194,880
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		4 191 024,287	4 006 862,344
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
ACTIFS COURANTS			
EMPRUNTS	8	912 089,075	754 242,500
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	9	11 586 130,699	10 880 973,320
PROVISIONS	19	16 838,093	2 568,811
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		382 390,792	726 992,931
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	10	2 503 163,597	2 192 537,091
MOINS : PROVISIONS	11	284 231,990	277 786,905
PASSIFS COURANTS		2 218 931,607	1 914 750,186
AUTRES ACTIFS COURANTS	12	479 431,721	420 102,781
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20	1 636 720,229	1 195 859,874
MOINS : PROVISIONS			
AUTRES PASSIFS COURANTS	21	273 027,232	147 239,539
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	22	364 493,893	372 421,847
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS			
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		2 774 241,354	1 715 521,260
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	13	49 906,277	152 772,026
TOTAL DES PASSIFS		2 656 632,146	2 442 514,191
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		3 648 757,518	3 230 885,110
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		6 847 656,433	6 449 376,535
TOTAL DES ACTIFS		6 847 656,433	6 449 376,535

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars Tunisien)

(Modèle autorisé)	REF NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2011	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
REVENUS	23	5 691 474,793	4 917 253,397
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24	64 388,494	60 200,971
PRODUCTION IMMOBILISEE			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		5 755 863,287	4 977 454,368
CHARGES D'EXPLOITATION			
VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS (en + ou -)	25	-118 309,133	211 809,259
ACHATS D'APPROVISIONNEMENT ET MATIERE 1ERE CONSOMMES	26	3 869 240,028	3 115 546,351
ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES			
CHARGES DE PERSONNEL	27	924 026,516	610 158,335
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS	28	323 044,637	292 150,890
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	29	483 996,025	523 228,909
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		5 481 998,073	4 752 893,744
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			
		273 865,214	224 560,624
CHARGES FINANCIERES NETTES	30	88 911,468	101 389,897
PRODUITS DES PLACEMENTS (FINANCIERS)	31	148,986	276,244
AUTRES GAINS ORDINAIRES	32	5 418,360	23 347,197
AUTRES PERTES ORDINAIRES	33	97,820	13 328,778
RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV. IMPÔT		190 423,272	133 465,390
IMPOT SUR LES BÉNÉFICES	34	6 261,329	5 270,510
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AP. IMPOT		184 161,943	128 194,880
ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES (GAINS/PERTES)		0,000	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		184 161,943	128 194,880

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars Tunisien)

MODELE AUTORISE	BILAN AU 31/12/2011	BILAN AU 31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	184 161,943	128 194,880
AJUSTEMENTS POUR :		
* AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
* VARIATION DES :	323 044,637	292 150,890
- STOCKS		
- CREANCES		
- AUTRES ACTIFS	- 157 827,184	20 309,216
- FOURNISSEURS	- 310 626,506	- 481 170,613
- AUTRES PASSIFS COURANTS	- 62 163,335	29 135,322
* REPRISE SUR PROVISIONS ANTERIEURES	442 494,750	293 216,172
* PRODUITS NETS DES PLACEMENTS	128 187,693	- 7 733,561
	- 4 494,736	- 18 686,677
	-148,986	0,000
	2 628,494	0,000
	0,000	- 19 000,000
* INTERETS COURUS ET NON ENCORE ECHUS	28 144,470	39 594,134
* PLUS VALUE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 350,482	50 877,291
* INTERETS EMPRUNTS		
* INTERETS LEASING		
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION	610 751,722	326 887,054
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	- 278 843,630	- 217 395,531
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,000	19 000,000
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	- 278 843,630	- 198 395,531
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS POUR AUGMENTATION DU CAPITAL DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS		
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS (VIREMENT BANCAIRE DOUBLEMENT RECU)	2 993,978	0,000
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS ET INTERETS	- 437 767,813	- 371 714,211
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES COMPTES COURANTS DES SOCIETES ASSOCIEES		0,000
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 434 773,835	- 371 714,211
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	0,000	0,000
VARIATION DE TRESORERIE	- 102 865,743	- 243 222,688
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	152 772,020	395 994,708
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	49 906,277	152 772,020

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers relatifs à l'exercice comptable clos au 31 décembre 2011 totalisent au bilan un montant de 6.847.656 dinars et dégagent un bénéfice net d'impôt sur les sociétés de 184.162 dinars.

I- PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE :

La société exerce ses activités dans le domaine de l'emballage . Elle fabrique les boites, les présentoirs, les étuis et les caisses en carton micro ondulé. Son activité s'étend sur le marché local et à l'exportation.

Le capital social est fixé à la somme de 4 000 000 dinars, divisé en 200 000 actions nominatives de 20 dinars chacune.

Les présents états financiers dégagent un total de fonds propres pour une valeur de 4.191.024 dinars ce qui fait apparaître une augmentation de 4,5% par rapport à l'exercice 2010 due au bénéfice de l'exercice.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27/12/1993 portant promulgation du code d'incitations aux investissements, titre II : "Les incitations communes".

II- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

La société a procédé a une réévaluation libre au titre de l'exercice 2005 de certaines de ses immobilisations corporelles en se basant sur une expertise établie par un expert judiciaire en mécanique désigné par ordonnance sur requête.

La société a appliqué les nouvelles règles apportées par la réglementation fiscale en matière des amortissements en ce qui concerne notamment, la détermination de la valeur amortissable et de la durée de l'amortissement conformément aux règles prévues par la NCT n° 5, ce qui explique l'absence d'amortissements non déductibles.

Ainsi, la dotation aux amortissement de l'exercice a été déterminée sur la base du coût d'acquisition des immobilisations, et de la VCN au 31/12/2006 (Coût d'acquisition - amortissements antérieurs) pour les immobilisations exploitées avant le 01/01/2007, réparti sur la durée de vie économique, confirmée par les responsables du service maintenance de la société, tout en respectant les taux d'amortissement maximums fixés par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires et la durée minimale des amortissements des actifs exploités dans le cadre des contrats de leasing et la valeur des actifs

immobilisés pouvant faire l'objet d'un amortissement intégral au titre de l'année de leur utilisation.

2-2 : Politique des provisions

L'estimation des provisions pour dépréciation des créances dont le recouvrement semble incertain est effectuée sur la base d'une balance par ancienneté d'âge adressée à la direction commerciale qui donne un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité de constituer des provisions ou non. Le total des provisions pour dépréciation s'élève au 31 décembre 2011 à 284.231 dinars.

2-3 : Valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

*Les matières premières, matières consommables et les pièces de rechange : au cout moyen pondéré.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

*Les produits finis sont valorisés généralement au prix de vente hors taxes déduction faite de la marge bénéficiaire.

*Les déchets sont valorisés à la valeur de réalisation nette,

2-4 : Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et de réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

2-5 : Impôts sur les Sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

2-6 : Taxe sur la Valeur Ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte "Etat, TVA collectée", alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte " Etat TVA récupérable ".

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeurs ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2011 s'est marquée, suite à la révolution du 14/01/2011, par l'abandon du recours à la sous-traitance de la main d'œuvre (à travers les sociétés de services), ce que s'est traduit par le recrutement du personnel en question d'une part, et l'augmentation des charges du personnel suite aux augmentations imposées par les circonstances (à fin de maintenir le climat social sain et éviter l'arrêt des activités).

IV- NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES :

	Exercice clos au :	31/12/2011	31/12/2010
Note : 1	<u>Immobilisations incorporelles</u>		
	Cette rubrique totalise un montant de :	3 911,200 dinars	3 911,200 dinars
	Elle se détaille comme suit :		
	* Logiciels informatiques	3 911,200 dinars	3 911,200 dinars
Note : 2	<u>Amortissement des immobilisations incorporelles</u>		
	Cette rubrique totalise un montant de :	3 155,144 dinars	2 151,411 dinars
	Elle se détaille comme suit :		
	* Logiciels informatiques	3 155,144 dinars	2 151,411 dinars

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos au :

31/12/2011

31/12/2010

Note : 3 Immobilisations corporelles

Cette rubrique totalise un montant de : 7 682 753,405 dinars 7 414 410,375 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Matériels industriels	5 852 901,348 dinars	5 647 731,548 dinars
* Agencements at aménagements matériels indu	44 529,750 dinars	44 529,750 dinars
* Matériels de transport	248 893,905 dinars	222 944,842 dinars
* Installations générales aménag. divers	23 522,065 dinars	17 816,719 dinars
* Equipements de bureau	62 835,217 dinars	59 729,676 dinars
* Matériels informatiques	48 220,666 dinars	44 958,131 dinars
* Agencements at aménagements sur terrains d	450 619,005 dinars	450 619,005 dinars
* Immobilisations en cours	49 008,122 dinars	23 857,377 dinars
* Immobilisations a statut juridique particulier	902 223,327 dinars	902 223,327 dinars

Note : 4 Amortissement des immobilisations corporelles

Cette rubrique totalise un montant de : 4 499 411,146 dinars 4 209 584,835 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Matériels industriels	3 704 052,870 dinars	3 527 593,877 dinars
* Agenc. et aménag. matériel industriel	42 976,681 dinars	41 796,730 dinars
* Matériels de transport	203 444,969 dinars	183 880,801 dinars
* Installations générales aménagements divers	12 374,973 dinars	11 335,850 dinars
* Equipements de bureau	47 955,164 dinars	44 684,302 dinars
* Matériels informatiques	42 573,274 dinars	39 158,404 dinars
* Agencements et aménagements sur terrains d	203 376,645 dinars	187 076,223 dinars
* Immobilisations à statut juridique particulier	242 656,570 dinars	174 058,648 dinars

Note : 5 Immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant de : 5 280,000 dinars 6 480,000 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Titres de participation	1 000,000 dinars	1 000,000 dinars
* Dépôts et cautionnements	980,000 dinars	980,000 dinars
* Prêts au personnel	3 300,000 dinars	4 500,000 dinars

Note : 6 Provision Pour dépréciation des immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant de : 980,000 dinars 980,000 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Dépôts et cautionnements	980,000 dinars	980,000 dinars
----------------------------	----------------	----------------

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos au :	31/12/2011	31/12/2010
Note : 7 <u>Autres actifs non courants</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	10 500,600 dinars	6 406,096 dinars
Elle se détaille comme suit :		
*Charges à répartir	29 718,886 dinars	19 218,286 dinars
*Résorption	-19 218,286 dinars	-12 812,190 dinars
Note : 8 <u>Stocks</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	912 068,043 dinars	754 240,859 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Matières premières	509 412,882 dinars	535 403,927 dinars
* Matières consommables	105 439,136 dinars	37 453,212 dinars
* Pièces de rechange	36 369,268 dinars	38 846,096 dinars
* Produits semi-finis	35 469,810 dinars	21 663,000 dinars
* Produits finis	192 324,947 dinars	119 570,510 dinars
* Stocks de déchets	33 052,000 dinars	1 304,114 dinars
Note : 9 <u>Provisions pour dépréciation des stocks</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	11 580,130 dinars	10 980,736 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Produits finis	6 486,000 dinars	6 486,000 dinars
* Matières consommables	5 094,130 dinars	4 494,736 dinars
Note : 10 <u>Clients et comptes rattachés</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	2 503 163,597 dinars	2 192 537,091 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Clients ordinaires	888 679,179 dinars	898 868,631 dinars
* Clients effets à recevoir	1 330 252,428 dinars	1 010 994,465 dinars
* Clients douteux	284 231,990 dinars	282 673,995 dinars
Note : 11 <u>Provisions pour dépréciation des créances clients</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	284 231,990 dinars	277 786,905 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Provision pour dép. des créances douteuses	284 231,990 dinars	277 786,905 dinars

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos au :	31/12/2011	31/12/2010
Note : 12 <u>Autres actifs courants</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	479 431,721 dinars	420 102,781 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Personnel et comptes rattachés	14 900,546 dinars	11 830,000 dinars
* Etat et collectivités publiques	0,000 dinars	5 177,801 dinars
* Etat crédit d'impôts	386 715,070 dinars	398 582,584 dinars
* Etat TVA en attente de récupération	1 704,248 dinars	1 339,019 dinars
* Débiteurs divers	73 074,634 dinars	0,000 dinars
* Charges constatées d'avances	2 932,067 dinars	3 173,377 dinars
* Produits à recevoir	105,156 dinars	0,000 dinars
Note : 13 <u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	49 906,277 dinars	152 772,020 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Valeurs à l'encaissement	2 942,635 dinars	115 232,670 dinars
* STB	5 704,672 dinars	1 819,569 dinars
* ATB 1071/66	2 960,034 dinars	2 960,034 dinars
* ATB 3911/57	2 129,145 dinars	2 133,281 dinars
* Amen Bank	34 881,991 dinars	30 079,156 dinars
* Caisse	1 287,800 dinars	547,310 dinars
Note : 14 <u>Le capital social</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	4 000 000,000 dinars	4 000 000,000 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Capital social	4 000 000,000 dinars	4 000 000,000 dinars
Note : 15 <u>Résèrve Spéciale de réévaluation libre</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	1 491 382,560 dinars	1 491 382,560 dinars
L'opération de la réévaluation libre du matériel industriel a été effectuée par un expert désigné par ordonnance sur requette N° 36891 a dégagé une réserve spéciale de réévaluation de :		
* Résèrve Spéciale de réévaluation	1 491 382,560 dinars	1 491 382,560 dinars
Note : 16 <u>Résultats reportés</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	-1 484 520,216 dinars	-1 612 715,096 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Résultats reportés	-1 484 520,216 dinars	-1 612 715,096 dinars

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos au :	31/12/2011	31/12/2010
Note : 17 Provisions pour risques et charges		
Cette rubrique totalise un montant de :	16 838,093 dinars	2 568,811 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Provisions pour pénalités et amendes	16 838,093 dinars	2 568,811 dinars
Note : 18 Emprunts à plus d'un an		
Cette rubrique totalise un montant de :	309 375,000 dinars	515 625,000 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Emprunt bancaire	309 375,000 dinars	515 625,000 dinars
Note : 19 Emprunts à plus d'un an		
Cette rubrique totalise un montant de :	56 177,699 dinars	208 799,120 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Emprunt leasing	56 177,699 dinars	208 799,120 dinars
Note : 20 Les fournisseurs et comptes rattachés		
Cette rubrique totalise un montant de :	1 636 720,229 dinars	1 195 859,874 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Fournisseurs d'exploitation	195 166,052 dinars	150 969,529 dinars
* Fournisseurs effets à payer	1 428 696,280 dinars	1 037 222,057 dinars
* Fournisseurs d'immobilisations	0,000 dinars	7 213,475 dinars
* Fournisseurs factures non parvenues	12 857,897 dinars	454,813 dinars
Note : 21 Autres passifs courants		
Cette rubrique totalise un montant de :	273 027,232 dinars	147 239,539 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Personnel et comptes rattachés	47 650,543 dinars	37 475,495 dinars
* Personnel et oppositions sur salaires	91,354 dinars	82,219 dinars
* Etat retenues à la source sur salaires	11 687,192 dinars	7 199,734 dinars
* Etat retenues à la source sur autres règlement	11 182,985 dinars	16 127,493 dinars
* Etat TVA à payer	26 768,182 dinars	0,000 dinars
* Etat FODEC à payer	5 410,044 dinars	3 861,445 dinars
* Etat timbres fiscaux	19,800 dinars	20,100 dinars
* Etat TFP à payer	1 579,813 dinars	1 079,447 dinars
* Etat FOPROLOS à payer	1 579,813 dinars	1 079,447 dinars
* Etat TVA à régulariser	132,000 dinars	0,000 dinars
* Comptes courants associés	3 750,000 dinars	3 750,000 dinars
* Actionnaires jetons de présence	30 000,000 dinars	18 750,000 dinars
* Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 070,172 dinars	40 050,640 dinars
* Crédoeurs divers	49 101,616 dinars	0,000 dinars
* Comptes de régularisation	18 003,718 dinars	17 763,519 dinars

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos au :

31/12/2011

31/12/2010

Note : 22 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique totalise un montant de :	364 493,893 dinars	372 421,847 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Échéances à moins d'un an crédit STB	206 250,000 dinars	103 125,000 dinars
* Échéances à moins d'un an crédit leasing	0,000 dinars	265 351,467 dinars
* Échéances à moins d'un an crédit leasing	152 621,421 dinars	0,000 dinars
* Intérêts courus	2 628,494 dinars	3 945,380 dinars
* Virements en attente en devises	2 993,978 dinars	0,000 dinars

Note : 23 Revenus

Cette rubrique totalise un montant de :	5 691 474,793 dinars	4 917 253,397 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Vente en suspension de TVA & à l'export	624 823,290 dinars	612 199,770 dinars
* Vente locales	5 023 744,953 dinars	4 280 659,007 dinars
* Travaux de sous-traitance	42 906,550 dinars	24 394,620 dinars

Note : 24 Autres produits d'exploitation

Cette rubrique totalise un montant de :	64 388,494 dinars	60 200,971 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Reprises sur provisions stocks	4 494,736 dinars	3 471,080 dinars
* Reprises sur provisions pour risque et charges	0,000 dinars	12 815,366 dinars
	0,000 dinars	2 400,231 dinars
* Reprises sur provisions créances douteuses	59 893,758 dinars	41 514,294 dinars
* Transfert de charges		

Note : 25 Variation des stocks des produits finis et encours

Cette rubrique totalise un montant de :	-118 309,133 dinars	211 809,259 dinars
Elle se détaille comme suit :		
*Variation des stocks des produits finis	-72 754,437 dinars	147 134,493 dinars
*Variation des stocks des produits semi-finis	-13 806,810 dinars	58 899,460 dinars
*Variation des stocks de déchets	-31 747,886 dinars	5 775,306 dinars

Note : 26 Achats d'approvisionnements et matières premières

Cette rubrique totalise un montant de :	3 869 240,028 dinars	3 115 546,351 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Achats matières premières locales	3 476 131,690 dinars	2 814 297,287 dinars
* Variation des stocks de matières	25 991,045 dinars	-224 129,904 dinars
* Achats matières premières étrangers	0,000 dinars	150 977,027 dinars
* Achats matières consomma.et autres	430 115,814 dinars	313 360,871 dinars
	-65 509,096 dinars	32 629,861 dinars
* Variation des stocks matières consommables et PR	73 337,311 dinars	87 333,360 dinars
* Autres Achats et prestation services	-70 826,736 dinars	-58 922,151 dinars
* R.R.R. Obtenus		

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos au :	31/12/2011	31/12/2010
<u>Note : 27 Charges du personnel</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	924 026,516 dinars	610 158,335 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Salaires bruts	760 463,273 dinars	507 056,809 dinars
* Charges sociales légales	122 524,071 dinars	78 741,028 dinars
* Autres charges de personnel	41 039,172 dinars	24 360,498 dinars
<u>Note : 28 Dotations aux amortissements et aux provisions</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	323 044,637 dinars	292 150,890 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Immobilisations incorporelles	1 003,733 dinars	1 306,941 dinars
* Immobilisations corporelles	289 826,311 dinars	267 864,928 dinars
* Résorption charges à répartir	6 406,096 dinars	8 646,462 dinars
* Provisions pour dépréciation des stocks	5 094,130 dinars	10 980,736 dinars
* Provisions pour dépréciation des créances	6 445,085 dinars	783,012 dinars
* Provisions pour risque	14 269,282 dinars	2 568,811 dinars
<u>Note : 29 Autres charges d'exploitation</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	483 996,025 dinars	523 228,909 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Achats non stockés	63 020,772 dinars	54 438,487 dinars
* Locations et charges locatives	40 000,000 dinars	41 200,000 dinars
* Entretiens et réparations	65 949,070 dinars	49 055,355 dinars
* Primes d'assurances	19 652,934 dinars	18 866,478 dinars
* Etudes recherches et autres services extérieur	3 806,200 dinars	5 921,800 dinars
* Honoraires société de services & personnel ext	83 160,082 dinars	150 309,724 dinars
* Honoraires et rémunérations intermédiaires	20 812,678 dinars	22 773,758 dinars
* Publicité publication et relations publiques	7 722,810 dinars	5 552,533 dinars
* Subventions et dons	3 930,000 dinars	3 700,000 dinars
* Transport et déplacement	107 180,980 dinars	115 385,945 dinars
* Déplacements missions et réceptions	6 354,238 dinars	5 077,366 dinars
* Frais postaux et frais de communications	8 097,881 dinars	7 855,982 dinars
* Services bancaires et assimilés	2 266,539 dinars	7 065,945 dinars
* Jetons de présence	30 000,000 dinars	18 750,000 dinars
* Impôts et taxes	22 041,841 dinars	17 275,536 dinars
* Imputation de transfert de charges	0,000 dinars	0,000 dinars

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos au :	31/12/2011	31/12/2010
Note : 30 Charges financières nettes		
Cette rubrique totalise un montant de :	88 911,468 dinars	101 389,897 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Intérêts crédits bancaires et leasing	66 791,952 dinars	95 682,606 dinars
* Intérêts sur escomptes et autres	20 376,586 dinars	2 143,201 dinars
* Pertes de change	1 934,126 dinars	4 244,136 dinars
* Gains de change	-191,196 dinars	-680,046 dinars
Note : 31 Produits de placement		
Cette rubrique totalise un montant de :	148,986 dinars	276,244 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Produits de placement	148,986 dinars	276,244 dinars
Note : 32 Autres gains ordinaires		
Cette rubrique totalise un montant de :	5 418,360 dinars	23 347,197 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Produits sur éléments non récurrents	750,428 dinars	19 028,827 dinars
* Subvention d'exploitation	2 634,032 dinars	2 284,470 dinars
* Loyer matériels	2 033,900 dinars	2 033,900 dinars
Note : 33 Autres pertes ordinaires		
Cette rubrique totalise un montant de :	97,820 dinars	13 328,778 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Pertes sur éléments non récurrents	97,820 dinars	13 328,778 dinars
Note : 34 Impôts sur les sociétés		
Cette rubrique totalise un montant de :	6 261,329 dinars	5 270,510 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Impôts sur les sociétés 2011	6 261,329 dinars	5 270,510 dinars
Note : 35 Reports déficitaires		
Les reports déficitaires non encore imputés s'élèvent à dinars et se détaille comme suit :		
et se détaille comme suit:	1 308 278,471 dinars	1 374 488,079 dinars
* Amortissements réputés différés 2001	1 202 158,312 dinars	1 268 367,920 dinars
* Amortissements réputés différés 2003	106 120,159 dinars	106 120,159 dinars

التقرير العام

الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2011

السادة مساهمو شركة " الخطاف الورق المقوى "

I- التقديم:

01 - تنفيذًا لمهمة مراقب الحسابات التي وقع تكليفي بها من طرف الجلسة العامة وطبقًا للمعايير العالمية للمراجعة المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية يشرفني أن أوافيكم بنتيجة أعمال المتعلّقة بالسنة المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2011.

02 - قمت بمراجعة موازنة شركة " الخطاف الورق المقوى " المختتمة في 31 ديسمبر 2011 وكذلك قائمة النتائج وجدول التدفقات المالية والإيضاحات حول القوائم المالية المختتمة في نفس التاريخ.

03 - إن الموازنة المرافقة لهذا التقرير بها مجموع 6 847 656 دينار وتظهر ربحًا محاسبيًا صافيًا قدره 184 161 دينار.

04 - تم إعداد القوائم المالية تحت مسؤولية مجلس إدارتكم وتمثّل مسؤوليتنا في إبداء الرأي فيها بعد المراجعة والتدقيق.

II- مدى التدقيق:

05 - إن مهمتنا المنجزة طبقًا للمعايير العالمية للمراجعة تم تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضمان الكافي حول عدم احتواء القوائم المالية على أخطاء من شأنها أن تحد من قانونية ونزاهة القوائم المالية.

06 - لقد قمت بتدقيق العناصر المؤيدة للمعلومات التي تضمنتها القوائم المالية وذلك بدراسة عينات ممثلة وكذلك بإجراء كل عمليات المراجعة التي اعتبرتها لازمة وضرورية.

07 - لقد قمت بالتأكد بصفة دورية من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما توليت تقييم المبادئ المحاسبية المتبعة والتفديرات المهمة المعتمدة وكذلك النظر في كيفية تقديم القوائم المالية.

بالرغم من العديد من التحسينات التي أدخلت على النظام الداخلي ما زال هذا الأخير في حاجة إلى المزيد من العناية غير أننا لم نسجل أي انعكاس يجدر ذكره على حسابات الشركة.

08 - إن تعصباتنا تمثل أساسا كافيا لإبداء رأينا في قانونية ونزاهة القوائم المالية حيث تولينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها.

III- إبداء الرأي:

09- بالرجوع إلى ما قمت به من تدقيقات وعنايات وطبقا لما تملبه قواعد المهنة ووفقا للمبادئ المعمول بها حسب رأينا إن القوائم المالية قانونية ونزيهة وتقدم بصورة وفيّة في كل جوانبها المهمة الحالة المالية لشركة " الخطاف الورق المقوى" في 31 ديسمبر 2011 وكذلك نتيجة عملياتها والتحرّكات المالية للسنة المالية المختتمة بالتاريخ المذكور.

10- إن المعلومات المالية التي يتضمنها تقرير مجلس الإدارة مطابقة للقوائم المالية المصاحبة لهذا التقرير وذلك باعتبار المبادئ المحاسبية المنفق عليها.

صفائس في 03 ماي 2012

Chiraz Daira
Expert - Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre

مراقبة الحسابات

شراز دريرة

التقرير الخاص

الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2011

السادة مساهمو شركة " الخطاف الورق المقوى".

طبقا لمقتضيات الفصول 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية يشرفني إعلامكم بأنه عند قيامي بمهمتي توليت التعرض إلى العمليات التالية:

أ) الإتفاقيات والعمليات المبرمة حديثا:

✓ تولي شركة "الخطاف الورق المقوى" القيام بعمليات مناولة لفائدة شركة الخطاف الأم خلال سنة 2011 بما قدره 44 642 دينار ومليّ 724 مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولي شركة "الخطاف الورق المقوى" القيام بعمليات مناولة مع شركة الخطاف الأم خلال سنة 2011 بما قدره 72 186 دينار ومليّ 460 مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولي شركة "الخطاف الورق المقوى" شراء أطباق مطبوعة من شركة الخطاف الأم خلال سنة 2011 بما قدره 2 312 463 دينار ومليّ 311 مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تحميل شركة "الخطاف الأم" خلال سنة 2011 أجور وأعباء اجتماعية تخص بعض العملة وقدر ذلك 59 893 دينار و مليّ 758 مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تحمّل شركة "الخطاف الورق المقوى" مبلغ 905 دينار و مليّ 616 مات بعنوان قسط التأمين

المتعلق بالعون المنتدب من شركة الخطاف الأم.

✓ تولّي شركة "الخطاف الورق المقوّى" شراء مواد استهلاكيّة خلال سنة 2011 من شركة "SOTUPRIN" وكيلها السيد عبد الجليل الهنتاتي بما قدره 1 272 دينار و مليّد965مات باعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تولّي شركة "الخطاف الورق المقوّى" القيام بعمليات بيع خلال سنة 2011 لفائدة شركة "SOTUPRIN" وكيلها السيد عبد الجليل الهنتاتي بما قدره 112 408 دينار و مليّد983مات باعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تمّتع شركة "الخطاف الورق المقوّى" بتخفيض سنوي مالي من طرف شركة "الخطاف الأم" بما قدره 70 826 دينار و مليّد736مات دون اعتبار الأدااءات.

تمّ ترخيص هاته الإتفاقيات من طرف مجلسي إدارتكم المنعقدين بتاريخ 04 أفريل 2011 وبتاريخ 29 مارس 2012.

تعرض كلّ هذه الإتفاقيات على جلسنتكم العامّة للمصادقة عليه.

ب) الإتفاقيات والعمليات القديمة :

✓ كراء المحلّ الثّابع لشركة الخطاف الأم والكائن بطريق تونس كلا3.5م إلى شركة "الخطاف الورق المقوّى" بمعين كراء سنوي قدره 40 000 دينار دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس إدارة شركة "الخطاف الأم" المنعقد بتاريخ 21 أفريل 1993.

✓ تحمّل شركة "الخطاف الورق المقوّى" أشغال بناء السياج الخارجي للعقار الكائن بطريق تونس كلا3.5م والذي هو على ملك شركة الخطاف الأم وقد بلغت قيمة الأشغال إلى موفى سنة

2011 ما قدره 49 008 دينار ومليّد122مات بما في ذلك تكلفة بناء ورشة الصيانة بالجهة الشرقية

للسياج.

تم ترخيص هاته الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 24 مارس 2010 وبتاريخ 02 ماي 2011 وبتاريخ 29 مارس 2012.

✓ تحمل شركة "الخطاف الورق المقوى" معلوم إستهلاك الهاتف المتعلق بسنة 2011 و قدره 996 دينار .

✓ تسويغ "شركة الخطاف الورق المقوى" لشركة الخطاف الأم آلة تحضير أفلام الطباعة وآلة تحضير أطباق الطباعة بمبلغ قدره 2 400 دينار في السنة باعتبار الأداء على القيمة المضافة على أن تكون مصاريف التأمين و النقل على كاهل الشركة الأم .

تم ترخيص هذه الإتفاقيات من طرف مجلس إدارة شركة "الخطاف الأم" المنعقد بتاريخ 06 ديسمبر 2004.

وتجدر الإشارة إلى أن كل الإتفاقيات والعمليات القديمة تم تجديد ترخيصها من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 29 مارس 2012 .

ج) واجبات والتزامات الشركة تجاه مسيرتها:

✓ أجرة شهرية صافية للمدير العام قدرها 3 000 دينار خالية من الضرائب تم ضبطها من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 10 ماي 2009 وتم تجديدها ضمن قرار تعيين المدير العام من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 22 ماي 2011.

✓ منحة مكافأة آخر السنة للمدير العام المساعد قدرها 3 000 دينار صافية من الأداءات تم إقرارها من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 22 ماي 2011 وتم ضبطها من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 29 مارس 2012 وقد دوّنت هذه المنحة بحساب أعباء للدفع.

✓ سيارة إدارية على ذمة المدير العام المساعد من نوع "PASSAT DIESEL" قيمتها 53 000 دينار مع تحمّل الشركة لكلّ معالم الصيانة والجباية والضمان والمحروقات وباقي الأعباء اللازمة لاستغلال السيارة المذكورة.

تمّ ترخيص هذه الاتفاقية بمقتضى محاضر مجلس الإدارة بتاريخ 19 ديسمبر 2008 وبتاريخ 24 مارس 2010 وتمّ تجديد هذه الإتفاقية بموجب قرار مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 22 ماي 2011.

✓ تحمّل شركة الخطاف الورق المقوى أعباء المحروقات لسيارة المدير العام التي هي على ملك شركة الخطاف الأتم وقد بلغت هذه الأعباء خلال سنة 2011 ما قدره 3 440 دينار.

تمّ ترخيص هذه الاتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 24 مارس 2010 وتمّ تجديد هذه الإتفاقية بموجب محضر مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 22 ماي 2011 وتمّ ضبط أعباء المحروقات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 29 مارس 2012.

✓ منحة حضور لأعضاء مجلس الإدارة بمبلغ جملي قدره 15 000 دينار خالية من الضرائب بمقتضى محضر الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 22 ماي 2011. وتعرض هذه الإتفاقيات على جليستكم العامة للمصادقة عليها.

صفاقس في 03 ماي 2012


Chiraz DRIRA
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre

مراقبة الحسابات
شراز دريرة

SICAV BNA
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/03/2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 6 avril 2012 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 mars 2012, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers trimestriels sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 79,03% de l'actif total au 31 mars 2012. Cette proportion est en deçà du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT
Abderrazak GABSI, *Managing Partner*

Tunis, le 21 mars 2012

BILAN			31 mars	31 mars	31 décembre
(Montants exprimés en dinars)		Notes	2012	2011	2011
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	2 246 783	2 190 463	2 124 271
	- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 115 926	2 069 455	1 994 556
	- Titres OPCVM		130 858	121 008	129 715
	Placements monétaires et disponibilités :		595 990	716 667	525 729
	- Placements à terme	3.2	595 339	715 824	525 091
	- Disponibilités		651	843	638
	Débiteurs divers		-	-	-
	TOTAL ACTIF		2 842 773	2 907 130	2 650 000
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	9 376	9 143	9 097
	Autres créditeurs divers	3.4	32 270	106 472	10 389
	Total passif		41 646	115 615	19 486
ACTIF NET	Capital		2 795 651	2 783 740	2 606 704
	Capital en nominal :	3.5	3 001 500	3 315 300	2 875 400
	- Capital début de période		2 875 400	3 403 100	3 403 100
	- Emission en nominal		546 800	814 800	2 767 000
	- Rachat en nominal		-420 700	-902 600	-3 294 700
	Sommes non distribuables :	3.6	-205 849	-531 560	-268 696
	- Des exercices antérieurs		-268 696	-110 926	-110 926
	- De l'exercice en cours		62 847	-420 634	-157 770
	Sommes distribuables :		5 476	7 775	23 810
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.7	-19 378	-17 270	23 797
	- Sommes distribuables de l'exercice clos		24 853	25 030	13
	- Report à nouveau		1	15	-
	Actif net		2 801 127	2 791 515	2 630 514
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 842 773	2 907 130	2 650 000

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	-	-	91 848
- Dividendes		-	-	90 479
- Revenus des titres OPCVM		-	-	1 369
Revenus des placements à terme	4.2	2 729	5 305	16 727
Total des revenus des placements		2 729	5 305	108 575
Charges de gestion des placements	4.3	-9 376	-9 142	-35 900
Revenus nets des placements		-6 647	-3 837	72 675
Autres charges d'exploitation	4.4	-11 729	-11 613	-47 193
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-18 376	-15 450	25 482
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 002	-1 820	-1 685
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		-19 378	-17 270	23 797
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 002	1 820	1 685
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		155 479	-362 525	2 347
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		-79 196	16 759	-152 496
Frais de négociation		-2 387	-396	-9 556
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		73 896	-346 162	-159 705
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	55 520	-361 612	-134 223

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du	Période du	Exercice
(Montants exprimés en dinars)		01/01 au	01/01 au	clos le
		31/03/2012	31/03/2011	31
		décembre		
		2011		
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	-18 376	-15 450	25 482
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	155 479	-362 525	2 347
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-79 196	16 759	-152 496
	Frais de négociation	-2 387	-396	-9 556
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-	-25 693
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :			
	- Capital	546 800	814 800	2 767 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	-47 706	-129 899	-427 815
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	4 528	6 155	5 663
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-2 073	-4 040	-
	Rachats :			
	- Capital	-420 700	-902 600	-3 294 700
	- Régularisation des sommes non distribuables	36 657	55 427	429 750
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-3 483	-6 819	-7 352
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	1 071	2 218	-
VARIATION DE L'ACTIF NET		170 614	-526 370	-687 371
ACTIF NET	En début de période	2 630 514	3 317 885	3 317 885
	En fin de période	2 801 128	2 791 515	2 630 514
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	28 754	34 031	34 031
	En fin de période	30 015	33 153	28 754
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	91,483	97,495	97,495
	En fin de période	93,324	84,200	91,483
TAUX DE RENDEMENT		2,01%	-13,64%	-5,39%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 MARS 2012

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est à la rue Hédi Nouira 1001 - Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 mars 2012, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la côte et à leur juste valeur pour les titres non admis à la côte. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de la période.

3. *Evaluation des placements monétaires*

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. *Cession des placements*

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		2 220 913	2 115 870	-105 043	75,536	-
- ARTES	16 000	213 999	164 912	-49 087	5,887	0,063
- ASSAD	4 000	43 900	44 424	524	1,586	0,035
- ATL	8 000	40 233	39 992	-241	1,428	0,047
- BNA	13 806	177 277	154 034	-23 244	5,499	0,043
- BT	11 000	125 705	121 803	-3 902	4,348	0,010
- BTE (ADP)	4 000	106 952	120 040	13 088	4,285	0,089
- CARTAGECEMENT	50 000	191 630	185 400	-6 230	6,619	0,034
- CIL	3 000	77 245	53 856	-23 389	1,923	0,060
- CIMBIZ	10 000	115 000	82 600	-32 400	2,949	0,023
- ESSOUKNA	4 000	26 026	42 380	16 354	1,513	0,133
- GIF	2 000	12 000	13 050	1 050	0,466	0,030
- ENNAKL	20 000	224 713	206 920	-17 793	7,387	0,067
- POULINA	25 000	219 187	195 400	-23 787	6,976	0,014
- SFBT	17 000	209 084	248 506	39 422	8,872	0,026
- SIMPAR	1 430	79 479	106 798	27 319	3,813	0,179
- SOMOCER	11 000	42 600	28 292	-14 308	1,010	0,041
- SOPAT	12 500	57 150	49 713	-7 438	1,775	0,106
- SOTUVER	12 000	114 794	128 256	13 462	4,579	0,095
- TELENET HOLDING	15 000	143 939	129 495	-14 444	4,623	0,136
OPCVM :		129 650	130 858	1 208	4,672	-
- POS	1 250	129 650	130 858	1 208	4,672	-
Droits :		248	56	-192	0,002	-
- ABDA381/27	2	1	4	2	0,000	0,000
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,002	0,050
- TJDSO	4 500	45	-	-45	0,000	0,028
- TRDA1/15	3	2	2	-	0,000	0,000
Total en Dinars		2 350 811	2 246 784	-104 028	80,210	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2012	% de l'actif net
Compte placement BNA / bons de caisse	594	594 000	1 339	595 339	21,25
Total en Dinars		594 000	1 339	595 339	21,25

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 mars 2012	31 mars 2011	31 décembre 2011
Gestionnaire (BNA Capitaux)	9 083	8 852	8 799
Dépositaire (BNA)	293	291	298
Total en Dinars	9 376	9 143	9 097

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 mars 2012	31 mars 2011	31 décembre 2011
Administrateurs - jetons de présence	3 416	3 339	
Commissaire aux comptes	2 228	2 209	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	224	212	215
Rachat en bourse	20 943	96 933	
Autres (personnel...)	5 459	3 779	1 214
Total en Dinars	32 270	106 472	10 389

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 mars 2012	31 mars 2011	31 décembre 2011
Capital début de période :			
- Montant	2 875 400	3 403 100	3 403 100
- Nombre de titres	28 754	34 031	34 031
- Nombre d'actionnaires	150	162	162
Souscriptions réalisées :			
- Montant	546 800	814 800	2 767 000
- Nombre de titres	5 468	8 148	27 670
Rachats effectués :			
- Montant	-420 700	-902 600	-3 294 700
- Nombre de titres	4 207	9 026	32 947
Capital fin de période :			
- Montant	3 001 500	3 315 300	2 875 400
- Nombre de titres	30 015	33 153	28 754
- Nombre d'actionnaires	150	158	150

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 mars 2012	31 mars 2011	31 décembre 2011
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :			
- Résultat non distribuable exercice clos	-110 926	-347 591	-347 591
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	-427 815	103 753	103 753
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	429 750	-366 907	-366 907
- Résultat non distribuable de la période Antérieure	-159 705	499 819	499 819
Sommes non distribuables de la période en cours :	62 847	-420 634	-157 770
- Résultat non distribuable de la période en cours	73 896	-346 162	-159 705
- Emission en primes d'émission de la période en cours	-47 706	-129 899	-427 815
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	36 657	55 427	429 750
Total en Dinars	-205 849	-531 560	-268 696

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	31 mars 2012	31 mars 2011	31 décembre 2011
Résultat d'exploitation	-18 376	-15 450	25 482
Régularisation lors des souscriptions et des rachats d'actions	-1 002	-1 820	-1 685
Total en Dinars	-19 378	-17 270	23 797

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Dividendes des actions	-	-	90 479
Revenus des titres OPCVM	-	-	1 369
Total en Dinars	-	-	91 848

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Revenus du compte placement BNA	2 729	5 305	16 727
Total en Dinars	2 729	5 305	16 727

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Rémunération du gestionnaire	9 083	8 851	34 720
Rémunération du dépositaire	293	291	1 180
Total en Dinars	9 376	9 142	35 900

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Primes et indemnités	4 476	4 438	18 000
Jetons de présence	3 376	3 339	13 540
Redevance CMF	649	632	2 480
Honoraires	2 228	2 209	8 960
Autres	1 000	995	4 213
Total en Dinars	11 729	11 613	47 193

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Résultat d'exploitation	-18 376	-15 450	25 482
Résultat non distribuable (*)	73 896	-346 162	-159 705
Total en Dinars	55 520	-361 612	-134 223

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Variation des plus ou moins-values potentielles	155 479	-362 525	2 347
Plus ou moins-values réalisées	-79 196	16 759	-152 496
Frais de négociation	-2 387	-396	-9 556
Total en Dinars	73 896	-346 162	-159 705

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/03/2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2012

*En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **POS** pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 539.994.911 DT et un résultat de la période de 4.585.876 DT.*

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société **POS**, comprenant le bilan au 31 Mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

La procédure de mise en paiement des dividendes détachés des actions émises par la société **POS**, prévoit annuellement l'ouverture d'un compte courant bancaire spécifique auprès des guichets du dépositaire et dédié à cet effet. Chacun des différents comptes ouverts est alimenté par le montant global des dividendes devenus exigibles au titre des sommes distribuables relatives à l'exercice comptable concerné par la distribution. Les différents paiements effectués au profit des bénéficiaires au titre de leurs droits aux dividendes transitent, ensuite, par chacun des comptes bancaires concernés. Par ailleurs, la même procédure met à la charge des différentes agences du réseau de la banque l'obligation de transmettre au dépositaire, par fax, les pièces de débit correspondant à toute opération de règlement desdits dividendes.

En raison de l'indisponibilité, chez le gestionnaire, de la plupart des avis d'opérations, les mouvements opérés sur les comptes bancaires susvisés n'ont donné lieu à aucune imputation dans les livres comptables de la société **POS**. En conséquence, les soldes desdits comptes ne figurent pas au bilan de la société arrêté au 31 Mars 2012 et ce au même titre que la dette corrélative correspondant aux dividendes restant à payer à la même date.

Nous n'avons pas été en mesure, pour le même motif, de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer du montant des avoirs et des dettes qui auraient dû être enregistrés au bilan de la société **POS** au 31 Mars 2012. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de déterminer les ajustements qui étaient nécessaires.

Dans l'hypothèse où les mouvements précités auraient été comptabilisés par référence aux seuls relevés des comptes bancaires susvisés et en considérant la neutralité de toute erreur ou omission qui aurait pu, le cas échéant, être commise au niveau de la banque, les postes de disponibilités à l'actif et des autres créditeurs divers au passif seraient majorés à hauteur de 574.468 DT et ce sans aucune incidence sur l'actif net. Toujours, sous la même hypothèse, les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de placements en comptes à terme, représenteraient au 31 Mars 2012 une quote-part de 19,43% de l'actif corrigé sur cette base contre 19,35% de l'actif du bilan publié.

Conclusion avec réserve :

Sur la base de notre examen limité, et sous réserves des incidences de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société **POS** arrêtés au 31 Mars 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

La valeur comptable des placements en valeurs mobilières émises par la Banque Nationale Agricole (B.N.A) sous forme d'obligations et de certificats de dépôts s'élève, au 31 Mars 2012, à **55.975.379 DT**, représentant ainsi une quote-part de **10,37% de l'actif** de la société **POS**, soit 0,37% au delà du seuil de 10% autorisé par l'**article 29 du code des organismes de placement collectif**.

BILAN
Arrêté au 31 Mars 2012
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	Au 31 Mars		Au 31 décembre 2011
		2012	2011	
ACTIF				
Portefeuille-titres	5	<u>364 599 952</u>	<u>307 820 240</u>	<u>362 974 239</u>
Obligations		184 616 696	164 978 915	183 117 885
BTA		126 440 833	91 382 817	126 587 444
BTZc		29 537 379	27 959 171	29 135 285
FCC		1 714 601	3 103 875	2 024 342
OPCVM		22 290 442	20 395 462	22 109 285
Placements monétaires et disponibilités	6	<u>175 385 491</u>	<u>154 867 423</u>	<u>155 624 097</u>
Placements monétaires		70 914 613	23 059 572	74 926 262
Placements à terme		104 468 382	131 807 563	80 696 913
Disponibilités		2 497	289	922
Créances d'exploitation	7	<u>9 468</u>	-	<u>238 224</u>
Intérêts à recevoir		9 468	-	238 224
Titres de créances échus		-	-	-
TOTAL ACTIF		539 994 911	462 687 663	518 836 561
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	615 181	519 207	622 608
Autres créditeurs divers	9	894 144	1 346 604	3 025 199
Total passif		1 509 325	1 865 811	3 647 807
ACTIF NET				
Capital	10	<u>514 002 141</u>	<u>438 997 045</u>	<u>495 921 912</u>
Sommes distribuables		<u>24 483 445</u>	<u>21 824 807</u>	<u>19 266 842</u>
de la période	11	4 520 785	4 272 753	19 265 179
de l'exercice clos		19 959 288	17 552 055	-
Report à nouveau		3 371	-	1 663
Total actif net		538 485 586	460 821 852	515 188 754
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		539 994 911	462 687 663	518 836 561

ETAT DE RESULTAT
Période close le 31 Mars 2012
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2012</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2011</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2011</u>
Revenus du portefeuille-titres	12	<u>3 976 667</u>	<u>3 473 655</u>	<u>15 090 004</u>
Revenus des obligations		1 893 815	1 838 973	7 263 168
Revenus des BTA et des BTZc		2 066 904	1 597 564	7 007 772
Revenus des OPCVM & FCC		15 949	37 118	819 064
Revenus des placements monétaires	13	<u>712 801</u>	<u>255 529</u>	<u>2 246 362</u>
Revenus des placements à terme	14	<u>503 641</u>	<u>1 083 771</u>	<u>3 433 009</u>
Total des revenus de placement		5 193 109	4 812 956	20 769 375
Charges de gestion des placements	15	(615 181)	(519 207)	(2 259 503)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 577 928	4 293 749	18 509 872
Autres charges d'exploitation	16	(158 274)	(137 676)	(593 801)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 419 654	4 156 072	17 916 071
Régularisation du résultat d'exploitation		101 131	116 680	1 349 108
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 520 785	4 272 753	19 265 179
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(101 131)	(116 680)	(1 349 108)
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		166 233	142 490	(127 476)
Plus ou moins values réalisées sur titres		(11)	-	-
Frais de négociation de titres		-	-	(5)
RESULTAT DE LA PERIODE		4 585 876	4 298 563	17 788 589

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période close le 31 Mars 2012
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation	4 419 654	4 156 072	17 916 071
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	166 233	142 490	(127 476)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(11)	-	-
Frais de négociation de titres	-	-	(5)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	* (16 214 670)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL			
Souscriptions			
Capital	89 586 900	86 751 800	394 006 700
Régularisation des sommes non distribuables	(62 721)	(36 473)	(372 273)
Régularisation des sommes distribuables	3 895 555	3 814 488 *	8 019 020
Rachats			
Capital	(71 661 100)	(53 328 900)	(303 321 400)
Régularisation des sommes non distribuables	50 927	21 928	290 166
Régularisation des sommes distribuables	(3 098 606)	(2 361 783) *	(6 669 608)
VARIATION DE L'ACTIF NET	23 296 832	39 159 623	93 526 525
ACTIF NET			
En début de période	515 188 754	421 662 229	421 662 229
En fin de période	538 485 586	460 821 852	515 188 754
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	4 963 563	4 056 710	4 056 710
En fin de période	5 142 821	4 390 939	4 963 563
VALEUR LIQUIDATIVE			
En début de période	103,794	103,941	103,941
En fin de période	104,706	104,948	103,794
TAUX DE RENDEMENT	3,53%	3,93%	3,70%

* Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 4)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

Placement Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, de distribution obligatoire, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 17 Décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de Placement Obligataire SICAV est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, Placement Obligataire SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2012, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'Etat (BTA, BTZc,...), de titres d'OPCVM et de titres de FCC.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatées au bilan pour le montant net de retenues à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'Etat et en titres de FCC ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêt :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4 : RECLASSEMENTS LIES A LA PRESENTATION DE CERTAINES RUBRIQUES DE L'ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Les comptes de régularisation du report à nouveau sur arrondis de coupons ainsi que ceux relatifs à la régularisation du résultat de l'exercice clos en instance d'affectation figuraient antérieurement à la période close le 30 Septembre 2011 parmi les éléments de la rubrique "**AN2- Distribution de dividendes**" au niveau de l'état de variation de l'actif net.

Le reclassement, à partir de la période close le 30 Septembre 2011, des comptes de régularisation susvisés parmi les éléments de la rubrique "**AN3a- Régularisation des sommes distribuables**" pour les souscriptions et parmi les éléments de la rubrique "**AN3b- Régularisation des sommes distribuables**" pour les rachats ; a donné lieu au retraitement, en proforma, des données comparatives relatives à la période de 3 mois allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2011.

Le détail des reclassements opérés à des fins comparatives, au titre des périodes comptables susvisées, se présente comme suit :

Libellé	Ancien poste	Nouveau poste	Période du 01/01 au 31/03/2011
Comptes de régularisation du report à nouveau sur arrondis de coupons (Souscriptions)	AN2	AN3a	4
Comptes de régularisation du report à nouveau sur arrondis de coupons (Rachats)	AN2	AN3b	(4)
Comptes de régularisation du résultat de l'exercice clos en instance d'affectation (Souscriptions)	AN2	AN3a	3 446 938
Comptes de régularisation du résultat de l'exercice clos en instance d'affectation (Rachats)	AN2	AN3b	(2 110 913)

NOTE 5 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Ce poste totalise, au 31 Mars 2012, la somme de 364.599.952 DT contre 307.820.240 DT au 31 Mars 2011 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2012	% actif net	% actif
I- OBLIGATIONS		180 739 374	3 877 322	184 616 696	34,28%	34,19%
Tunisie Leasing 2007	20 000	400 000	14 992	414 992	0,08%	0,08%
Tunisie Leasing 2007-1	15 000	300 000	4 092	304 092	0,06%	0,06%
Tunisie Leasing 2007-2	15 000	300 000	2 724	302 724	0,06%	0,06%
Tunisie Leasing 2008-1	15 000	600 000	23 532	623 532	0,12%	0,12%
Tunisie Leasing 2008-2	15 000	600 000	10 740	610 740	0,11%	0,11%
Tunisie Leasing 2008-3	10 000	400 000	3 696	403 696	0,07%	0,07%
Tunisie Leasing 2009-1	7 500	300 000	1 284	301 284	0,06%	0,06%
Tunisie Leasing 2009-2	9 250	555 000	185	555 185	0,10%	0,10%
Tunisie Leasing 2010-1	20 000	1 600 000	54 672	1 654 672	0,31%	0,31%
Tunisie Leasing 2010-2	30 000	2 400 000	38 352	2 438 352	0,45%	0,45%
Tunisie Leasing 2011-1	30 000	3 000 000	111 600	3 111 600	0,58%	0,58%
Tunisie Leasing 2011-2	30 000	3 000 000	60 480	3 060 480	0,57%	0,57%
Tunisie Leasing 2011-3	40 000	4 000 000	32 224	4 032 224	0,75%	0,75%
Tunisie Leasing Subordonné 2009	15 000	900 000	18 744	918 744	0,17%	0,17%
Tunisie Leasing Subordonné 2010	20 050	1 604 000	5 662	1 609 662	0,30%	0,30%
AB 2008/15A	10 000	799 990	35 920	835 910	0,16%	0,15%
AB 2008/20A	30 000	2 550 000	123 288	2 673 288	0,50%	0,50%
AB 2009/15A	60 000	5 199 600	97 056	5 296 656	0,98%	0,98%
AB 2010	30 000	2 799 990	60 792	2 860 782	0,53%	0,53%
AIL2007	10 000	200 000	3 184	203 184	0,04%	0,04%
AIL2008	10 000	400 000	10 456	410 456	0,08%	0,08%
AIL2009-1	7 000	280 000	1 512	281 512	0,05%	0,05%
AIL2010-1	15 000	1 200 000	49 440	1 249 440	0,23%	0,23%
AIL2011-1	20 000	2 000 000	85 216	2 085 216	0,39%	0,39%
AIL 2012-1	30 000	3 000 000	10 258	3 010 258	0,56%	0,56%
AMEN BANK 2001	10 000	100 000	3 728	103 728	0,02%	0,02%
AMEN BANK 2007	20 000	1 000 000	6 592	1 006 592	0,19%	0,19%
AMEN BANK 2011-1	50 000	5 000 000	125 320	5 125 320	0,95%	0,95%
ATB 2007/1	50 000	4 200 000	165 880	4 365 880	0,81%	0,81%

ATB SUB 2009	50 000	5 000 000	157 320	5 157 320	0,96%	0,96%
ATL 2006/1	27 000	1 080 000	44 647	1 124 647	0,21%	0,21%
ATL 2007-2	30 000	600 000	18 240	618 240	0,11%	0,11%
ATL 2008/1	30 000	1 200 000	52 344	1 252 344	0,23%	0,23%
ATL 2008/SUBOR	15 000	1 500 000	51 180	1 551 180	0,29%	0,29%
ATL 2009	30 000	1 800 000	71 832	1 871 832	0,35%	0,35%
ATL 2009/2	19 000	1 900 000	35 644	1 935 644	0,36%	0,36%
ATL 2009/3	30 000	1 800 000	16 152	1 816 152	0,34%	0,34%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2012	% actif net	% actif
ATL 2010-1	75 000	6 000 000	162 480	6 162 480	1,14%	1,14%
ATL 2010-2	35 500	3 550 000	34 563	3 584 563	0,67%	0,66%
ATL 2011	30 000	3 000 000	19 680	3 019 680	0,56%	0,56%
BH 2007	70 000	4 200 000	53 144	4 253 144	0,79%	0,79%
BH 2009	60 000	6 000 000	55 392	6 055 392	1,12%	1,12%
BNA SUB 2009	50 000	4 333 000	184 120	4 517 120	0,84%	0,84%
BTE 2009	41 100	3 288 000	75 098	3 363 098	0,62%	0,62%
BTE 2010 CAT A 10 ANS	40 000	3 600 000	80 608	3 680 608	0,68%	0,68%
BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	950 000	23 928	973 928	0,18%	0,18%
BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	2 500 000	17 760	2 517 760	0,47%	0,47%
BTE 2011 CAT A 7 ANS	27 500	2 750 000	15 906	2 765 906	0,51%	0,51%
BTK 2009	50 000	4 333 139	14 800	4 347 939	0,81%	0,81%
CIL 2005/1	15 000	300 000	7 800	307 800	0,06%	0,06%
CIL 2007/1	15 000	300 000	3 456	303 456	0,06%	0,06%
CIL 2007/2	15 000	300 000	1 668	301 668	0,06%	0,06%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	12 200	1 012 200	0,19%	0,19%
CIL 2008/1	15 000	600 000	18 408	618 408	0,11%	0,11%
CIL 2009/1	5 000	300 000	9 232	309 232	0,06%	0,06%
CIL 2009/1 TMM+1	5 000	300 000	8 044	308 044	0,06%	0,06%
CIL 2009/2	10 000	600 000	11 848	611 848	0,11%	0,11%
CIL 2009/3	18 000	1 080 000	7 805	1 087 805	0,20%	0,20%
CIL 2010/1	20 000	1 600 000	45 168	1 645 168	0,31%	0,30%
CIL 2010/2	30 000	2 400 000	42 288	2 442 288	0,45%	0,45%
CIL 2011/1	30 250	2 420 000	11 084	2 431 084	0,45%	0,45%
CIL 2012/1	20 000	2 000 000	528	2 000 528	0,37%	0,37%
MEUBLATEX 2008	10 000	1 000 000	25 616	1 025 616	0,19%	0,19%
MEUBLATEX 2010 TRB	100	10 000	467	10 467	0,00%	0,00%
MOURADI PALACE 2005	3 000	120 000	4 824	124 824	0,02%	0,02%
SIHM2008	14 000	1 120 000	31 651	1 151 651	0,21%	0,21%
STAR 2004	2 400	2 400 000	132 589	2 532 589	0,47%	0,47%
STB2008-16A/1	7 500	609 375	22 692	632 067	0,12%	0,12%
STB2008-20A/1	20 000	1 700 000	66 304	1 766 304	0,33%	0,33%
STB2008-25A/1	70 000	6 160 000	251 048	6 411 048	1,19%	1,19%
STB2010/1 +0.7%	20 000	1 600 000	1 424	1 601 424	0,30%	0,30%
STB2010/1 5.3%	50 000	4 333 000	4 520	4 337 520	0,81%	0,80%
STB 2011	30 000	3 000 000	25 992	3 025 992	0,56%	0,56%
STM2007	8 000	480 000	13 165	493 165	0,09%	0,09%
UNIFACTOR 2008	10 000	200 000	512	200 512	0,04%	0,04%
UNIFACT 2010 TMM+1	10 000	800 000	4 776	804 776	0,15%	0,15%
UIB 2009 CAT C	100 000	9 000 000	298 080	9 298 080	1,73%	1,72%
UIB 2011-1	30 000	3 000 000	90 480	3 090 480	0,57%	0,57%
UIB2011-2	65 000	6 500 000	51 948	6 551 948	1,22%	1,21%
CHO 2009	5 000	500 000	7 016	507 016	0,09%	0,09%
MEUBLATEX 2010 TRA	7 000	700 000	28 174	728 174	0,14%	0,13%
HANNIBAL LEASE 2009/1 TMM+1	20 000	1 200 000	23 744	1 223 744	0,23%	0,23%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2012	% actif net	% actif
HANNIBAL LEASE 2009/1 TMM+1,5	20 000	1 200 000	33 024	1 233 024	0,23%	0,23%
HAN LEASE2010	30 000	2 400 000	79 320	2 479 320	0,46%	0,46%
HAN LEASE2010-2	34 000	2 720 000	41 154	2 761 154	0,51%	0,51%
ELWIFAK 2010 TMM+0,775	20 000	1 600 000	13 088	1 613 088	0,30%	0,30%
ATTIJ LEAS 2010-1	30 000	2 400 000	55 320	2 455 320	0,46%	0,45%
ATTIJ LEAS 2011	30 000	3 000 000	31 080	3 031 080	0,56%	0,56%
ATTIJ BANK 2010	20 000	1 714 280	13 328	1 727 608	0,32%	0,32%
II- Titres émis par l'Etat		<u>145 301 458</u>	<u>10 676 754</u>	<u>155 978 212</u>	<u>28,97%</u>	<u>28,89%</u>
BTA		<u>122 273 751</u>	<u>4 167 082</u>	<u>126 440 833</u>	<u>23,48%</u>	<u>23,42%</u>
BTA à 6,90% -05/2022 sur 15 ans	19 665	19 747 413	975 463	20 722 875	3,85%	3,84%
BTA à 7,5% -04/2014 sur 10 ans	20 000	20 157 183	1 160 544	21 317 727	3,96%	3,95%
BTA 7% -02/2015 sur 10 ans	26 600	26 729 329	212 225	26 941 555	5,00%	4,99%
BTA à 8,25% -07/2014 sur 12 ans	17 260	17 361 662	836 420	18 198 081	3,38%	3,37%
BTA 5,5% - 03/2019 sur 10 ans	6 735	6 666 303	17 048	6 683 351	1,24%	1,24%
BTA 5,60% -08/2022 sur 10 ans	27 000	25 785 389	835 913	26 621 302	4,94%	4,93%
BTA 5,50% -10/2018 sur 10 ans	6 000	5 826 473	129 469	5 955 942	1,11%	1,10%
BTZc		<u>23 027 707</u>	<u>6 509 672</u>	<u>29 537 379</u>	<u>5,49%</u>	<u>5,47%</u>
BTZc Octobre 2018	12 000	6 420 000	1 180 544	7 600 544	1,41%	1,41%
BTZc 10/10/2016	10 000	5 133 807	1 808 342	6 942 149	1,29%	1,29%
BTZc 10/10/2016	15 000	8 023 500	2 487 509	10 511 009	1,95%	1,95%
BTZc 10/10/2016	6 400	3 450 400	1 033 277	4 483 677	0,83%	0,83%
III- Titres des FCC		<u>1 706 994</u>	<u>7 607</u>	<u>1 714 601</u>	<u>0,32%</u>	<u>0,32%</u>
FCC1 P2 12/05/2014	1 500	1 437 989	6 571	1 444 559	0,27%	0,27%
FCC2 P1 12/05/2014	5 000	269 005	1 037	270 042	0,05%	0,05%
IV- Titres des OPCVM		<u>21 716 112</u>	<u>574 330</u>	<u>22 290 442</u>	<u>4,14%</u>	<u>4,13%</u>
AL AMANAH	8 435	867 379	(3 474)	863 904	0,16%	0,16%
FCP SALAMETT CAP	140 000	1 453 626	271 454	1 725 080	0,32%	0,32%
FCP SALAMETT PLUS	67 899	698 370	20 544	718 915	0,13%	0,13%
FINA O SICAV	5 177	537 728	4 372	542 099	0,10%	0,10%
MILLENIUM SICAV	20 504	2 179 661	1 780	2 181 441	0,41%	0,40%
SICAV TRESOR	41 451	4 334 927	8 599	4 343 526	0,81%	0,80%
TUNISO EMIRATIES SICAV	50 000	5 088 918	124 782	5 213 700	0,97%	0,97%
UNIVERS OBLIG	63 773	6 555 503	146 274	6 701 777	1,24%	1,24%
Total		<u>349 463 938</u>	<u>15 136 014</u>	<u>364 599 952</u>	<u>67,71%</u>	<u>67,52%</u>

NOTE 6 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITES :**6.1. Placements monétaires :**

Ce poste totalise au 31 Mars 2012, la somme de 70.914.613 DT contre 23.059.572 DT au 31 Mars 2011 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2012	% actif net	% actif
I- Billets de trésorerie		9 088 993	91 834	9 180 827	1,70%	1,70%
I.1 Titres à échéance supérieure à un an		1 800 000	10 578	1 810 578	0,34%	0,33%
SIHM	1 300	1 300 000	8 511	1 308 511	0,24%	0,24%
SITS	500	500 000	2 067	502 067	0,09%	0,09%
I.2 Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)		7 288 993	81 256	7 370 250	1,37%	1,36%
CEDRIA	1 000	1 000 000	51 040	1 051 040	0,20%	0,19%
CIL	40	1 922 360	15 547	1 937 907	0,36%	0,36%
SIHM	400	400 000	3 222	403 222	0,07%	0,07%
UNIFACTOR	80	3 966 634	11 447	3 978 080	0,74%	0,74%
II- Certificats de dépôt		60 019 048	1 714 738	61 733 786	11,46%	11,43%
II.1 Titres à échéance supérieure à un an		6 000 000	147 571	6 147 571	1,14%	1,14%
BTE	12	6 000 000	147 571	6 147 571	1,14%	1,14%
II.2 Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)		54 019 048	1 567 167	55 586 214	10,32%	10,29%
BNA	104	50 019 048	1 439 211	51 458 259	9,56%	9,53%
BTE	8	4 000 000	127 955	4 127 955	0,77%	0,76%
II.3 Titres à échéance inférieure à un an (considérés parmi les quasi-liquidités)		-	-	-	0,00%	0,00%
Total		69 108 041	1 806 572	70 914 613	13,17%	13,13%

6.2. Placements à terme :

Ce poste totalise au 31 Mars 2012 la somme de 104.468.382 DT contre 131.807.563 DT au 31 Mars 2011 et se détaille comme suit :

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2012	% actif net	% actif
I- Placements à court terme		104 299 000	169 382	104 468 382	19,40%	19,35%
Placements en comptes à terme BNA	104 299	104 299 000	169 382	104 468 382	19,40%	19,35%
II- Placements à long terme		0	0	0	0,00%	0,00%
Placements en comptes à terme BNA						
Total		104 299 000	169 382	104 468 382	19,40%	19,35%

6.3. Disponibilités :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2012	31 Mars 2011	31 Décembre 2011
Avoirs en banque	2 717	509	1 142
Encaissements perçus et non encore comptabilisés	(120)	(120)	(120)
Montant comptabilisés et non encore décaissés	-	-	-
Sommes à régler:	(100)	(100)	(100)
Rachats	-	-	-
Autres	(100)	(100)	(100)
Placements à régler	-	-	-
Sommes à encaisser	-	-	-
Total	2 497	289	922

6.4. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités :

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers tel qu'approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010.

Au 31 Mars 2012, le ratio susvisé s'élève à **19,35%** et a été calculé comme suit :

	Valeur au 31/03/2012	% actif
I- Liquidités	104 470 878	19,35%
I.1- Placements à terme	104 468 382	19,35%
I.2- Disponibilités	2 497	0,00%
II- Quasi-liquidités	0	0,00%
II.1- Bons de trésor à court terme	-	0,00%
II.2- Billets de trésorerie à échéance inférieure à un an	-	0,00%
II.3- Certificats de dépôt à échéance inférieure à un an	-	0,00%
Total Général (A) = (I + II)	104 470 878	
Total Actif (B)	539 994 911	
Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités (A)/(B)		19,35%

NOTE 7 : CREANCES D'EXPLOITATION :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2012	31 Mars 2011	31 Décembre 2011
Intérêts à recevoir	9 468	-	238 224
Intérêts échus et non encaissés sur Obligations	9 468	-	-
Intérêts échus et non encaissés sur Billets de Trésorerie	-	-	238 224
Titres de créances échus	-	-	-
Obligations échues et non encore remboursées	-	-	-
Total	9 468	-	238 224

NOTE 8 : OPERATEURS CREDITEURS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2012	31 Mars 2011	31 Décembre 2011
Gestionnaire (BNA Capitaux)	384 488	324 504	389 130
Dépositaire (BNA)	230 693	194 702	233 478
Total	615 181	519 207	622 608

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2012	31 Mars 2011	31 Décembre 2011
Administrateurs - Jetons de présence	37 459	37 397	30 000
Commissaire aux comptes	24 973	23 860	20 000
Conseil du marché Financier (CMF)	45 286	39 620	44 856
Rachats	770 175	1 230 281	2 916 408
Retenues à la source à payer	-	-	-
Autres	16 252	15 446	13 935
Total	894 144	1 346 604	3 025 199

NOTE 10 : CAPITAL :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2012	31 Mars 2011	31 Décembre 2011
Capital au début de période			
Montant	496 356 300	405 671 000	405 671 000
Nombre de titres	4 963 563	4 056 710	4 056 710
Nombre d'actionnaires	3 652	3 602	3 602
Souscriptions réalisées			
Montant	89 586 900	86 751 800	394 006 700
Nombre de titres	895 869	867 518	3 940 067
Rachats effectués			
Montant	(71 661 100)	(53 328 900)	(303 321 400)
Nombre de titres	(716 611)	(533 289)	(3 033 214)
Capital fin de période			
Montant	514 282 100	439 093 900	496 356 300
Nombre de titres	5 142 821	4 390 939	4 963 563
Nombre d'actionnaires	3 714	3 556	3 652
Sommes non distribuables de la période	154 429	127 945	(209 588)
1- Résultat non distribuable	166 222	142 490	(127 482)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	166 233	142 490	(127 476)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(11)	-	-
Frais de négociation de titres	-	-	(5)
2- Régularisation des sommes non distribuables	(11 793)	(14 546)	(82 106)
Aux émissions	(62 721)	(36 473)	(372 273)
Aux rachats	50 927	21 928	290 166
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) clos	(434 388)	(224 800)	(224 800)
Total	514 002 141	438 997 045	495 921 912

NOTE 11 : SOMMES DISTRIBUABLES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2012	31 Mars 2011	31 Décembre 2011
Résultat d'exploitation	4 419 654	4 156 072	17 916 071
Régularisation lors des souscriptions d'actions	420 401	367 546	8 017 924
Régularisation lors des rachats d'actions	(319 270)	(250 866)	(6 668 817)
Total	4 520 785	4 272 753	19 265 179

NOTE 12 : REVENUS DU PORTEFEUILLE - TITRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/01 au 31/03/2012	01/01 au 31/03/2011	01/01 au 31/12/2011
Revenus des obligations	1 893 815	1 838 973	7 263 168
Intérêts courus	543 740	772 491	200 198
Intérêts échus	1 350 075	1 066 481	7 062 971
Revenus des BTA & BTZc	2 066 904	1 597 564	7 007 772
Intérêts courus	327 252	135 663	2 248 029
Intérêts échus	1 739 651	1 461 901	4 759 743
Revenus des FCC	15 949	37 118	112 293
Intérêts courus	(1 362)	(2 254)	(10 560)
Intérêts échus	17 311	39 373	122 853
Revenus des OPCVM	-	-	706 771
Total	3 976 667	3 473 655	15 090 004

NOTE 13 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/01 au 31/03/2012	01/01 au 31/03/2011	01/01 au 31/12/2011
Revenus des billets de trésorerie	121 988	150 390	402 536
Intérêts courus	(104 588)	(135 797)	(133 512)
Intérêts échus	226 576	286 187	536 048
Revenus des certificats de dépôt	588 464	103 746	1 838 247
Intérêts courus	588 464	103 746	996 034
Intérêts échus	-	-	842 213
Intérêts des comptes de dépôt	2 350	1 393	5 578
Total	712 801	255 529	2 246 362

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/01 au 31/03/2012	01/01 au 31/03/2011	01/01 au 31/12/2011
Revenus des placements en compte BNA	503 641	1 083 771	3 433 009
Intérêts courus	60 571	216 495	(185 394)
Intérêts échus	443 069	867 276	3 618 403
Total	503 641	1 083 771	3 433 009

NOTE 15 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/01 au 31/03/2012	01/01 au 31/03/2011	01/01 au 31/12/2011
Rémunération du gestionnaire ^(*)	384 488	324 504	1 412 189
Rémunération du dépositaire ^(**)	230 693	194 703	847 314
Total	615 181	519 207	2 259 503

(*) La gestion de la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,25% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(**) La BNA assure les fonctions de dépositaire pour la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la société ;
- Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
- Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, le dépositaire reçoit une rémunération de 0,15% l'an, calculée également sur la base de l'actif net quotidien.

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/01 au 31/03/2012	01/01 au 31/03/2011	01/01 au 31/12/2011
Jetons de présence	7 459	7 397	30 000
Redevance CMF	130 335	110 002	478 708
Honoraires	4 973	4 932	20 000
Rémunération du Président du Conseil d'Administration	1 376	1 376	5 623
Rémunération du Directeur Général	2 353	2 353	9 412
TCL	10 535	9 550	41 559
Diverses charges d'exploitation	1 244	2 067	8 498
Total	158 274	137 676	593 801

FCP SALAMETT PLUS
SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP SALAMETT PLUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de FCP SALAMETT PLUS arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société ARAB FINANCIAL CONSULTANTS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine du FCP SALAMETT PLUS à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Le Rapprochement de l'actif net tels qu'il figure au niveau de la situation du dépositaire et celle issue de la comptabilité, fait apparaître une différence au niveau de la valeur liquidative pour 0,001 tnd (10,516 contre 10,515) qui résulte essentiellement des faits suivants :

- Une différence au niveau de la répartition des décotes et surcotes calculées sur les lignes BTA 5,5% octobre 2018 pour 550,406 TND
- Un écart au niveau du calcul des intérêts de l'emprunt obligataire SIHM qui s'élève à 354,922 TND.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SALAMETT + est employé, à la date du 31-12-2011, à hauteur de 40,51 % en liquidités et quasi-liquidités. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 2 du décret 2001-2278 en matière de composition du portefeuille (ne devant pas dépasser 20% de l'actif net)

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, 23 mars 2012

**Le commissaire aux comptes :
Malek BEN AMMAR**

**Bilan arrêté au 31/12/2011
(Exprimé en dinar Tunisien)**

		31/12/2011	31/12/2010 Proforma (*)
ACTIF			
AC1-	Portefeuille titres	6 926 818	9 540 787
	<i>a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés</i>		
	<i>b. Obligations et valeurs assimilées</i>	4.1 6 926 818	9 540 787
AC2-	Placements monétaires et disponibilités	4 733 510	2 836 890
	<i>a- Placements monétaires</i>	4.2 1 503 828	1 525 081
	<i>b- Disponibilités</i>	3 229 682	1 311 809
AC3-	Créances d'exploitation	-	-
AC4-	Autres Créances	-	9 452
TOTAL ACTIF		11 660 328	12 387 130
PASSIF			
PA1-	Opérateurs créditeurs	15 071	15 636
PA2-	Autres créditeurs divers	750	-
TOTAL PASSIF		15 821	15 636
ACTIF NET			
CP1-	Capital	4.4 11 203 871	11 907 643
CP2-	Sommes Distribuables	440 636	463 851
	<i>a - Sommes distribuables des exercices antérieurs</i>	27 807	18 532
	<i>b - Sommes distribuables de l'exercice</i>	412 829	445 319
ACTIF NET		11 644 507	12 371 494
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		11 660 328	12 387 130

(*) Les chiffres figurant au niveau de la colonne de l'exercice 2010 ont été retraités pour les besoins de comparabilité. Le retraitement consiste en le reclassement des intérêts courus de la rubrique créances d'exploitation vers les rubriques titres en portefeuille et placements monétaires, ainsi que le reclassement de la régularisation du report à nouveau au niveau des sommes distribuables en contre partie du capital. Ce reclassement n'affecte en rien la valeur de l'actif net.

ETAT DE RESULTAT
Exercice de 12 mois clos le 31-12-11
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<i>Exercice clos le 31/12/2011</i>	<i>Exercice Clos le 31/12/2010</i>
PR1- Revenus des portefeuilles titres	4.3	376 581	372 735
<i>a. Dividendes</i>			
<i>b. Revenus des obligations et valeurs assimilées</i>		376 581	372 735
PR2- Revenus des placements monétaires		140 568	138 192
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		517 149	510 927
CH1- Charges de gestion des placements	4.5	(78 988)	(77 063)
REVENU NET DES PLACEMENTS		438 161	433 864
CH2- Autres charges	4.6	(12 000)	(11 724)
RESULTAT D'EXPLOITATION		426 161	422 140
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		(13 332)	23 179
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		412 829	445 319
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		13 332	(23 179)
<i>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</i>		(28 253)	(33 778)
<i>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</i>		1 715	72 535
<i>Frais de négociation</i>		-	(2 939)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		399 623	457 959

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercice de 12 mois clos le 31-12-11
 (Exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
AN1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	399 623	457 959
<i>a- Résultat d'exploitation</i>	426 161	422 140
<i>b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</i>	(28 253)	(33 778)
<i>c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</i>	1 715	72 535
<i>d- Frais de négociation</i>	-	(2 939)
AN2- DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	(418 019)	(328 246)
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(708 592)	4 189 532
<i>a / Souscriptions</i>	6 309 679	14 212 953
<i>Capital</i>	6 021 720	13 611 710
<i>Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice</i>	71 111	198 492
<i>Régularisation des sommes distribuables de l'exercice</i>	216 848	402 751
<i>b / Rachats</i>	(7 018 271)	(10 023 421)
<i>Capital</i>	(6 690 590)	(9 542 380)
<i>Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice</i>	(79 475)	(136 877)
<i>Régularisation des sommes distribuables de l'exercice</i>	(248 206)	(344 164)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(726 987)	4 319 244
AN4- ACTIF NET		
<i>en début de période</i>	12 371 495	8 052 250
<i>en fin de période</i>	11 644 507	12 371 495
AN5- NOMBRE DE PARTS		
<i>en début de période</i>	1 174 267	767 334
<i>en fin de période</i>	1 107 380	1 174 267
VALEUR LIQUIDATIVE	10,515	10,536
TAUX DE RENDEMENT	3,31%	4,11%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31-12-2011**

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT SALAMETT PLUS

FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type obligataire, régi par le code des OPCVM promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 28-12-2006 n° 557/6

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 10 000 parts de 10 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public.

Le dépositaire de ce fonds est l'ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 02/01/2007.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31.12.2011 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres OPCVM.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur coût.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**4.1- Obligations et valeurs assimilées:**

Le solde de ce poste correspond aux placements en bons du trésor assimilables et en emprunts obligataires.

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31-12-11	% actif net
Emprunt d'Etat	2 545	2 513 403	2 575 571	22.12%
BTA_6.00_03/2012	300	299 894	311 414	2.67%
BTA_7.00_09/02/2015	500	503 140	528 149	4.54%
BTA_6.00_15/03/2012	200	199 896	207 576	1.78%
BTA_6.10_10/2013	200	198 521	200 714	1.72%
BTA_6.10_11/10/2013	50	49 744	50 292	0.43%
BTA_6.10_11/10/2013	200	198 589	200 781	1.72%
BTA_7.50_04/2014	20	20 349	21 210	0.18%
BTA_8.25_07/2014	75	77 468	79 868	0.69%
BTA_5.50_10/2018	500	482 285	487 167	4.18%
BTA_5.50_10/2018	500	483 515	488 397	4.19%
Obligations	47 100	4 276 400	4 351 248	37.37%
SIHM 2008	4 000	320 000	325 324	2.79%
PANOBOIS 2007	2 000	160 000	166 047	1.43%
ATB 2007/1	7 100	596 400	614 155	5.27%
CHO 2009	3 000	300 000	301 456	2.59%
CHO COMPANY 2009	3 000	300 000	300 034	2.58%
BTE 2010	10 000	900 000	910 140	7.82%
MEUBLATEX IND 2010	4 500	450 000	463 279	3.98%
BTE 2009	2 500	200 000	202 479	1.74%
UIB 2009/1 C	5 000	450 000	459 667	3.95%
UIB 2011	6 000	600 000	608 667	5.23%
TOTAL	-	6 789 803	6 926 818	59.49%

4.2 Placements monétaires :

Les placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-12-11	Exercice Clos le 31-12-10
Placement à terme (30 jours)	1 500 000	1 400 000
Intérêts courus sur placements	3 828	125 081
Total	1 503 828	1 525 081

4.3 Revenus du portefeuille – titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-12-11	Exercice Clos le 31-12-10
Revenus des BTA	192 689	223 719
Revenus des obligations	183 891	149 016
Total	376 581	372 735

4.4 – Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2011

Montant:	11 742 670
Nombre de parts :	1 174 267

Souscriptions réalisées

Montant:	6 021 720
Nombre de parts émis :	602 172

Rachats effectués

Montant:	6 690 590
Nombre de parts rachetés :	669 059

Capital au 31-12-2011

Montant:	11 073 800
Nombre de parts :	1 107 380

4.5- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP SALAMETT+, soit 78 988 TND

4.6- Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à 12 000 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Redevance CMF	11 987	11 661
Charges diverses	13	62
Total	12 000	11 724

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**5.1- Transaction avec les parties liées**

- La convention de gestion qui lie la société AFC et le FCP SALAMETT PLUS prévoit le paiement d'une commission de gestion de 0,5% calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement.

Le montant payé par FCP SALAMETT PLUS au titre de l'exercice 2011 s'élève à 70 728 DT.

- La convention de dépôt qui lie l'ARAB TUNISIAN BANK et le FCP SALAMETT PLUS prévoit le paiement d'une commission égale à 0,1% HT des actifs nets sans toutefois dépasser 8 260 Dinars pour l'année 2011.

5.2 Evénements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

FCP IRADETT 20
SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011

Rapport Général du Commissaire aux Comptes établi en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif - Exercice clos, le 31 décembre 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de la société de gestion « ARAB FINANCIAL CONSULTANTS », nous vous présentons notre rapport sur :

- ✓ Le contrôle des états financiers annuels, du « FCP IRADETT 20 », tels qu'ils sont annexés au présent rapport; relatifs à l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.
- ✓ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci-joints, font apparaître

Un total au bilan des actifs net de	706.987 dinars
Des sommes distribuables au titre de l'exercice de	15.899 dinars
Et une variation négative des actifs nets de	490.217 dinars

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Il est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à la société et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité consiste, en application de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Ces normes requièrent que nos travaux d'audit soient planifiés et réalisés en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers soumis à notre examen ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants justifiant les montants et l'information contenus dans les états financiers. Il consiste, également, à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et retenus, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers.

I - OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS :

Nous estimons que les éléments recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Suite aux travaux que nous avons accomplis, nous avons relevés que les revenus des placements monétaires ont été majorés à tort de 1.221 dinars. Ce qui a eu pour effet d'améliorer indument les sommes distribuables au titre de l'exercice 2011 d'égal montant.

Sur la base des documents mis à notre disposition et compte tenue de ce qui précède, nous certifions que les états financiers, ci-annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations réalisées par votre fonds durant l'exercice clos le 31.12.2011, ainsi que de sa situation financière et de son patrimoine à la fin de cet exercice conformément aux normes et conventions comptables de base.

Nous devons par ailleurs vous informer que :

1. Les BTA ne figurent pas au Bilan pour leur valeur actuelle à la date de l'inventaire, ce qui est contraire à la norme comptable Tunisienne numéro 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM.
2. Les notes annexées aux états financiers ne comprennent pas de note sur les ratios de gestion des placements et sur les mouvements du portefeuille-titre.

II – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Aussi, nous devons vous informer que :

1. L'actif employé à la clôture de l'exercice 2011 dans des valeurs mobilières, des obligations et des valeurs assimilées, à hauteur de 72.61%, est en deçà du seuil réglementaire minimal de 80%. De même, les liquidités et quasi liquidités, représentant 27.39% de l'actif, sont en dépassement de 7.39% par rapport au taux réglementaire maximal prévus par l'article 2 du décret numéro 2001-2278 du 25 septembre 2001 tel que complété par le décret numéro 2002-1727 du 29 Juillet 2002.
2. L'actif net employé à la clôture de l'exercice 2011 dans des obligations et valeurs assimilées, à hauteur de 53.84%, est en conformité avec le seuil minimal de 40% prévus par le règlement intérieur du fonds.

Tunis le 10.04.2012

Le Commissaire aux Comptes
Slim EL FEKIH

BILAN
ARRETE AU 31/12/2011

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	515 094	680 943
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	134 440	238 640
b- Obligations et valeurs assimilées	380 654	442 303
AC2- Placements monétaires et disponibilités	194 335	496 227
a- Placements monétaires		
b- Disponibilités	194 335	496 227
AC3- Créances d'exploitation		
AC4- Autres actifs	0	23 680
TOTAL ACTIF	709 429	1 200 851
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	2 442	3 647
PA2- Autres créditeurs divers		
TOTAL PASSIF	2 442	3 647
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	689 598	1 173 338
CP2- Sommes distribuables	17 388	23 866
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 489	1 654
b- Sommes distribuables de l'exercice	15 899	22 212
ACTIF NET	706 987	1 197 204
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	709 429	1 200 851

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2011**

(Exprimé en dinars)

	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>	<u>01/01/2010</u> <u>31/12/2010</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	25 367	23 051
a- Dividendes	4 192	4 395
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	21 175	18 656
c- Revenus des autres valeurs		
PR 2- Revenus des placements monétaires	11 357	22 559
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	36 724	45 610
CH 1- Charges de gestion des placements	14 238	20 733
REVENU NET DES PLACEMENTS	22 487	24 877
PR 3- Autres produits		
CH 2- Autres charges	946	1 414
RESULTAT D EXPLOITATION	21 541	23 463
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-5 642	-1 251
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	15 899	22 212
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	5 642	1 251
Variation des plus (ou moins) values potentielles – sur titres	19 082	-45 811
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des – titres	-20 853	69 685
– Frais de négociation	-914	-3 756
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	18 855	43 581

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2011**

	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>	<u>01/01/2010</u> <u>31/12/2010</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	21 541	23 463
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 082	-45 811
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-20 853	69 685
d- Frais de négociation de titres	-914	-3 756
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-15 786	-20 415
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	2 192 973	7 971 204
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	74 959	104 164
_ Régularisation des sommes distribuables	22 025	113 024
_ Droits d' entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-2 673 702	-7 443 731
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-75 284	-112 531
_ Régularisation des sommes distribuables	-34 258	-108 925
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-490 217	546 371
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	1 197 204	650 833
b- en fin d'exercice	706 987	1 197 204
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONES (ou de part)</u>		
a- en début d'exercice	102 072	56 446
b- en fin d'exercice	60 252	102 072
VALEUR LIQUIDATIVE	11,734	11,729
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,83%	4,15%

**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/12/2011**

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2011	% ACTIF	% K emetteur
VALEURS MOBILIERES					
Air liquide	26	6 975	10 764	1,52%	0,00%
ASSAD	1 750	19 550	18 547	2,61%	0,02%
ATB	141	1 011	833	0,12%	0,00%
BT	500	5 723	5 354	0,75%	0,00%
BTE	1 200	35 477	35 795	5,05%	0,12%
Ciments de Bizerte	2 000	15 391	15 840	2,23%	0,00%
ENNAKL	1 500	24 356	14 382	2,03%	0,01%
TELNET	950	5 510	8 328	1,17%	0,00%
UIB	1 300	27 874	24 599	3,47%	0,01%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
EMPRUNT D'ETAT					
BTA 7,5% 14 avril 2014	70	71 222	74 237	10,46%	
BTA 8,25% 9 juillet 2014	20	20 658	21 298	3,00%	
BTA 6.75% 11 juillet 2017	99	103 603	106 151	14,96%	
EMPRUNT DE SOCIETE					
AIL 2008 6.5%	500	20 000	20 264	2,86%	0,50%
ATL 2008/1 6.5%	500	20 000	20 614	2,91%	0,17%
ATL 2010/1	500	40 000	40 623	5,73%	0,07%
CIL 2008/1 6.5%	500	20 000	20 355	2,87%	0,33%
AMEN BANK SUB 2008 B	500	42 500	43 963	6,20%	0,13%
TLEASING 2008/1 6.5%	300	12 000	12 315	1,74%	0,20%
UNIFACTOR 2008 6.5%	500	20 000	20 833	2,94%	0,50%
TOTAL	12 856	511 851	515 094	72,61%	

**Notes aux Etats Financiers
arrêtées au 31/12/2011**

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation
les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

PR1-Note sur les revenus du portefeuille titres	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées	21 175	18 656
Dividendes	4 192	4 395
TOTAL	25 367	23 051

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Revenu des Placements monétaires	11 357	22 559
TOTAL	11 357	22 559

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2011 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2010</u>	
Montant	1 173 338
Nombre de parts	102 072
Nombre de porteurs de parts	2

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	2 192 973
Nombre de parts émises	190 773
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	2 673 702
Nombre de parts rachetés	232 593
Nombre de porteurs de parts sortants	0

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-20 853
Régularisation des sommes non distribuables	-325
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	19 082
Frais de négociation	-914

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
Montant	689 598
Nombre de parts	60 252
Nombre de porteurs de parts	2

CP2- Sommes distribuables	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Sommes distribuables de l'exercice	15 899	22 212
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 489	1 654
Sommes distribuables	17 388	23 866

4/ AUTRES INFORMATIONS	01/01/2011	au 31/12/2011
	Total	Par Part
Revenus des placements	36 724	0,610
Charges de gestion des placements	14 238	0,236
Revenu net des placements	22 487	0,373
Autres charges	946	0,016
Résultat d'exploitation	21 541	0,358
Régularisation du résultat d'exploitation	-5 642	-0,094
Sommes distribuables de la période	15 899	0,264
Régularisation du résultat d'exploitation	5 642	0,094
Frais de négociation	-914	-0,015
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	19 082	0,317
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-20 853	-0,346
Résultat net de la période	18 855	0,313
Nombre de part	60 252	
Résultat par Part	0,313	

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	13 142	19 138
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% calculé sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 7000D		
Les honoraires de l'ATB	1 095	1595
TOTAL	14 238	20 733

**BNAC PROGRES FCP
SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 25 Mai 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de BNAC PROGRES FCP tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément à la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué un audit des états financiers du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP », arrêtés au 31 Décembre 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société BNA CAPITAUX. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles généralement admises en la matière ; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivies et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers et ce conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux organismes de placement collectif.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers annuels du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP » arrêtés au 31 Décembre 2011, et qui font apparaître un Actif net de 943 431 DT, une valeur liquidative de 125,272 DT et un résultat déficitaire de la période de (20 699) DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de BNAC PROGRES FCP sont sincères et réguliers et qu'ils présentent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du Fonds, arrêtée au 31 Décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

2.1 Composition du portefeuille et division des risques :

Comme il ressort des états financiers, l'actif de BNAC PROGRES FCP est employé, à la date du 31 décembre 2011, à raison de **79,38%** uniquement, dans des valeurs mobilières, ce qui est légèrement en deçà du taux d'emploi minimum de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001. Ceci a induit consécutivement un léger dépassement du niveau des emplois en liquidités et quasi liquidités (qui représentent **20,62%** de l'actif contre une limite de 20% telle que fixée par l'article 2 du même décret).

2.2 Nous confirmons, en outre, **les informations sur les comptes consignées dans le rapport de gestion** du gestionnaire.

2.3 Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à **l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers** du FCP BNAC PROGRES. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2.4 En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, la société procède à **la tenue des comptes en valeurs mobilières** conformément à la réglementation en vigueur.

**Le Commissaire aux comptes
Narjes BERGAOUI**

BNAC PROGRES FCP

Page 1

BILAN (Montants exprimés en Dinars)		Notes	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
ACTIF	Portefeuille-titres	4	756 474	833 986
	. Actions, Valeurs Assimilées et Droits		477 386	520 954
	. Obligations et Valeurs Assimilées		168 662	208 578
	. Bons du Trésor zéro coupon		110 426	104 454
	. Emprunts d'Etat		-	-
	Placements monétaires et disponibilités		196 527	331 464
	. Placements à terme	5	195 337	330 236
	. Disponibilités		1 190	1 228
	Créances d'exploitation		-	-
	. Autres Créances d'exploitation		-	-
	Autres actifs		-	-
	. Immobilisations		-	-
	. Amortissement		-	-
	TOTAL ACTIF		953 001	1 165 450
PASSIF	Opérateurs créditeurs	6	3 918	5 889
	Autres créditeurs divers	7	5 652	121 204
	Total passif		9 570	127 093
ACTIF NET	Capital	8	928 552	1 025 178
	. Capital en nominal		753 100	783 600
	. Sommes non distribuables		175 452	241 578
	Sommes distribuables:	9	14 879	13 179
	. Sommes distribuables des exercices antérieurs		6	1
	. Résultat de la période		15 096	10 486
	. Régularisation du résultat distribuable de la période		-223	2 692
	Actif net		943 431	1 038 357
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		953 001	1 165 450

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BNAC PROGRES FCP

Page 2

ETAT DE RESULTAT (Montants exprimés en Dinars)		Notes	Exercice clos au 31/12/2011	Exercice clos au 31/12/2010
	Revenus du portefeuille-titres	10	25 411	22 313
	. Revenus des Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 205	8 913
	. Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 234	7 810
	. Revenus des bons du Trésor zéro coupon		5 972	5 590
	. Revenus des emprunts d'état et valeurs		-	-
	Revenus des placements monétaires	11	6 180	3 861
	. Revenus des bons du trésor		6 111	3 850
	. Revenus des billets de trésorerie		-	-
	. Revenus des autres placements		69	11
	Total des revenus des placements		31 591	26 174
	Charges de gestion des placements	12	-9 867	-8 965
	Revenus nets des placements		21 724	17 209
	Autres charges d'exploitation	13	-6 628	-6 723
	RESULTAT D'EXPLOITATION		15 096	10 486
	Régularisation du résultat d'exploitation		- 223	2 692
	SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	9	14 873	13 178
	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		223	-2 692
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-25 005	-16 933
	Plus ou moins values réalisées sur titres		-10 718	85 987
	Frais de négociation		- 72	- 462
	RESULTAT DE L'EXERCICE		-20 699	79 078

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BNAC PROGRES FCP

Page 3

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**(Montants exprimés en Dinars)**

		Exercice clos au au 31/12/2011	Exercice clos au au 31/12/2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	-20 699	79 078
	Résultat d'exploitation	15 096	10 486
	Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	-25 005	-16 933
	Plus ou moins values réalisées sur titres	-10 718	85 987
	Frais de négociation	-72	-462
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-13 172	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions	216 690	1 333 013
	. Capital	183 100	1 000 900
	. Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	32 004	317 975
	. Régularisation des sommes distribuables	1 585	14 136
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	1	2
	Rachats	-277 745	-1 117 320
	. Capital	-213 600	-837 300
	. Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-62 335	-268 574
	. Régularisation des sommes distribuables	-1 808	-11 445
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	-2	-1
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-94 926	294 771
ACTIF NET	En début de période	1 038 357	743 586
	En fin de période	943 431	1 038 357
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	7 836	6 200
	En fin de période	7 531	7 836
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	132 511	119 933
	En fin de période	125 272	132 511
TAUX DE RENDEMENT	TAUX DE RENDEMENT	-4,19%	10,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE N°1 : PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT BNAC PROGRES**

BNAC PROGRES FCP est un fonds commun de placement de type mixte. Régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 28 juin 2006, sous le N° 29-2006.

BNAC PROGRES FCP a une durée de vie de 10 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 03 Avril 2007.

Le capital initial s'élève à 100 000 D divisé en 1000 parts de 100 D chacune.

Le dépositaire de ce fonds est LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA.

Sa gestion est assurée par la BNA CAPITAUX.

NOTE N°2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de placement BNAC PROGRES FCP, arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes.

NOTE N°3: EXERCICE, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES**EXERCICE SOCIAL**

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables spécifiques, les plus significatifs adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit:

1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Le portefeuille-titres est composé d'actions, d'obligations et de titres émis par le Trésor.

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

2- Evaluation des placements en:

a- actions et valeurs assimilées:

*Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté à leur valeur de marché qui correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b- autres placements:

*Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

*Les placements à terme sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

3- Cession des titres et placements:

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°4 : PORTEFEUILLE - TITRES

	Nombre de titres	Coût d'acquisition titres	+ou -value potentielle sur titres	Intérêts courus	Valeur au 31 Décembre 2011	% Actif	% Actif net	% du Capital de l'émetteur
1) Actions et valeurs assimilées		458 080	19 306		477 386	50,09%	50,06%	0,20%
. Actions cotées		458 080	19 306		477 386	50,09%	50,06%	0,20%
ARTES	2 000	28 198	-8 994	-	19 204	2,02%	2,04%	0,008%
ATTIJ BANK	2 812	64 677	-12 087	-	52 590	5,52%	5,57%	0,008%
BNA	4 000	60 000	-11 928	-	48 072	5,04%	5,10%	0,013%
BT	5 200	45 684	9 993	-	55 677	5,84%	5,90%	0,005%
CARTAGECEMENT	20 192	52 399	29 439	-	81 838	8,59%	8,67%	0,014%
ESSOUKNA	1 500	6 989	5 219	-	12 208	1,28%	1,29%	0,050%
NAKL	4 000	54 528	-16 176	-	38 352	4,02%	4,07%	0,013%
SFBT	4 750	56 692	5 110	-	61 802	6,49%	6,55%	0,007%
SIMPAR	285	8 214	8 228	-	16 442	1,73%	1,74%	0,036%
TL	932	16 476	10 399	-	26 875	2,82%	2,85%	0,013%
TPR	3 938	17 927	5 508	-	23 435	2,46%	2,48%	0,009%
TUNISAIR	10 000	27 300	-10 420	-	16 880	1,77%	1,79%	0,009%
TUNISRE	2 100	18 996	5 015	-	24 011	2,52%	2,55%	0,023%
2) Emprunts de sociétés		164 000	-	4 662	168 662	17,70%	17,88%	
AIL2007	350	7 000	-	16	7 016	0,74%	0,74%	
ATL 2007-2	350	7 000	-	122	7 122	0,75%	0,75%	
MEUBLATEX2010 TRB	900	90 000	-	2 656	92 656	9,72%	9,82%	
TL 2009-2	750	60 000	-	1 868	61 868	6,49%	6,56%	
3) Titres des OPCVM		-	-	-	-	-	-	-
4) Titres émis par le Trésor		85 660	-	24 766	110 426	11,59%	11,70%	-
. Bons du Trésor zéro upon	160	85 660	-	24 766	110 426	11,59%	11,70%	-
TOTAL		707 740	19 306	29 428	756 474	79,38%	80,18%	

Composition du portefeuille

L'actif de BNAC PROGRES FCP est employé, à la date du 31 Décembre 2011, à raison de 79,38 % uniquement dans des valeurs mobilières, ce qui est légèrement en deçà du taux d'emploi minimum de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001. Ceci a induit consécutivement un dépassement du niveau des emplois en liquidités et quasi liquidités (qui représentent 20,62% de l'actif contre une limite de 20% telle que fixée par l'article 2 du même décret).

Nature des titres	% de l'actif prévu au		% de l'actif au		Ecart
	Code des OPC	Prospectus d'émission	31 décembre 2011		
Actions	80%	50,00%	79,38%	50,09%	-0,09%
BTA, Emprunt garantis par l'Etat ou émis par des entreprises faisant appel public à l'épargne, titres de créance à long terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la BCT et billets de trésorerie émis par les sociétés de la cote ou notées ou avalisées par une banque		25,00%		29,29%	-4,29%
Titres OPCVM		5,00%		0,00%	5,00%
Liquidités et quasi-liquidités	20%	20,00%	20,62%	20,62%	-0,62%
TOTAL		100%		100%	0%

D'autre part, l'analyse du tableau des ratios des emplois de l'actif, permet de constater que la composition du portefeuille du fonds BNAC PROGRES FCP, n'est pas encore conforme à la composition prévue au niveau des orientations de placement énoncées au niveau du paragraphe 2-2 du prospectus d'émission.

NOTE N°5 : PLACEMENTS A TERME

	Emetteur	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31 Décembre 2011	% Actif	% Actif net
TP120129CP	BNA	27	27 000	103	27 103	2,84%	2,87%
TP120207CP	BNA	24	24 000	78	24 078	2,53%	2,55%
TP120226CP	BNA	18	18 000	37	18 037	1,89%	1,91%
TP120227CP	BNA	14	14 000	31	14 031	1,47%	1,49%
TP120306CPLAC	BNA	30	30 000	43	30 043	3,15%	3,18%
TP120310CP	BNA	19	19 000	22	19 022	2,00%	2,02%
TP120317CP	BNA	9	9 000	7	9 007	0,95%	0,95%
TP120325CPLAC	BNA	50	50 000	15	50 015	5,25%	5,30%
TP120326CPLAC	BNA	4	4 000	1	4 001	0,42%	0,42%
Total en Dinars			195 000	337	195 337	20,50%	20,70%

(*) CALCUL DU RATIO DE LIQUIDITE:

+ TOTAL DE L'ACTIF au 31/12/2011:	953 001		
TOTAL DE L'ACTIF CORRIGE AU 31/12/2011	953 001		
+ Placement à terme au 31/12/2011:	195 337		
+ Avoirs en banque	1 190		
TOTAL DES LIQUIDITES ET QUASI LIQUIDITES AU 31/12/2011	196 527		
Pourcentage par rapport à l'Actif Net	= 196 527/943 431	20,83%	
Pourcentage par rapport à l'Actif	= 196 527 /953 001	20,62%	> 20,00%

NOTE N° 6 : OPERATEURS CREDITEURS

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Gestionnaire BNAC	1 888	1 697
Dépositaire	236	212
Distributeur	1 794	3 980
Total en Dinars	3 918	5 889

NOTE N° 7 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Commissaire aux comptes	5 573	5 600
Conseil du Marché Financier (CMF)	79	71
Autres	-	115 533
Total en Dinars	5 652	121 204

NOTE N° 8 : CAPITAL

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Capital début de période		
.Montant	783 600	620 000
.Nombre de parts	7 836	6 200
.Nombre de porteurs de parts	9	8
Souscriptions réalisées		
.Montant	183 100	1 000 900
.Nombre de parts	1 831	10 009
Rachats effectués		
.Montant	-213 600	-837 300
.Nombre de parts	-2 136	-8 373
Capital fin de période		
.Montant	753 100	783 600
.Nombre de parts	7 531	7 836
.Nombre de porteurs de parts	7	9
Sommes non distribuables de l'exercice	-66127	117 992
i) Résultat non distribuable	<u>-35 796</u>	<u>68 592</u>
.Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-25 006	-16 933
.Plus ou moins values réalisées sur titres	-10 718	85 987
.Frais de négociation	-72	-462
ii) Régularisation des sommes non distribuables	<u>-30 331</u>	<u>49 400</u>
.Aux émissions	32 004	317 975
.Aux rachats	-62 335	-268 575
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) clos	241 579	123 586
Total en Dinars	928 552	1 025 178

NOTE N° 9 : SOMMES DISTRIBUABLES

	Exercice clos au 31 Décembre 2011	Exercice clos au 31 Décembre 2010
Sommes distribuables de l'exercice	14 873	13 178
Résultat distribuable de la période	15 096	10 486
Régularisation lors des souscriptions et des rachats de parts	-223	2 692
Sommes distribuables des exercices antérieurs	6	1
Total en Dinars	14 879	13 179

NOTE N° 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

	Exercice clos au 31 Décembre 2011	Exercice clos au 31 Décembre 2010
Revenus des actions	11 205	8 913
. Dividendes	11 205	8 913
Revenus des obligations	8 234	7 810
. Intérêts courus	4 663	5 578
. Intérêts échus	3 571	2 232
Revenus des emprunts d'Etat	-	-
. Intérêts courus	-	-
. Intérêts échus	-	-
Revenus des Bons du Trésor Zéro Coupons	5 972	5 590
Total en Dinars	25 411	22 313

NOTE N° 11 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME

	Exercice clos au 31 Décembre 2011	Exercice clos au 31 Décembre 2010
Revenus du compte BNA Placement	6 111	3 850
.Intérêts courus	336	235
.Intérêts échus	5 775	3 615
Intérêts créditeurs du dépôt en banque	69	11
Total en Dinars	6 180	3 861

NOTE N° 12 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos 31 Décembre 2011	Exercice clos 31 Décembre 2010
Rémunération du gestionnaire (*)	7 176	6 520
Rémunération du dépositaire (**)	897	815
Rémunération du Distributeur (***)	1 794	1 630
Total en Dinars	9 867	8 965

(*) La gestion de BNAC PROGRES-FCP est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,8 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

(**) La "BNA" assure les fonctions de dépositaire pour BNAC PROGRES-FCP. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la société,
- Encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants
- Régler le montant des rachats aux porteurs de parts sortants,
- Attester la situation du portefeuille du fonds, et
- Contrôler le respect de la loi.

En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération égale à 0,1 % l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(***) Le réseau de la BNA et la BNA Capitaux assurent les fonctions de distributeurs des parts du fonds BNAC PROGRES-FCP, et perçoivent à ce titre une rémunération de 0,2 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

NOTE N° 13 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos au 31 Décembre 2011	Exercice clos au 31 Décembre 2010
Redevance CMF	897	815
Rémunération du commissaire aux comptes	5 573	5 600
Impôts et taxes	108	207
Diverses charges d'exploitation	50	101
Total en Dinars	6 628	6 723

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Group Holding -PGH-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 7juin 2012. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Ms. Salah MEZIOU et Mohamed FESSI.

Bilan Individuel arrêté au 31 décembre 2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1		
Immobilisations incorporelles		4 831	4 831
Moins amortissements		-3 594	-2000
		1 236	2 831
<i>Immobilisations corporelles</i>	1		
Immobilisations corporelles		6 840 126	6 026 296
Moins amortissements		-1 349 458	-738 744
		5 490 667	5 287 552
<i>Immobilisations financières</i>	2		
Titres de participation		272 736 962	266 325 025
Moins provisions		-1 297 206	-1182571
Titres de participation nets		271 439 756	265 142 454
Prêts		328 663	391 357
		271 768 419	265 533 811
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		277 260 322	270 824 194
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		277 260 322	270 824 194
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	3	2 191 092	1 188 766
Autres actifs courants	4	1 627 046	1 173 803
Placements et autres actifs financiers	5	2 774 520	785 428
Liquidités et équivalents de liquidités	6	94 956	79 648
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		6 687 614	3 227 645
TOTAL DES ACTIFS		283 947 936	274 051 839

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers.

**Bilan Individuel arrêté au 31 décembre 2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		180 003 600	166 670 000
Réserves légales		5 433 344	2 473 771
Autres réserves		56 076 900	41 979 500
Résultats reportés		316	781
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES RESULTAT DE L'EXERCICE	7	241 514 160	211 124 052
Résultat net de l'exercice		40 125 661	59 190 684
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	281 639 821	270 314 736
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	8	215 785	9 591
Total des passifs non courants		215 785	9 591
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	9	882 840	719 277
Autres passifs courants	10	1 035 282	2 713 288
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	174 208	294 947
Total des passifs courants		2 092 330	3 727 512
TOTAL DES PASSIFS		2 308 115	3 737 103
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		283 947 936	274 051 839

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers.

**Etat de résultat individuel
au 31 Décembre 2011**

(Exprimé en dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	12	50 337 663	69 321 155
Total des produits d'exploitation		50 337 663	69 321 155
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	13	-5 263 415	- 4 606 268
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 & 14	-786 658	-1 690 511
Autres charges d'exploitation	15	-4 216 149	-4 002 472
Total des charges d'exploitation		-10 266 222	-10 299 251
RESULTAT D'EXPLOITATION		40 071 441	49 701 594
Produits financiers nets	16	27 009	241 060
Produits des placements		0	4 071
Autres gains ordinaires	17	80 197	61 364
Autres pertes ordinaires	18	-41 177	-8 305
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		40 137 471	59 320 094
Impôt sur les sociétés		-11 810	-129 410
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		40 125 661	59 190 684

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers.

**Etat des flux de trésorerie arrêté au 31/12/2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

<i>Désignation</i>	<i>Notes</i>	<i>31//12/2011</i>	<i>31//12/2010</i>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		40 125 661	59 190 684
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions	14	1 655 058	1 690 511
* Reprises sur provisions	14	- 868 400	0
* Moins-values sur cessions d'immobilisations	18	6 456	28 653
* Plus-values sur cessions d'immobilisations	17	-63 759	-953 816
* Variation du BFR		-2 632 347	2 391 126
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		38 222 669	62 347 157

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements / acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	-969 352	-1 121 889
Encaissements / cession immobilisations corporelles	1§2	159 160	90 755
Encaissements / cession immobilisations financières	2	0	9 594 518
Décassements / acquisition immobilisations financières	2	- 5 823 797	-42 969 133
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		- 6 633 989	-34 405 748
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution dividendes	7	-28 800 576	-45 834 250
Variation de trésorerie provenant des emprunts		-206 887	-265 678
Variation de trésorerie provenant des placements des BT		-2 750 000	18 700 000
Variation de trésorerie provenant placement courants		172 768	- 774 970
Variation de trésorerie provenant des prêts		62 696	- 6 577
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-31 521 999	-28 181 475
Variation de la trésorerie		66 682	-240 066
Trésorerie au début de l'exercice		- 80 229	159 838
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		-13 546	-80 229

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS
EXERCICE 2011

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- la promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- la prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- l'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : tourisme).

Une augmentation du capital de la société PGH a été réalisée en 2008 par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action. Une augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs secteurs d'activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
- La céramique ;
- Le carton ;
- L'immobilier.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION :

1- Référentiel comptable :

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises de Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de continuité d'exploitation ;*
- *Hypothèse de comptabilité d'engagement ;*
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

2- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants:

a- Exercice comptable :

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année. L'exercice 2008 est le 1^{er} exercice.

b- Immobilisations corporelles:

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles.

Elles sont amorties linéairement sur la durée de vie estimée. Les taux appliqués sont les suivants :

Rubriques	Taux
Logiciels	33 %
Bâtiments et constructions	5%
Installations technique matériel et outillage	20 %
Matériel roulant Mobilier	20 %
Equipement de bureau	20 %
Matériel Informatique	33 %
Agencements Aménagements & Installations	10 %

c-Revenus :

Les revenus de la société PGH représentent essentiellement des dividendes, des intérêts de placements et de prestations de services d'assistance administratives facturées aux sociétés de groupe.

3- Etat des flux de trésorerie :

Le tableau de trésorerie est préparé selon la méthode autorisée.

4- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société, n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

I- NOTES EXPLICATIVES :

I-1 ACTIFS : 283 947 936 DT

NOTE 1 / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les amortissements sont détaillés dans le tableau d'amortissement ci-après :

POULINA GROUP HOLDING
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS					
	Solde au 31/12/2010	Cessions ou / et Régularisation s	Nouvelles acquisitions	Cumul au 31/12/2011	Cumul au 31/12/2010	Dotations de l'exercice	Régul.Amt. et cessions	Cumul au 31/12/2011	V.C.N	
									31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations Incorporelles										
<i>Logiciels</i>	4 831	0	0	4 831	2000	1 594	0	3 594	1 236	2 040
<u>Total Des Immobilisations Incorporelles</u>	4 831	0	0	4 831	2 000	1 594	0	3 594	1 236	2 040
Immobilisations Corporelles										
<i>Terrains</i>	1 692 295	0	0	1 692 295	0	0	0	0	1 692 295	1 692 295
<i>Constructions</i>	1 087 601	0	0	1 087 601	69 266	54 380	0	123 646	963 955	991 369
<i>Installations Tech. matériel et outillage indus.</i>	2967	0	0	2 967	179	297	0	476	2 491	3 454
<i>Matériel de Transport</i>	2 089 665	148 922	844 134	2 784 877	500 131	468 397	58 407	910 121	1 874 756	1 668 693
<i>Installations générales ag & amé divers</i>	20 906	0	45 771	66 677	1 083	5 385	0	6 469	60 209	50 930
<i>Equipement de bureau</i>	1 128 404	6 600	77 613	1 199 418	167 442	139 391	1 326	305 507	893 911	908 868
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	4 457	0	1 834	6 291	643	2 597	0	3 241	3 050	3 003
<u>Total Des Immobilisations Corporelles</u>	6 026 296	155 522	969 352	6 840 126	738 744	670 447	59 733	1 349 458	5 490 667	5 318 612
Totaux	6 031 126	155 522	969 352	6 844 956	740 744	672 041	59 733	1 353 053	5 491 904	5 320 652

1-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 4 831 DT, il se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
Logiciels	4 831	4 831	0
Total Brut	4 831	4 831	0
Amortissements	-3 594	-2 000	-1 595
Total Net	1 236	2 831	-1 595

1-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 6 840 126 DT, contre un solde brut débiteur de 6 026 296 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
Terrains	1 692 295	1 692 295	0
Constructions	1 087 601	1 087 601	0
Installation technique matériel & outillage industriel			
	2 967	2 967	0
Matériel de transport	2 784 877	2 089 665	695 212
Equipement de bureau	1 199 418	1 128 405	71 013
Installations générales .ag. am. Divers	66 677	20 906	45 771
Petits matériels exploitation	6 291	4 457	1 834
Total Brut	6 840 126	6 026 296	813 830
Amortissements	-1 349 458	-738 744	-610 714
Total Net	5 490 667	5 287 552	203 115

✓ Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit :

En Dinars Tunisiens

Matériel de transport	844 134
Equipement de bureau	77 613
Installations générales agencements & aménagements divers	45 771
Petits matériels exploitation	1 834
Total acquisitions	969 352

✓ Les cessions de l'exercice se détaillent comme suit :

Matériels de transport :

Matricules	Valeurs d'origine	VCN	TVA à reverser	Prix de cessions	Plus-Values	Moins-Values
Cession 7917 TU 138	21 788	15 234	2 275	17 890	381	0
Cession 6674 TU 141	16 978	13 331	1783	15 365	251	0
Cession 5868 TU 112	10 091	5 780	0	9 000	3 302	0
Cession 694 TU 122	1 556	955	0	3 800	2 547	0

<i>Cession 5745 TU 118</i>	78,806	50	0	3 900	3 850	0
<i>Cession 5110 TU 126</i>	21 635	11 884	0	20 500	8 616	0
<i>Cession 5020 TU 119</i>	92	47	0	37 000	37 000	0
<i>Cession 3244 tu 130</i>	9 502	5 310	0	5 500	190	0
<i>Cession 2189 tu 148</i>	19 178	14 512	1 993	16 505	0	0
<i>Cession 5976 tu 133</i>	20 108	9 332	0	9 000	0	332
<i>Cession 2468 tu 109</i>	10 611	5 957	0	6 000	43	0
<i>Cession 2699 tu 119</i>	79	35	0	3 500	3 465	0
<i>Ces polo 503 tu 107</i>	10 450	4 850	0	3 000	0	1 850
<i>Cession 2129 tu 127</i>	6 696	3 052	0	5 200	2 148	0
<i>Cession 2301 tu 118</i>	79	35	0	2 000	1 965	0
Total Cessions	148 922	90 364	6 051	158 160	63 759	2 182

Matériel informatique :

	Valeurs d'origine	VCN	Prix de cession	Moins-Values	Plus-Values
NEC POU0328	6 600	5 274	1 000	0	4 274
Total	6 600	5 274	1 000	0	4 274

NOTE 2 / IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde net débiteur de 271 768 419 DT contre un solde au 31/12/2010 de 268 533 811 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2011	Variations	
<i>Titres de participation</i>		272 736 962	266 325 025	6 411 937
<i>Provisions financières</i>		-1 297 206	-1 182 571	-114 635
<i>Prêts</i>		328 663	391 357	-62 694
Total		271 768 419	270 824 194	6 234 608

Au 31/12/2011 les titres de participations se détaillent comme suit :

Titres	Au 31/12/2011		Au 31/12/2010		Acquisitions et Regul.	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions 2011	Provisions 2011
POULINA	599 993	29 918 650	599 993	29 918 650		
ALMES SA	1 742 399	11 437 780	1 742 399	11 437 780		
CEDRIA	11 502	1 030 235	11 502	1 030 235		
ENNAJAH	38 953	1 352 448	38 953	1 352 448		
ESSANA OUBAR	14 893	81 765	14 893	81 765		
OASIS	52 667	1 652 799	52 667	1 652 799		
SABA	33 250	239 834	33 250	239 834		
SELMA	74 384	1 043 658	74 384	1 043 658		
SIDI OTHMAN	12 723	769 343	12 573	754 343	15 000	
STE AGR DICK	283 706	1 446 801	283 706	1 446 801		
STE AGRICOLE EL JENENE	25 000	229 087	25 000	229 087		
STE AGRICOLE SAOUF	21 576	32 106	21 576	32 106		
STE DE NUTRITION ANIMALE	1 249 888	5 120 953	1 239 888	5 010 573	110 380	
STE EL MAZRAA	1 069 586	2 611 614	1 069 586	2 611 614		
STE YASMINE	16 868	29 450	16 868	29 450		
STE ZAHRET MORNAG SA	73 470	2 803 544	73 470	2 803 544		
AGROBUSINES (EX	137 992	8 009 088	137 992	8 009 088		

:POULINA HOLDING SICAF)						
ASTER INFORMATIQUE	97 505	808 538	97 505	808 538		
ASTER TRAINING	20 014	200 136	20 014	200 136		
CLARIANT TUNISIE	479	4 583	479	4 583		
G.I.P.A SA	127 182	8 527 770	127 182	8 527 770		
I.B.P.	16 043	1 641 525	16 043	1 641 525		
MED OIL COMPANY	16 124	80 223	11 124	25 273	54 950	
POULINA TRADING	786	1 057	786	1 057		
ROMULUS VOYAGES	700	40 322	700	40 322		
TRANSPPOOL	3 942	264 711	2 442	97 707	167 004	
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	4 799 992	54 884 368	4 799 992	54 884 368		
LES GRANDS ATELIERS DU NORD	212 328	541 360	212 328	541 360		
M.B.G	36 071	2 516 425	36 071	766 435	1 749 990	
P.A.F.	540 939	1 582 250	540 939	1 582 250		
PROMETAL PLUS	20	6 940	20	6 940		
Société de Construction Industrialisée (SCI) (i)	55 080	3 068 171	2 403	1 182 571	2 754 000	1 297 206
SCI(Versements restants dus)				-868 400		
STE Poulina de Bâtiments et Travaux Publics	32 870	165 894	32 870	165 894		
STE Poulina de Produits Métalliques "PPM"	982	29 387	982	29 387		
UNIPACK	2 585 274	26 267 513	2 585 274	26 267 513		
LE PASSAGE	5 337	22 408 476	5 337	22 408 476		
PROINJECT	1 049	52 133	1 049	52 133		
T'PAP	185 488	602 465	185 488	602 465		
CARTHAGO	57 195	6 627 966	57 195	6 288 190	339 776	
EZZEHIA	2 899 994	61 944 086	2 899 994	61 944 086		
ETTAAMIR	419 993	3 186 493	419 993	3 186 493		
ETTAAMIR NEGOCE	2 000	2 690	2 000	2 690		
CGB	1 980	184 999	1 980	184 999		
TDS	23 995	2 399 500	23 995	2 399 500		
NORDPACK	500	5 000	500	5 000		
CB	209	20 368	209	20 368		
BANQUE ZITOUNA	2 000 000	4 000 000	2 000 000	4 000 000		
LARIA INTERNATIONAL	1	100	1	100		
MEDFACTOR	9 995	999 500	9 995	999 500		
SPI	800	8 000	800	8 000		
AGROMED	1 095 268	1 057 348	687 433	634 021	423 327	
EL HASSANA	50	5 000			5 000	
CHAHRAZED	1 437	14 370			14 370	
KISSES	19 000	190 000			190 000	
ENNAKL		588 140			588 140	
Total		272 736 962		266 325 025	6 411 937	1 297 206

✓ Les mouvements sur titres de participation de l'exercice se détaillent comme suit :

Mouvements sur titres de participation 2011

Nature du titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeurs d'acquisition
EL HASSANA	Souscription	50	5 000
AGROMED	Acquisition	460 635	423 327
STE DE NUTRITION ANIMALE	Acquisition	10 000	110 380
TRANSPPOOL	Acquisition	1 500	167 004
MED OIL COMPANY	Acquisition	5 000	54 950
M.B.G	Acquisition	10 606	1 749 990
CARTHAGO	Acquisition	4 000	339 776
SCI(i)	Souscription	55 080	2 754 000
SIDI OTHMEN	Souscription	150	15 000
CHAHRAZED	Souscription	1 437	14 370
KISSES	Souscription	1 900	190 000

Total Brut Acquisitions et souscriptions groupe			5 823 797
ENNAKL(ii)	Transfert Placement CT	50 214	588 140
Total des augmentations de la rubrique			6 411 937

(i) La société SCI a fait l'objet d'une réduction de capital pour le ramener à zéro et ce par résorption des pertes comptables. Ensuite, elle a procédé à une augmentation de capital qui a été totalement souscrite par le groupe (elle est détenue à 100% par le groupe). Sur le plan comptable, la partie non encore libérée avant l'augmentation de capital a été compensée avec le solde de la rubrique titres de participation SCI. La provision a été ajustée en conséquence pour tenir compte de la nouvelle situation nette comptable (après augmentation de capital) de la société SCI.

(ii) Les titres de la société ENNAKL ont été reclassés du compte placements à court terme au compte titres de participation (placements à long terme), et ce en raison du changement de l'intention de leur détention.

NOTE 3 / CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 2 191 092 DT contre un solde 1 188 766 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Clients(i)</i>	1 656 254	1 156 161	500 093
<i>Clients effets à recevoir</i>	534 838	32 605	502 233
Total	2 191 092	1 188 766	1 002 326

(i) Il s'agit de créances sur les sociétés du groupe relatives à des prestations administratives et techniques.

NOTE 4 / AUTRES ACTIFS COURANTS :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde débiteur de 1 627 046 DT contre un solde débiteur de 1 173 803 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Etat impôts sur les bénéfécies</i>	1 560 679	1 167 884	392 795
<i>Retenues à la source</i>	50 176	0	50 176
<i>Produits à recevoir</i>	1 528	158	1 370
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 057	42 188	-41 131
<i>Personnel avances et comptes rattachés</i>	-1 025	-7 652	6 627
<i>Arrondis sur salaires</i>	446	0	446
<i>Créances sur cessions d'immobilisations</i>	14 183	-28 775	42 958
Total	1 627 046	1 173 803	453 243

NOTE 5 / PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde débiteur de 2 774 520 DT contre un solde débiteur de 785 428 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Placements Courants(i)</i>	24 520	785 428	-760 908
<i>Placements en Billets de trésorerie</i>	2 750 000	0	2 750 000
Total	2 774 520	785 428	1 989 092

(i) La variation de cette rubrique s'explique essentiellement par le transfert des titres ENNAKL (voir la note 2).

NOTE 6 / LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde débiteur de 94 956 DT contre un solde débiteur de 79 648 DT au 31.12.10. Cette rubrique se détaillant comme suit :

	<i>Solde au 31/12/2011</i>	<i>Solde au 31/12/2010</i>	<i>Variations</i>
<i>Effets à l'escompte</i>	0	44 375	-44 375
<i>Banques</i>	66 503	528	65 975
<i>Caisses</i>	28 453	34 745	-6 292
Total	94 956	79 648	15 308

III-2 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

NOTE 7 / CAPITAUX PROPRES :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde créditeur de 281 639 821 DT se détaillant comme suit :

	<i>Solde au 31/12/2011</i>	<i>Solde au 31/12/2010</i>	<i>Variations</i>
<i>Capital social</i>	180 003 600	166 670 000	13 333 600
<i>Réserves légales</i>	5 433 344	2 473 771	2 959 573
<i>Autres réserves (y compris primes d'émission)</i>	56 076 900	41 979 500	14 097 400
<i>Résultat reporté</i>	316	781	-465
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	241 514 160	211 124 052	30 390 108
<i>Résultat de l'exercice</i>	40 125 661	59 190 684	-19 065 023
Total des capitaux propres avant affectation	281 639 821	270 314 736	11 325 085

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau des Variations des Capitaux Propres							
arrêté au 31 décembre 2011							
	Capital social	Autres réserves (y compris Primes d'émission)	Réserve Légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes à payer	Total
Total Capitaux propres au 31/12/2010	166 670 000	41 979 500	2 473 771	781	59 190 684	0	270 314 736
<i>Augmentation de capital</i>	13 333 600	-13 333 600					0
<i>Affectation 2010</i>		27 431 000	2 959 573	-465	-59 190 684	28 800 576	0
<i>Dividendes</i>						-28 800 576	-28 800 576
Résultat au 31/12/2011					40 125 661		40 125 661
Total Capitaux propres au 31/12/2011	180 003 600	56 076 900	5 433 344	316	40 125 661	0	281 639 821

NOTE 8 / EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME :

Au 31/12/2010, cette rubrique présente un solde créditeur de 215 785 DT contre un solde créditeur de 9 591 DT au 31/12/2010, il s'agit des nouveaux crédits leasing contractés en 2011.

NOTE 9 / FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde créditeur de 882 840 DT contre un solde créditeur de 719 277 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Fournisseurs locaux</i>	634 028	438 757	195 271
<i>Fournisseurs étrangers</i>	7 349	2 927	4 422
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>	0	47 000	-47 000
<i>Fournisseurs retenue de garantie</i>	4 340	4 340	0
<i>Fournisseurs effets à payer</i>	237 123	226 253	10 870
Total	882 840	719 277	163 563

NOTE 10 / AUTRES PASSIFS COURANTS :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 035 282 DT contre un solde créditeur de 2 713 288 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Assurances groupe</i>	-4 368	-3 332	-1 036
<i>Personnels rémunérations dues</i>	7 902	3 379	4 523
<i>Prêts CNSS</i>	1 781	1 478	302
<i>Retenues à la source sur personnel</i>	213 273	106 100	107 174
<i>Retenues à la source sur tiers</i>	28 567	14 071	14 496
<i>Assurance CNAM</i>	21	21	0
<i>Assurance maladie</i>	0	1 077	-1 077
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	36	18	18
<i>Associés dividendes à payer</i>	251	251	0
<i>CNSS</i>	269 438	252 620	16 818
<i>Etat taxes sur le Chiffre d'affaires</i>	166 881	33 658	133 223
<i>Charges à payer</i>	338 206	268 199	70 006
<i>Débiteurs et créditeurs divers</i>	7 500	2 032 500	-2 025 000
<i>Autres débiteurs créditeur divers</i>	798	798	0
<i>Produits constatés d'avance</i>	4 995	2 450	2 546
Total	1 035 282	2 713 288	-1 678 005

NOTE 11 / CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde créditeur de 174 208DT contre un solde créditeur de 294 947 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Echéances à moins d'un an sur emprunts</i>	65 706	179 445	-113 739
<i>Découverts bancaires</i>	108 503	115 502	-6 999
Total	174 208	294 947	-120 739

NOTE 12 /REVENUS :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde de 50 337 663 DT contre un solde de 69 321 155 DT au 31/12/2010. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Prestations de Services</i>	9 924 999	8 264 894	1 660 105
<i>Dividendes Reçus</i>	40 188 080	60 056 299	-19 868 219
<i>Plus-values sur cession titres de participation</i>	0	906 698	-906 698
<i>Locations Diverses</i>	224 584	93 265	131 319
Total	50 337 663	69 321 155	-18 983 492

NOTE 13 /CHARGES DE PERSONNEL :

Au 31.12.11, cette rubrique présente un solde 5 263 415 DT contre un solde de 4 606 268 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Salaires et compléments de salaires</i>	4 622 207	4 049 878	572 329
<i>Charges sociales légales</i>	641 208	556 390	84 818
Total	5 263 415	4 606 268	657 147

NOTE 14 /DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 786 658 DT en 2011 contre 1 690 511 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	672 024	507 940	164 084
<i>Dotations aux provisions (Titres SCI voir Note 2)</i>	1 297 206	1 182 571	-199 536
<i>Reprises sur provisions (Titres SCI voir Note 2)</i>	-1 182 571	0	-868 400
Total	786 658	1 690 511	-903 853

NOTE 15 /AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde 4 216 149DT contre un solde de 4 002 472 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
<i>Electricité et carburant</i>	365 211	319 961	45 250
<i>Sous-traitance</i>	331 809	376 493	-44 684
<i>Locations</i>	751 085	697 850	53 235
<i>Entretien et réparations</i>	192 794	188 637	4 157

Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 002 760	800 086	202 674
Publicités	311 772	331 284	-19 512
Transport et déplacements	149 317	129 780	19 537
Missions et réceptions	288 478	263 842	24 636
Assurance	54 300	42 399	11 901
Frais postaux et frais de télécommunication	166 586	183 791	-17 205
Impôts et taxes	243 611	212 707	30 904
Autres impôts et taxes	953	386	567
Charges divers ordinaires	279 653	275 331	4 322
Jetons de présence	40 000	45 000	-5 000
Subventions et dons	37 820	134 922	-97 102
Total	4 216 149	4 002 472	213 677

NOTE 16 /PRODUIT FINANCIERS NETS :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde de 27 009 DT contre un solde de 241 060 DT au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
Produits de placements nets	29 008	331 429	-233 934
Pertes de change	-2 419	-5 544	3 125
Gains de change	473	722	-249
Charges nettes/cessions de valeurs mobilières	-52	-85 547	85 495
Total	27 009	241 060	-145 563

NOTE 17 /AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde 80 197 DT contre 61 364 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
Produits/cessions d'immobilisations(note 1)	63 759	47 118	16 641
Autre produits exceptionnels	16 439	14 246	2 193
Total	80 197	61 364	18 833

NOTE 18 /AUTRES PERTES ORDINAIRES : 41 177 DT

Au 31/12/2011, cette rubrique présente un solde 41 177 DT contre 8 305 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variations
Charges nettes sur cession d'immobilisation	6 456	7 556	-1 100
Autre charges exceptionnels	34 721	749	33 972
Total	41 177	8 305	32 872

NOTE 19 / OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES :**1- Opérations d'achats inter groupe de biens et de prestations de services, et soldes fournisseurs correspondants au 31/12/2011 :**

Les achats HT auprès des sociétés du groupe PGH, et les soldes fournisseurs correspondants arrêtés au 31/12/2011, se détaillent comme suit :

En Dinars Tunisiens

Sociétés du groupe	Achats en HTVA	Soldes Fournisseurs Au 31/12/2011
<i>Société GIPA</i>	12 369	42
<i>Société Aster</i>	33 200	0
<i>Société Aster Training</i>	88 922	64 585
<i>Société EL HASSANA</i>	10 674	7 207
<i>Société Passage</i>	2 175	0
<i>Société EZZAHIA</i>	56 735	0
<i>Société Romulus</i>	7 135	0
<i>Société El Mazraa</i>	62 061	0
<i>Société Dick</i>	35 703	3 910
<i>Société Agro Business</i>	694	0
<i>Société Oasis</i>	159	73
<i>Société ZahratMornag</i>	54 348	0
<i>Société Elios Localisation</i>	3 499	136
<i>Société GAN</i>	3 367	68
<i>Société Carthago</i>	956	0
<i>Société GipaTrading</i>	33 418	0
<i>Société Sokapo</i>	5 396	0
<i>Société G.P.L</i>	11 337	0
<i>Société Industrie Technique</i>	601	0
<i>Société AGROMED</i>	9 390	0
Total	432 138	76 020

2- Opérations de ventes inter groupe de biens et de prestations de services, et soldes clients correspondants au 31/12/2011 :

Les ventes en HT auprès des sociétés du groupe PGH, et les soldes clients correspondants arrêtés au 31/12/2011, se détaillent comme suit :

En Dinars Tunisiens

Sociétés du groupe	Ventes en HTVA	Soldes Clients Au 31/12/2011
<i>Société GIPA</i>	703 813	0
<i>Société Aster</i>	43 203	0
<i>Société Aster Training</i>	386 958	105 914
<i>Société Passage</i>	22 947	0
<i>Société EZZAHIA</i>	8 302	0
<i>Société Romulus</i>	5 870	0
<i>Société El Mazraa</i>	1 208 992	268 472
<i>Société Dick</i>	434 444	0
<i>Société Oasis</i>	30 710	0
<i>Société ZahratMornag</i>	107 922	0
<i>Société Elios Localisation</i>	2 500	889
<i>Société Gan</i>	409 832	67 518
<i>Société Carthago</i>	561 933	0
<i>Société GipaTrading</i>	58 359	0

<i>Société Sokapo</i>	92 095	0
<i>Société G.P.L</i>	76 796	0
<i>Industrie Technique</i>	3 650	0
<i>Société AGROMED</i>	95 932	0
<i>Société Agricole Saouef</i>	73 652	0
<i>Société Almes</i>	697 962	36 332
<i>Société AMATLAS</i>	1 367	0
<i>Société Avipack</i>	199 606	0
<i>Briqueterie BirMchergua</i>	85 719	0
<i>Société CarthagoBeton</i>	193 750	0
<i>Société Carthago Briques</i>	172 900	0
<i>Société Cedria</i>	592 800	67 843
<i>Société Cctci</i>	189	0
<i>Société El Jenene</i>	7 728	0
<i>Société Elborak</i>	15 604	0
<i>Société Essanaoubar</i>	27 095	3 073
<i>Société Ettaamir</i>	94 240	0
<i>Société Ettaamir Négoce</i>	26 854	0
<i>Société FMA</i>	3 226	0
<i>Société IBP</i>	3 500	0
<i>Société ITC</i>	15 770	0
<i>Société Laria Int</i>	19 327	0
<i>Société MBG</i>	246 962	8 529
<i>Société Med Oil</i>	774 060	0
<i>Société Med Wood</i>	65 328	0
<i>Société MI</i>	49 655	0
<i>Société Orcade</i>	437	0
<i>Société OrcadeNegoce</i>	1 600	365
<i>Société Paf</i>	328 836	0
<i>Société PollSider</i>	1 500	0
<i>Société Poulina Batiment</i>	1 200	0
<i>Société Poulina Trading</i>	8 611	0
<i>Société PPM</i>	110 760	0
<i>Société PPM détail</i>	7 742	0
<i>Société Proinject</i>	135 782	0
<i>Société Provital</i>	6 438	0
<i>Société Saba</i>	108 432	4 596
<i>Société SalamboCéramic</i>	1 650	0
<i>Société SCI</i>	43 243	0
<i>Société Selma</i>	10 164	0
<i>Société Sidi Othmane</i>	71 516	0
<i>Société SNA</i>	914 388	0
<i>Société Equipement</i>	107 680	0
<i>Société SUD PACK</i>	22 676	0
<i>Société T PAP</i>	61 404	36 800
<i>Société Technoflex</i>	57 452	0
<i>Société Transpool</i>	50 622	6 272
<i>Tunisie DeveloppementSicar</i>	73 397	0
<i>Société Unipack</i>	192 146	65 896
<i>Société Yasmine</i>	101 880	0
Total	10 041 107	672 499

3- Salaire des dirigeants :

Le salaire brut annuel du Président Directeur Général pris en charge par la société PGH au titre de l'année 2009 s'élève à 562 734 Dinars.

La rémunération brute annuelle servie par les sociétés du Groupe PGH à un administrateur telle que décidée par les conseils d'administration des sociétés du groupe concernées au titre de l'année 2010 s'élève à 113 905 Dinars.

4- Crédits bancaires et garanties données :

Les crédits bancaires, les garanties données par la société PGH au profit de ses filiales sont analysés comme suit :

Sociétés Cautionnées	Montant du Crédit	Nature de l'engagement	Banques
SOKAPO	2 932 000	CAUTION	BIAT
PAF	5 000 000	CAUTION	UIB
GAN	3 000 000	CAUTION	UIB
MBG	1 500 000	CAUTION	UIB
AGRO BUSINESS	3 000 000	CAUTION	BNA
CARTHAGHO	2 675 000	CAUTION	UBCI
TPAP	4 000 000	CAUTION	UBCI
BBM	3 400 000	CAUTION	UBCI
Ezzahia	10 000	CAUTION	BNA
Ezzahia	375 000	CAUTION	BT
SNA	1 780 000	CAUTION	ATB
ELMAZRAA	4 500 000	CAUTION	UBCI
CARTHAGO	2 715 000	CAUTION	BT
PAF	1 780 000	CAUTION	BT
MBG	1 940 000	CAUTION	BT
MED OIL	4 870 000	CAUTION	BT
ELMAZRAA	3 500 000	CAUTION	UBCI

5- Acquisitions, souscriptions et cessions des titres de participation :

Les acquisitions et les souscriptions de titres de participation des sociétés du Groupe POULINA sont analysées à la **note 2** relative aux immobilisations financières présentée ci-dessus.

Cabinet Salah Meziou

Expert-Comptable
Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M.B04 -1082 Tunis

Union des Experts Comptables

Membre de Grant Thornton
Immeuble Misk, Escalier C 2^{ème} Etage
Mont-plaisir - 1073 - Tunis

Messieurs les actionnaires

Poulina Group Holding
GP1 KM 12 EZZAHRA

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2011

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport d'audit légal des états financiers de la société Poulina Group Holding SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Nous avons audité les états financiers de la société Poulina Group Holding SA arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas

d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

(i) Les participations indirectes de la Société PGH dans les sociétés établies en Libye, sont comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 55 659 686 DT.

Compte tenu des circonstances géopolitiques dans ce pays, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations sur les états financiers de ces filiales.

A notre avis, et compte tenu de ce qui indiqué au paragraphe (i) précédent, les états financiers ci-annexé sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « POULINA GROUP HOLDING », ainsi que des résultats de ses opération et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

4. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifiée par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société Poulina Group Holding SA conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis le 15 mai 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Salah MEZIOU

Mohamed FESSI

Cabinet Salah Meziou

Expert-Comptable
Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M.B04 -1082 Tunis

Union des Experts Comptables

Membre de Grant Thornton
Immeuble Misk, Escalier C 2^{ème} Etage
Mont-plaisir - 1073 - Tunis

Messieurs les actionnaires

Poulina Group Holding
GP1 KM 12 EZZAHRA

RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2011

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 nouveau et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Crédits bancaires et garanties données à la date du 31 Décembre 2011:

Les garanties données par la société PGH au profit de ses filiales relatives aux crédits bancaires sont analysés dans le tableau suivant :

Sociétés Cautionnées	Montant du Crédit	Nature de l'engagement	Banques
SOKAPO	2 932 000	CAUTION	BIAT
PAF	5 000 000	CAUTION	UIB
GAN	3 000 000	CAUTION	UIB
MBG	1 500 000	CAUTION	UIB
AGRO BUSINESS	3 000 000	CAUTION	BNA
CARTHAGHO	2 675 000	CAUTION	UBCI
TPAP	4 000 000	CAUTION	UBCI
BBM	3 400 000	CAUTION	UBCI

2- Souscriptions, acquisitions et cessions des titres de participation :

Les souscriptions et les acquisitions de titres de participation des sociétés du Groupe PGH sont présentées à la **note 2** annexée aux états financiers. Le montant total des acquisitions et souscriptions auprès des sociétés du groupe réalisées en 2011 s'élève à 5 823 797 DT.

3- Engagements de la société envers les dirigeants :

La rémunération brute annuelle servie par PGH au Président Directeur Général au titre de l'année 2011 telle que décidée par le conseil d'administration s'élève à 562 734 Dinars.

La rémunération brute annuelle servie par les sociétés du Groupe PGH à un administrateur telle que décidée par le conseil d'administration de la société du groupe concernée au titre de l'année 2011 s'élève à 113 905 Dinars.

4- Opérations réalisées avec les sociétés du Groupe PGH :

Les achats et les ventes réalisés par la société PGH avec ses filiales sont présentés dans la **note19** relative aux parties liées. Le montant total des ventes s'élève en HTVA à 1 127 183 DT. Celui des achats au cours de 2011 s'élève en HTVA à 110 011 DT. D'autre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis le 15 mai 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Salah MEZIOU

Mohamed FESSI

AVIS DES SOCIETES

COMPLEMENT D'INFORMATIONS**Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La société TPR publie ci-dessous, des notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 et publiés au bulletin du CMF n°4101 du 08 mai 2012.

Note sur les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de la société sont constituées par les logiciels informatiques, y compris la concession pour utilisation d'un progiciel et d'un fond de commerce, sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devise étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

Immobilisation	Méthode utilisé	Durée de vie	Taux d'amortissement
Logiciel	Amortissement linéaire	3 ans	33%
Fond de commerce	Amortissement linéaire	20 ans	5%

Note sur les placements

Les titres acquis par la société ont été conforme aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leurs couts d'acquisition. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaire, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

Placement à court terme

Les placements répondant aux critères requis par les normes comptables en vigueur comme des placements à courts terme et comptabilisés comme tels avec les autres actifs financiers.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquide sont comptabilisés à leurs valeur du marché, par référence au cours moyen boursier de clôture, et les plus values et moins values dégagées sont portées en résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquide et les autres placements à court terme, les moins values par rapport au cout font l'objet d'une provision et les plus values ne sont pas comptabilisés.

Etat de placement à long terme (Titres de participation)

Les titres de participations sont évalués, au 31/12/2011 comme suit :

- Les titres cotés sont évalués au cours boursier moyen du mois de décembre 2011.
- Les titres non cotés sont évalués suivant la situation des capitaux propres établie au 31/12/2011.

Le portefeuille titres de participations et s'élèvent au 31/12/2011 à 12 681 210DT dont 4 436 679 DT non libérées.

Désignation	Capital de la ste	Nombre d'action constituant le capital	part de TPR dans le capital de la société	Valeur Brute au 31/12/2011	Nombre d'action au 31/12/2011	Versement non effectué	Provision cumulée au 31/12/2010	Provisions constituées en 2011	Reprise sur provision 2011	Provision cumulée au 31/12/2010	Dividendes reçus
TECI			0.00%	4 000	80		4 000		-	4 000	
GIC			0.00%	37 700	377		37 700		-	37 700	
BNS	30 000 000	3 000 000	0.03%	10 000	1 000		-		-	-	
STB	124 300 000		0.00%	16 429	603		4 978	5 419	-	10 397	
ATTIJARI BANK (BS)	168 750 000		0.00%	5 595	262		-	695	-	695.08	
TPR TRADE	500 000	5 000	99.80%	499 000	4 990		-		-	-	99 800
STE MAGHREBINE DE FABRICATION DE L'ALU (Lybie)	300 000	3 000	44.00%	155 000	1 320	(108 235)	46 765		-	46 765	
CFI SICAR	2 000 000	20 000	49.50%	990 000	9 900		113 476	83 195	-	196 671	
S.M.U	4 500 000	45 000	1.67%	75 000	750		3 871		-	3 871	
LLOYD	20 000 000	4 000 000	0.00%	500	100		-		-	-	
PROFAL MAGHREB	7 337 764	36 108	99.70%	7 315 751	36 000	(3 674 267)	-		-	-	
ALUFOND	3 000 000	30 000	90.00%	2 700 000	27 000				-		
LAVAAL INTERNATIONAL	1 162 980	600	75.00%	872 235	450	(654 176)			-		
Total				12 681 210	82 832	(4 436 679)	210 791	89 309	-	300 100	99 800

Placement à court terme

Les Placements financiers sont des valeurs mobilières de placement réalisables à très court terme et facilement convertibles en liquidités et qui ne présentent pas de risque significatif d'évolution de valeur

Les placements financiers de TPR s'élèvent au 31/12/2011 à 23 498 987DT et sont constitués par des billets de trésorerie qui s'élèvent à 23 100 000DT et autres placements qui s'élèvent à 398 987DT.

Les billets de trésorerie sont détaillés comme suit :

Billets de trésorerie au Profit de la société TPS	400 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société TPS	100 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société TPS	500 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société SPI	2 000 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société SPI	1 200 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société INDIVEST	2 000 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société CFI SICAR	2 000 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société CFI	1 200 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société CFI	6 200 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société CFI	1 000 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société CFI	1 500 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société CFI	3 200 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société CFI	100 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société CFI	1 600 000	DT
Billets de trésorerie au Profit de la société ALUFOND	100 000	DT

Les intérêts perçus de ces placements s'élèvent au 31/12/2011 à 1 419 616DT

Les autres placements se détaillent comme suit :

Désignation de la valeur	Coût d'acquisition	Valeur du marché au 31/12/2011	Plus ou moins value sur titre	Dividendes réinvestis
CIMENTS DE BIZERTE	282 946	196 832	-86 114	
				1476
AXIS TRESORERIE SICAV	137 938	192 665	54 728	

Notes sur les subventions publiques

Les subventions publiques reçues sont comptabilisées dans le passif non courant. Elles sont reprises en produits dans le compte de résultat de l'exercice de manière symétrique à l'amortissement des actifs subventionnés.

Les subventions s'élèvent au 31/12/2011 à 2 314 024 Dinars.

Nature : Subventions récupérées sur le programme de mise à niveau

Date	Montant de la subvention accordée
06/11/2001	109 327
06/11/2001	11 900
13/01/2003	329 813
10/06/2003	176 239
11/06/2003	44 736
03/01/2005	2 800
31/01/2005	15 960
05/07/2005	929 193
05/07/2005	10 500
08/02/2005	38 388
16/04/2005	645 171
Total	2 314 024

Note sur provisions pour risque et charges

Les provisions pour risque et charges sont constituées par des provisions pour perte de change suite à des financements en devise, provisions pour indemnité de licenciement, provisions pour grosses réparations.

Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination au 31/12/2011

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats de marchandises consommés	54 654 140	54 654 140			
Achats stockés	5 908 871	5 908 871			
Achats non stockés de matières	1 331 816	1 276 942		54 874	
Services extérieurs	715 827	393 253	265 016	57 558	
Autres services extérieur	4 847 985	3 812 087	683 926	32 449	319 523
Autres charges diverses ordinaires	35 370		11 195		24 176
Impôts Taxes et versement assimilés	186 551		3 948	15 792	166 811
Déstockage de production	1 052 867	1 052 867			
Charges de personnel	4 343 395	2 495 567	552 443	1 295 384	
Charges financières nettes	1 949 954	600 790	1 276 267		72 897
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 426 629	2 495 352	277 438	291 659	362 179.867
IS	2 589 613				2 589 613
Totaux	81 043 019	72 689 870	3 070 232	1 747 717	3 535 200

Soldes intermédiaires de Gestion au 31/12/2011

Produits			Charges			Soldes	
	2 011	2 010		2011	2010	2011	2010
(2) Revenus et autres produits d'exploitation	93 596 145	87 475 318	Achat consommés	61 894 827	57 650 845		
* Production stockée	-1 052 867	1 436 071	ou (Déstockage de production)	-	-		
* Production immobilisée							
Total	92 543 278	88 911 389	Total	-	-	Production	92 543 278
(2) Production	92 543 278	88 911 389	Achat consommés	61 894 827	57 650 845	Marge sur coût matières	30 648 451
(1) Marge commerciale	-	-	(1)+(2) Autres charges externes	5 563 812	5 929 117		
(2) Marge sur coût matière	30 648 451	31 260 544					
Subvention d'exploitation	-	-					
Total	30 648 451	31 260 544	Total	5 563 812	5 929 117	Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)	25 084 639
Valeur Ajoutée Brut	25 084 639	25 331 427	Impôt et taxes	186 551	202 907		
			Charges de personnel	4 343 395	4 234 449		
Total	25 084 639	25 331 427	Total	4 529 946	4 437 356	Excédent brut (ou insuffisance d'exploitation)	20 554 693
Exédent brut d'exploitation	20 554 693	20 894 071	ou insuffisance brute d'exploitation	-	-		
Autres produits ordinaires	81 120	27 796	Autres charges ordinaires	35 370	158 926		
Produits Financiers	1 539 429	1 303 138	Charges financières nettes	1 949 954	1 617 280		
Transfert et reprise de charges			Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	3 426 629	2 973 253		
			Impôt sur le résultat ordinaire	2 589 613	2 518 706		
Total	22 175 243	22 225 005	Total	8 001 567	7 268 164	Résultat des activités ordinaires(positif ou négatif)	14 173 676
Résultat positif des activités ordinaires	14 173 676	14 956 842	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-		
Gain extraordinaires	-	-	Pertes extraordinaires	-	-		
Effets positif des modifications comptable	-	-	Effet négatif des modifications comptables	-	-		
			Impôt sur élément extraordinaire et modifications comptables	-	-		
Total	14 173 676	14 956 841	Total	-	-	Résultat net après modification comptable	14 173 675
							14 956 841